



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

**COMPTE RENDU**  
**DE LA 30<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE**

---

**PARIS (FRANCE), LES 7 ET 8 AVRIL 2005**

# **RAPPORT GENERAL DE LA REUNION MINISTERIELLE**

## **Cérémonie officielle d'ouverture**

La cérémonie officielle d'ouverture est placée sous la présidence de Monsieur Sébouh HOVNANIAN, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban et Président en exercice de la CONFEJES.

## **Allocution de bienvenue**

Une allocution de bienvenue est tout d'abord prononcée par Monsieur Jean-François LAMOUR, Ministre français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Celui-ci a rappelé l'attachement de la France à la poursuite des activités de la CONFEJES dans son double rôle d'instance de réflexion politique et d'opérateur de programmes de coopération. Il souhaite que, par sa vitalité et son dynamisme notre institution obtienne rapidement une reconnaissance accrue, tant francophone qu'internationale.

Après avoir évoqué l'évolution prévisible et souhaitable des principales orientations de la CONFEJES, il tient à souligner les orientations de la 2<sup>ème</sup> programmation quadriennale concernant la jeunesse, la lutte contre le dopage et les actions en faveur de la langue française.

Enfin, il se félicite de l'adoption par les Nations Unies, à l'initiative de la Tunisie, d'une résolution déclarant 2005, année internationale du Sport et de l'Education Physique et réaffirme le rôle du sport en tant que « moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix ».

## **Allocution du Président en exercice**

Il revient ensuite à Monsieur Sébouh HOVNANIAN, en tant que Président en exercice et au nom de toutes les délégations, de remercier la France pour l'accueil amical et fraternel réservé à tous à l'occasion de cette 30<sup>ème</sup> session.

Ses remerciements vont également à Son Excellence Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour l'appui constant qu'il n'a cessé de nous apporter.

La CONFEJES, pour sa part, s'est engagée à participer activement à l'application du cadre stratégique décennal, pour les parties qui la concernent et continuera de prendre toutes les initiatives susceptibles de contribuer au rayonnement de la Francophonie.

Aussi, Monsieur HOVNANIAN, rejoignant les propos de Monsieur Jean-François LAMOUR, forme le vœu que son action se trouve légitimée et renforcée par son intégration dans la Charte de la Francophonie.

Des félicitations sont enfin adressées au Secrétaire Général, Monsieur Victor KOUASSI et à son équipe dont le travail a permis à la CONFEJES d'acquérir une notoriété et une visibilité accrue au plan international, attestées très récemment par l'attribution de la Médaille d'Or décernée par la Fondation pour l'Excellence.

## **Allocution du Représentant du Secrétaire Général de l'ONU**

La CONFEJES est très honorée de recevoir ensuite un hôte de marque en la personne de Monsieur Adolf OGI, Conseiller spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Sport au service du développement et de la paix, Secrétaire Général adjoint des Nations Unies.

Il affirme, au début de son intervention que « l'activité physique et le sport doivent être reconnus en tant que droits humains » et souhaite qu'ils obtiennent la reconnaissance qu'ils méritent.

En préambule à un court historique sur les décisions les plus récentes de l'ONU en faveur du sport, il précise que son rôle est d'identifier les nouvelles façons par lesquelles le sport peut soutenir le développement humain, social et économique.

Illustrant son propos de divers exemples, il constate que si le sport représente la meilleure « école de vie » par les valeurs qu'il véhicule, il permet aussi le développement et la promotion de la paix dans le monde et constitue le garant d'une vie plus saine et plus longue.

L'année internationale du sport et de l'éducation physique, proclamée pour 2005 et la future Convention internationale contre le dopage dans le sport doivent fournir l'occasion à tous les gouvernements de mobiliser leurs autorités sportives et de développement international à tous les niveaux.

S'agissant plus particulièrement des Ministres de la Jeunesse et des Sports, il lance un appel pour qu'ils prennent toute la part qui leur revient pour atteindre d'ici 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement.

## **Allocution du Représentant du Secrétaire Général de l'OIF**

Monsieur Roger DEHAYBE, Administrateur Général de l'AIF, représentant Son Excellence, le Président Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, rappelle tout l'intérêt que celui-ci porte à la jeunesse et aux diverses organisations qui interviennent dans ce domaine. Il s'agit, depuis le Sommet de Moncton de placer concrètement la question des jeunes comme l'axe central des interventions de la Francophonie, ainsi que cela a été encore rappelé au dernier Sommet de Ouagadougou.

Il souligne, en ce sens, le rôle important que doit jouer la CONFEJES pour apporter sa contribution à l'amélioration du sort de la jeunesse, en complémentarité avec les actions menées par l'AIF.

Il insiste notamment sur la nécessité de permettre aux jeunes d'être associés aux réflexions et à la définition de politiques qui concernent leur avenir, dans un véritable processus de délibération et de co-décision.

Avant de déclarer ouverte, au nom du Secrétaire Général de la OIF, la 30<sup>ème</sup> Session de la CONFEJES, il forme le vœu, tout comme Monsieur HOVNANIAN, que Paris accueille les Jeux Olympiques de 2012, ce qui serait une fête extraordinaire, non seulement pour Paris et la France, mais pour toute la Francophonie.

## **Mise en place du nouveau Président en exercice**

Il est procédé à la mise en place du nouveau Président en exercice de la CONFEJES. Selon l'usage, Monsieur Jean-François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative de la France succède alors à Monsieur Sébouh HOVNANIAN, qui devient 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

## **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la 30<sup>ème</sup> session de la CONFEJES est adopté.

## **Admission de nouveaux membres**

La Guinée Equatoriale est admise en tant que membre et la Grèce en tant que membre-observateur jusqu'à la prochaine session ministérielle.

X

X X

En préambule aux travaux de l'après-midi, le tirage au sort de l'épreuve de football des V<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie est effectué par Monsieur Jérôme CHAMPAGNE, secrétaire Général adjoint de la FIFA et par le populaire Roger MILLA, personnalité sportive cooptée au CIJF.

La Charte de bonnes relations entre les Etats et les Fédérations nationales et internationales, résultat d'un travail de plusieurs années mené par la CONFEJES est ensuite solennellement signée par Messieurs Henri SERANDOUR, Président du CNOSF et membre du CIO, représentant le Président Jacques ROGGE et Jean-François LAMOUR, Président en exercice de la CONFEJES, en présence de Monsieur Raphaël MARTINETTI, Président de la Fédération Internationale des Lutttes Associées (FILA).

X

X X

## **Echanges avec l'Agence Mondiale Antidopage**

La CONFEJES est ensuite très heureuse de recevoir le Dr. Alain GARNIER, Directeur médical de l'Agence Mondiale Antidopage, représentant le Président, Monsieur Richard POUND.

Après un exposé sur l'historique de la création de l'AMA, ses objectifs et ses actions, rappelant notamment la Déclaration de Copenhague (mars 2003) et la future Convention Internationale contre le dopage dans le sport qui sera présentée pour approbation à la prochaine Conférence Générale de l'UNESCO (octobre 2005), un large débat s'instaure.

Au cours de celui-ci, le principe d'une collaboration entre l'AMA et la CONFEJES est évoqué, avec des perspectives précises, en particulier à l'occasion des V<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie.

Il est également rappelé que le dopage constitue une menace, non seulement pour les sportifs de haut niveau, mais aussi pour les jeunes.

Plusieurs délégations expriment le souhait que, dans le cadre de l'UNESCO, des moyens suffisants puissent être dégagés pour permettre l'application la plus large possible de cette Convention.

Enfin, Monsieur Jean François LAMOUR estime que la CONFEJES devrait bénéficier dans les différentes instances de l'AMA d'une représentation mieux en rapport avec tout ce qu'elle peut apporter et apporte déjà dans le cadre de ses programmes à la lutte contre le dopage.

Il s'engage donc, au nom de la France, à donner à la CONFEJES les moyens de régler les arriérés de cotisation de ses pays membres pour l'année 2004, permettant ainsi à leurs candidats d'accéder à plus de responsabilités au sein de l'AMA.

Cette décision est unanimement saluée par les différentes délégations.

## **Alimentation du Fonds Commun**

Au cours du tour de table organisé par le Président en exercice, 32 délégations annoncent le versement d'une contribution volontaire, pour un montant total de 280.433.350 FCFA.

Il convient de souligner la participation très significative de la Bulgarie, et de la Guinée Equatoriale, très récents membres de l'institution, ainsi que celle de la Grèce, reçue comme observateur le matin même.

## **Accueil et choix du thème de la 31<sup>ème</sup> session ministérielle**

S'agissant de l'accueil de la 31<sup>ème</sup> session de la CONFEJES, Monsieur HOVNANIAN, dans son allocution d'ouverture, avait annoncé que son pays, le Liban, qui doit accueillir en 2009 les VI<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie, était prêt à se porter volontaire pour lever l'incertitude qui régnait alors.

La candidature du Sénégal étant présentée en séance, le Liban retire volontier sa proposition.

Le Sénégal est donc désigné à l'unanimité pays hôte de la 31<sup>ème</sup> session en 2007.

Le thème de réflexion retenu pour cette session est le suivant : « **Le financement des plans d'action des politiques nationales de Jeunesse et de Sports des pays francophones** ».

La République Centrafricaine annonce par ailleurs son intention de présenter sa candidature pour l'accueille en 2009 de la 32<sup>ème</sup> session.

## **Accueil des prochaines réunions du Bureau**

S'agissant de l'accueil des réunions du Bureau, l'Egypte confirme sa candidature, déjà adressée au Secrétaire Général, pour 2006.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Trois pays, le Luxembourg, la Mauritanie et la Roumanie ont marqué leur intérêt pour l'accueil de la réunion de 2008.

## **Mise en place du nouveau Bureau**

Il est ensuite procédé à la désignation du nouveau Bureau de la CONFEJES, composé comme suit :

- Président : France
- 1er Vice Président : Sénégal
- 2ème Vice Président : Liban
- rapporteur : Egypte
- Doyen : Seychelles
- Membres : Cameroun, Canada, Canada-Nouveau Brunswick, Canada-Québec, Cap Vert, Communauté Française de Belgique, Gabon, Haïti, Madagascar, Niger.

## **Désignation des membres du Conseil d'Orientation de la Direction exécutive des Jeux de la Francophonie**

Sont désignées les 9 candidatures suivantes qui seront présentées au Secrétaire Général de l'OIF pour représenter la CONFEJES au Conseil d'Orientation du CIJF : Canada, Canada-Québec, Communauté Française de Belgique, Congo, France, Liban, Mali, Maurice et Sénégal.

## **Rapport d'activités du Secrétaire Général**

Après ces différentes désignations, Monsieur Victor KOUASSI, Secrétaire Général, présente à l'Assemblée son rapport d'activités.

Ne voulant pas reprendre le détail des éléments déjà présentés aux experts et résumés dans le rapport de cette réunion, Monsieur KOUASSI a centré son intervention sur les acquis essentiels et les innovations majeures de ces dernières années.

Parmi les premiers, la restructuration du Secrétariat Général, le passage d'un ensemble de projets à une logique de programmation, le soutien à la mise en place et au renforcement des politiques nationales, une action pérenne en faveur du sport de haut niveau, le soutien à l'expression de leurs besoins par les jeunes eux-mêmes et à leur insertion professionnelle et économique, une réponse concertée et évolutive aux besoins en ressources humaines, la modernisation du management institutionnel, le renforcement du partenariat avec les autres institutions de la Francophonie et l'élargissement d'une coopération internationale dynamique.

Concernant les innovations, il cite l'introduction de l'évaluation et du suivi dans tout le processus de programmation et d'action, le renforcement de la concertation entre les Ministres sur des préoccupations communes, le renforcement des capacités opérationnelles des femmes et des capacités d'intervention des structures de gestion du sport pour handicapés, l'amélioration de la lisibilité de la CONFEJES, l'évolution des Maisons de jeunes vers des « guichets uniques », une concertation spécifique avec les Etats venant d'adhérer ou souhaitant adhérer, la relance et le renforcement du dialogue avec les mouvements sportifs et associatifs et une participation progressive aux politiques nationales de décentralisation des activités de la jeunesse et des sports.

Après avoir évoqué quelques perspectives d'avenir, liées notamment à la mise en œuvre d'une programmation quadriennale de la CONFEJES resserrée et recentrée, le Secrétaire Général tient, en terminant, à féliciter ses collaborateurs et à remercier son pays, la Côte d'Ivoire, qui n'a cessé de le soutenir pour lui permettre de réussir la mission qui lui avait été confiée.

Ce rapport est approuvé par acclamations et le Président en exercice y ajoute un hommage particulier pour la qualité du travail effectué.

## **Rapport des Commissaires aux comptes**

La parole est ensuite donnée à Monsieur Michel RITZ pour le rapport des Commissaires aux comptes. Désireux de ne pas alourdir son exposé, celui-ci demande à l'assemblée de se référer, pour l'essentiel, aux propositions de décision présentées par les experts.

Il souligne cependant que le dossier relatif à l'ancien Directeur des Affaires Administratives et Financières est considéré comme clos à l'avantage du Secrétariat Général par les Commissaires aux comptes.

Il constate avec satisfaction que la CONFEJES est désormais prête à suivre les normes comptables en vigueur en Afrique de l'Ouest.

Pour conclure, il propose d'accorder le quitus au Secrétaire Général pour la gestion 2004.

Le quitus est accordé à l'unanimité.

## **Projets de décisions élaborés par la réunion des experts**

La présentation de projets de décision proposés par la réunion des experts est faite par le rapporteur, Monsieur Michel OUBDA.

Sur la proposition du rapporteur, il est décidé de modifier le projet de décision n°13 pour tenir compte des très nombreuses annonces supplémentaires pour l'alimentation du Fonds Commun.

Un très long débat s'instaure ensuite sur le projet de décision n°15 portant adoption des modifications apportées aux textes fondamentaux de la CONFEJES, bien que ce point ait fait l'objet de nombreux travaux de commission depuis 2 ans, de diverses résolutions ou décisions des sessions ministérielles antérieures et de plusieurs présentations aux experts du Bureau.

Ce débat porte particulièrement sur 2 points : la date de prise de fonction et de fin de mandat de l'ensemble des cadres du Secrétariat Général et la date précise d'effet des modifications éventuellement adoptées.

Après que chaque délégation ait pu largement s'exprimer et devant l'impossibilité de dégager un consensus, le Président, tenant compte par ailleurs d'un ordre du jour et d'un programme particulièrement chargés, décide de faire procéder à un vote sur la question suivante : « est-ce que la modification des textes est d'application immédiate, oui ou non ? »

33 délégations se sont exprimées, 4 n'ont pas pris part au vote.

A une très large majorité (25 contre 8) la réponse apportée est : NON.

Cette importante précision étant apportée, l'ensemble des 25 projets de décisions est adopté.



## **Nomination du Secrétaire Général de la CONFESJES (huis clos)**

Monsieur Youssouf FALL, candidat présenté par la République Islamique de Mauritanie, est désigné comme nouveau Secrétaire Général de la CONFESJES.

## **Nomination de cadres au Secrétariat général (huis clos)**

Sont désignés :

- au poste de Directeur administratif et financier : M. Mansour SY (Sénégal)
- au poste de Directeur adjoint administratif et financier : M. Abdoulaye GUEYE (Sénégal)
- au poste de Directeur des programmes EPS/Sports : M. Brahim BELGHITI ALAOUI (Maroc)
- au poste de Directeur adjoint des programmes EPS/Sports : Mme Jeanne Chantal Liliou THIOMBANE (Burkina Faso)
- au poste de Directeur des programmes Jeunesse : Mme Jeanne-Marie IBA-BA (Gabon)

## **Motion de soutien à la candidature de Paris aux jeux Olympiques de 2012**

Cette motion, présentée en séance et jointe en annexe est adoptée par acclamations à l'unanimité.

X

X X

A l'issue de ces travaux, un hommage particulier est rendu à Monsieur Victor KOUASSI, Secrétaire Général, qui quittera la CONFESJES cette année à la fin d'un deuxième et statutairement dernier mandat.

Le Président en exercice, Monsieur Jean-François LAMOUR, lui remet au nom de la France, la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports.

Au moment de clôturer les travaux de cette 30<sup>ème</sup> session, le Président en exercice adresse à tous les participants ses remerciements les plus vifs pour la qualité de débats qui marquent une étape importante et constructive pour la vie de la CONFESJES.

## **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

**XXXème Session Ministérielle  
Paris (France), les 7 et 8 avril 2005**

---

**RELEVÉ DES DÉCISIONS**  
(Conformément à la résolution n° 11/CONFÉJES/XXIX-2003)

---

**Les Ministres de la Jeunesse et des Sports réunis à Paris les 7 et 8 avril 2005 décident**

**AU TITRE DES PROGRAMMES :**

**Décision n° 1/CONFÉJES/C30-2005** : rapport d'activités du Secrétaire Général,

La Conférence adopte le rapport d'activités du Secrétaire Général pour la période 2000-2004.

**Décision n° 2/CONFÉJES/C30-2005** : bilan des activités de la période quadriennale 2000-2004,

La Conférence adopte le bilan des activités 2000-2004 présenté par le Secrétaire Général pour ce qui concerne:

- le Programme I,
- le Programme II - Jeunesse,
- le Programme II - Sport
- et le Programme III.

**Décision n° 3/CONFÉJES/C30-2005** : travaux des groupes d'études,

La Conférence adopte les travaux des groupes d'études ci-après :

- La préparation de la conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres ;
- Le professorat de sport ;
- La réactualisation et l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse ;
- Le module de formation en Loisir destiné aux formateurs de formateurs des Instituts.

**Décision n° 4/CONFÉJES/C30-2005** : étude d'impact du système dégressif sur les projets FIJ,

La Conférence donne instruction au Secrétaire Général de procéder à une étude pour apprécier l'impact du système dégressif sur les projets FIJ.

**Décision n° 5/CONFÉJES/C30-2005** : réseau de mutuelles d'épargne et de crédit,

La Conférence donne instruction au Secrétaire Général d'appuyer la création du réseau de mutuelles d'épargne et de crédit des jeunes entrepreneurs.

**Décision n° 6/CONFÉJES/C30-2005** : transformation du dispositif de financement des projets FIJ en subvention,

La Conférence adopte la transformation du dispositif de financement des projets FIJ sous forme de subvention.

**Décision n° 7/CONFESJES/C30-2005** : enracinement du dispositif FIJ dans les Etats et Gouvernements membres,

La Conférence demande aux pays bénéficiaires du programme FIJ :

- d’inscrire le programme FIJ dans leur politique nationale ;
- de verser une contribution d’au moins trois (3) millions Fcfa par an à ce programme.

**Décision n° 8/CONFESJES/C30-2005** : mise en application des textes existants en matière d’accessibilité aux infrastructures sportives pour les personnes handicapées,

La Conférence demande aux Etats et Gouvernements membres de mettre en application les textes existants en matière d’accessibilité aux infrastructures sportives pour les personnes handicapées.

**Décision n° 9/CONFESJES/C30-2005** : partenariat entre la CONFESJES et le mouvement sportif et les mouvements de jeunesse,

La Conférence décide :

- de renforcer le partenariat entre la CONFESJES et le mouvement sportif et les mouvements de jeunesse,
- d’établir un partenariat fonctionnel avec l’Agence Mondiale Antidopage (AMA).

**Décision n° 10/CONFESJES/C30-2005** : application de la Charte de bonnes relations entre les Etats et les Fédérations Sportives Nationales et Internationales,

La Conférence adopte la Charte de bonnes relations entre les Etats et les Fédérations Sportives Nationales et Internationales et demande aux Etats et Gouvernements membres de la mettre en application.

**Décision n° 11/CONFESJES/C30-2005** : adoption du projet de contribution de la CONFESJES à la mise en œuvre du cadre décennal de la Francophonie,

La Conférence

- adopte la contribution de la CONFESJES à la mise en œuvre du cadre décennal de la Francophonie.
- invite le Secrétaire Général à inscrire les prochaines programmations dans ce cadre.

**Décision n° 12/CONFESJES/C30-2005** : programmation quadriennale 2005-2008,

La Conférence adopte la programmation quadriennale 2005-2008 de la CONFESJES.

**Décision n° 13/CONFESJES/C30-2005** : programmation 2005,

La Conférence adopte la programmation 2005 comme suit :

- Programme I : **9** projets financés à hauteur de : **259.950.000 Fcfa**
- Programme II- Jeunesse : **13** projets financés à hauteur de : **321.950.000 Fcfa**
- Programme II- Sports : **13** projets financés à hauteur de : **524.500.000 Fcfa**
- Programme III : **10** projets financés à hauteur de : **216.700.000 Fcfa**

Soit au total **45** projets proposés pour un financement total de : **1.323.100.000 Fcfa**

**Décision n° 14/CONFESJES/C30-2005** : thème de la XXXIème session ministérielle,

La Conférence adopte le thème de la XXXIème session ministérielle intitulé « le financement des plans d’actions des politiques nationales de Jeunesse et de Sport des pays francophones ».

**Décision n° 15/CONFESJES/C30-2005** : modifications aux textes fondamentaux,

La Conférence adopte les modifications apportées aux textes fondamentaux de la CONFESJES.

**Décision n° 16/CONFESJES/C30-2005** : adoption des décisions provisoires du bureau,

La Conférence adopte les décisions provisoires du Bureau réuni à Brazzaville (Congo) les 15, 16 et 17 mars 2004.

**Décision n° 17/CONFESJES/C30-2005** : admission de nouveaux membres,

La Conférence admet la Guinée Equatoriale au titre de membre et la Grèce au titre de membre observateur.

**Décision n° 18/CONFESJES/C30-2005** : alimentation du fonds commun,

La Conférence

- enregistre les annonces au Fonds Commun pour un montant total de **280.433.350 Fcfa** ;
- remercie les pays ayant contribué (liste en annexe).

**Décision n° 19/CONFESJES/C30-2005** : accueil des réunions du bureau et des sessions ministérielles,

La Conférence décide de confier l’organisation de

- la 7<sup>ème</sup> réunion du Bureau de 2006 à l’**Egypte**
- la 31<sup>ème</sup> session ministérielle de 2007 au **Sénégal**.

La Conférence prend note des candidatures des pays suivants pour l’accueil de la réunion du Bureau en 2008. Il s’agit du Luxembourg, de la Mauritanie et de la Roumanie.

**Décision n° 20/CONFESJES/C30-2005** : mise en place du nouveau Bureau,

La Conférence désigne le nouveau Bureau composé comme suit :

Président : France  
1<sup>er</sup> Vice-Président : Sénégal  
2<sup>ème</sup> Vice-Président : Liban  
Rapporteur : Egypte  
Doyen : Seychelles  
Membres : Cameroun, Canada, Canada-Québec, Canada-Nouveau Brunswick, Cap vert, Communauté Française de Belgique, Gabon, Haïti, Madagascar, Niger.

**Décision n° 21/CONFESJES/C30-2005** : nomination au Secrétariat général,

La Conférence nomme

- **au poste de Secrétaire Général, Monsieur Youssouf FALL de Mauritanie** pour un mandat de quatre (04) ans qui peut être renouvelé une seule fois.

Le Bureau nomme :

- **au poste de Directeur Administratif et Financier Monsieur Mansour SY du Sénégal** pour un mandat de trois (03) ans qui peut être renouvelé une seule fois ;
- **au poste de Directeur Adjoint Administratif et Financier Monsieur Abdoulaye GUEYE du Sénégal** pour un mandat de trois (03) ans qui peut être renouvelé une seule fois.
- **au poste de Directrice des programmes Jeunesse Madame Jeanne Marie IBA-BA du Gabon** pour un mandat de trois (03) ans non renouvelable.
- **au poste de Directeur des programmes EPS/SPORT Monsieur Brahim BELGHITI ALAOUI du Maroc** pour un mandat de trois (03) ans qui peut être renouvelé une seule fois ;
- **au poste de Directrice Adjointe des programmes EPS/SPORT Madame Jeanne Chantal LILIOU THIOMBANE du Burkina Faso** pour un mandat de trois (03) ans qui peut être renouvelé une seule fois,

**AU TITRE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA GESTION**

**Décision n° 22/CONFESJES/C30-2005** : rapport des Commissaires aux comptes 2004,

La Conférence adopte le rapport et les recommandations des Commissaires aux comptes.

**Décision n° 23/CONFESJES/C30-2005** : comptabilité en partie double,

La Conférence adopte le nouveau système de comptabilité en partie double pour compter de l'année 2005.

**Décision n° 24/CONFESJES/C30-2005** : nomination de commissaire aux comptes,

La Conférence prend acte de la nomination par le Canada-Québec de M. André BELANGER, Commissaire aux comptes, en remplacement de M. Alain CHASSE.

**Décision n° 25/CONFESJES/C30-2005** : budget de Fonctionnement 2005,

La Conférence adopte le budget de Fonctionnement 2005 du Secrétariat Général équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **223 280 000 FCFA**. Les cotisations statutaires des Etats et Gouvernements membres restent les mêmes qu'en 2004.

**Décision n° 26/CONFESJES/C30-2005** : quitus définitif au Secrétaire Général,

La Conférence donne quitus définitif au Secrétaire Général pour sa gestion des exercices 2003 et 2004.

**Décision n° 27/CONFESJES/C30-2005** : indemnité de sujétion à la Secrétaire comptable,

La Conférence autorise (définitivement) le Secrétaire Général à accorder à la Secrétaire comptable une indemnité de sujétion de 50 000 FCFA par mois.

**Décision n° 28/CONFESJES/C30-2005** : indemnité de risque à la Comptable,

La Conférence autorise (définitivement) le Secrétaire Général à accorder à la Comptable une indemnité de risque de 50 000 FCFA par mois.

**Décision n° 29/CONFESJES/C30-2005** : indemnité forfaitaire de départ pour fin de mandat,

La Conférence autorise le Secrétaire Général, dans la limite du budget voté et équilibré en recettes et en dépenses, à allouer une indemnité forfaitaire de départ pour fin de mandat et d'appui à la réinsertion aux cadres des pays du Sud sur les bases suivantes :

- pour le Secrétaire Général un forfait de 3.000.000 Fcfa,
- pour les Directeurs et Directeurs adjoints un forfait fixé à 1.800.000 Fcfa.

**Décision n° 30/CONFESJES/C30-2005** : date limite de versement des cotisations,

La Conférence fixe au 31 décembre de l'année en cours la date limite de versement des cotisations statutaires pour être éligible à la programmation de l'année suivante.

**Décision n° 31/CONFESJES/C30-2005** : dette de la République Centrafricaine,

La Conférence décide

- de réduire les arriérés de cotisations de la République Centrafricaine à la somme de 4.000.000 de Francs CFA ;
- de l'autoriser à prendre part à la programmation 2005 dès le règlement de ladite somme.

**Décision n° 32/CONFESJES/C30-2005** : financement des sessions ministérielles

La conférence donne instruction au Secrétaire Général d'affiner l'étude proposée sur le financement des sessions ministérielles et de faire rapport au prochain bureau pour décision.

**Décision n° 33/CONFESJES/C30-2005** : composition de la Commission Administrative et Financière,

La Conférence désigne les pays ci-après comme membres de la Commission Administrative et Financière (CAF) pour la période 2005-2007 :

Burkina Faso, Canada, Canada-Québec, Communauté Française de Belgique, Côte d'Ivoire, France, Liban, Maroc et Maurice.

**Décision n° 34/CONFESJES/C30-2005** : financement de la convention sur le dopage,

La Conférence

- se félicite de l'élaboration d'une convention internationale sur le dopage.
- demande à l'UNESCO d'assurer, sur son budget de fonctionnement, les charges de mise en œuvre de cette convention.

**Décision n° 35/CONFESJES/C30-2005** : décisions des ministres du CIJF,

La Conférence prend acte des décisions prises par les ministres membres du CIJF.

**Décision n° 36/CONFESJES/C30-2005** : désignation des membres du conseil d'orientation du CIJF,

La Conférence décide de présenter au Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), neuf (09) candidats en vue de leur nomination au conseil d'orientation du CIJF. Ce sont :

Le Canada, le Canada-Québec, la Communauté Française de Belgique, le Congo, la France, le Sénégal, le Liban, le Mali et l'Île Maurice.



# **RESOLUTIONS ET MOTIONS**

**RESOLUTION RELATIVE AU FONDS COMMUN**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres, réunis à Paris les 7 et 8 avril 2005,

Preennent acte des annonces de contribution ci-après faites au titre du Fonds Commun 2005

ETATS OU GOUVERNEMENTS MEMBRES	ANNONCES	Montant en Francs CFA
1-BENIN		2000000
2-BULGARIE	20000 Euros	13000000
5-CAMEROUN		4250000
6-CANADA	85000\$CAN	34000000
7-CANADA QUEBEC	5000\$CAN	2000000
8-CANADA NOUVEAU BRUNSWICK	5000\$CAN	2000000
9-CAP VERT		3000000
11-COMMUNAUTE FRANCAISE DE Belgique	24393 Euros	15855450
12-COMMORES	1000\$	650000
13-CONGO		5000000
14-COTE D'IVOIRE		5000000
16-EGYPTE	10000\$US	5500000
17-France	182466 Euros	118602900
18-GABON		5000000
20-GUINEE BISSAU		1500000
21-GUINEE EQUATORIALE		4000000
23-HAITI		1500000
24-LIBAN		1500000
25-MADAGASCAR		1000000
26-MALI		3000000
27-MAROC	5000\$US	2500000
28-MAURICE		3000000
29-MAURITANIE		3000000
30-NIGER		1000000
31-REP, DEMOCRATIQUE DU CONGO	1500\$US	825000
34-SENEGAL		6000000
35-SEYCHELLES		5000000
36-SUISSE		4500000
37-TCHAD		2000000
38-TOGO		2000000
39-TUNISIE	5000\$US	2750000
41-GRECE PAYS OBSERVATEUR	30000 Euros	19500000
<b>TOTAL EN F CFA</b>		<b>280433350</b>
<b>TOTAL EN EUROS</b>		<b>428142</b>
<b>TOTAL EN \$ CAN</b>		<b>701083</b>

**MOTION DE FELICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS**

---

**A Monsieur Victor KOUASSI**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres, réunis à Paris les 7 et 8 avril 2005,

- Considérant la fin de mandat de Monsieur Victor KOUASSI, à titre de Secrétaire Général de la CONFEJES,
- Considérant les efforts soutenus qu'il a déployés pour hisser la CONFEJES au rang d'institution internationale performante, efficace et appréciée,
- Constatant les acquis importants légués et les innovations pertinentes apportées,
- Considérant le niveau de rayonnement atteint par la CONFEJES qui se traduit par de nombreuses récompenses internationales,
- Félicitent et remercient Monsieur KOUASSI pour son engagement, sa persévérance, sa disponibilité et la qualité de son travail,
- Remercent la Côte d'Ivoire pour avoir mis Monsieur Victor KOUASSI à la disposition de la CONFEJES pendant la période de ses mandats.

décident

De nommer Monsieur Victor KOUASSI, Secrétaire Général honoraire de la CONFEJES.

Fait à Paris, le 08 avril 2005

Les Ministres

**MOTION DE FELICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS**

---

**A Monsieur Bazoin BAKO**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres, réunis à Paris les 7 et 8 avril 2005,

- Considérant la fin de mandat de Monsieur Bazoin BAKO, Directeur des Programmes EPS/Sport,
- Appréciant les efforts considérables et soutenus qu'il a déployés pour le développement et la gestion des Programmes EPS/Sport,
- Considérant que par son dévouement et son dynamisme, il a contribué fortement à renforcer la place et le rôle du Sport au sein de la CONFEJES,
- Faisant siens les nombreux témoignages de satisfaction et de reconnaissance reçus,

Félicitent et remercient Monsieur Bazoin BAKO pour son engagement, sa disponibilité et la qualité de son travail,

Remercient le Burkina Faso pour avoir mis Monsieur Bazoin BAKO à la disposition de la CONFEJES pendant la période de ses mandats

décident

De nommer Monsieur Bazoin BAKO, Expert honoraire de la CONFEJES

Fait à Paris, le 08 avril 2005

Les Ministres

**MOTION DE FELICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS**

---

**A Monsieur Alain CHASSE**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres, réunis à Paris les 7 et 8 avril 2005,

- Considérant la fin du mandat de Monsieur Alain CHASSE, Commissaire aux comptes,
- Prenant en compte les efforts concrets et soutenus qu'il a déployés pour que la gestion de notre institution soit la meilleure possible,
- Prenant acte des nombreux témoignages de satisfaction et de reconnaissance,

Félicitent et remercient Monsieur CHASSE pour son engagement, sa rigueur, son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de son travail,

Remercient le Canada-Québec pour avoir mis Monsieur CHASSE à la disposition de la CONFEJES

Souhaitent à l'intéressé une pleine réussite pour la suite de sa carrière.

Fait à Paris, le 08 avril 2005

Les Ministres

**MOTION DE FELICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS**

---

**A Monsieur Pierre GRANGER**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres, réunis à Paris les 7 et 8 avril 2005,

- Considérant le départ de Monsieur Pierre GRANGER, après plusieurs années de présences au sein de la délégation du Canada en tant qu'Expert,
- Prenant en compte le dynamisme et les efforts concrets et soutenus qu'il a déployés lors des réunions de la commission des experts, afin de rendre la CONFEJES toujours plus performante et efficace,
- Faisant siens les nombreux témoignages de reconnaissance et de satisfaction reçus,

Félicitent et remercient Monsieur Pierre GRANGER pour son engagement, sa rigueur, sa disponibilité et la qualité de sa contribution aux travaux de la commission des experts,

Remercient le Canada pour avoir mis Monsieur GRANGER à la disposition de la commission des experts pendant cette période,

Souhaitent à l'intéressé une pleine réussite dans ses fonctions.

Fait à Paris, le 08 avril 2005

Les Ministres

---

**MOTION DE REMERCIEMENTS**

---

**Aux autorités Françaises**

Les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements membres, de la CONFEJES, réunis à Paris les 07 et 08 avril 2005,

- Considérant l'accueil fraternel et chaleureux dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée en terre française,
  
- Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes,

Adressent leurs sincères remerciements à Son Excellence, Monsieur Jean-François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour la qualité de l'accueil, l'enthousiasme et les conditions de travail qui ont favorisé le bon déroulement de leurs travaux,

Le prie de bien vouloir transmettre à Son Excellence, Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République et aux Hautes autorités françaises leur infinie et déférente reconnaissance.

Adressent également leurs remerciements au comité d'organisation et à tout le personnel d'appui pour leur accueil, leur disponibilité et l'efficacité du travail accompli.

Fait à Paris, le 08 avril 2005

**Les Ministres**

# **REPARTITION DES FINANCEMENTS**



## Tableau de répartition des financements 2005 : Programme I

<b>Bailleurs</b> <b>Axes</b>	<b>Canada en \$</b>	<b>Canada Qc en \$</b>	<b>Canada / N-B en \$</b>	<b>CFB en €</b>	<b>France en €</b>	<b>Fonds Commun en FCFA</b>	<b>N° Projets</b>	<b>Budget prévu FCFA</b>
<b>1</b> - Appui à l'élaboration des techniques de mise en œuvre des politiques	42 500	10000 \$ + 1 expert			10 000	5 500 000	<b>1</b> - Appui financier et technique aux Etats pour l'élaboration des politiques nationales de la jeunesse et des sports	33 000 000
<b>id.</b>		10000 \$ + 1 expert			10 000	34 000 000	<b>2</b> - Séminaire de perfectionnement des cadres aux techniques d'élaboration des plans d'action et de définition des indicateurs de résultats	44 500 000
<b>2</b> -Soutien à la recherche et à la diversification des sources de financement	40 000				20 000		<b>3</b> - Formation des formateurs en recherche de financement et de développement de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales	29 000 000
<b>6</b> -Accompagnement du processus de concertation et d'écoute des préoccupations des citoyens, des jeunes en particulier	30 000				10 000	16 500 000	<b>4</b> - Appui aux jeunes pour la création de plates formes de concertation	35 000 000
Programme III	150 000						<b>5</b> - Conférence ministérielle sur la formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports	60 000 000

3-Soutien à l'émergence de synergies au niveau international, national et local entre les différents acteurs du développement du secteur de la Jeunesse et des Sports						15 000 000	6 - Adoption définitive et mise en œuvre de la charte de bonnes relations entre les Etats et le Mouvement Sportif	15 000 000
<b>Bailleurs</b> <b>Axes</b>	<b>Canada en \$</b>	<b>Canada Qc en \$</b>	<b>Canada / N-B en \$</b>	<b>CFB en A15</b>	<b>France en €</b>	<b>Fonds Commun en FCFA</b>	<b>N° Projets</b>	<b>Budget prévu FCFA</b>
8-Renforcement des capacités organisationnelles des femmes	20 000 1 Expert	1 expert		3 000 1 Expert	10 000		7 - Réunion annuelle du GTCF	16 450 000
3-Soutien à l'émergence de synergies au niveau international, national et local entre les différents acteurs du développement du secteur de la Jeunesse et des Sports						12 000 000	8 - Contribution à la réflexion des pays membres de l'Union Européenne sur le thème : "le sport et les loisirs comme facteurs de cohésion sociale, etc..."	12 000 000
9-Positionnement de la CONFEJES comme centre de référence et de production en langue française dans le domaine de la Jeunesse et des Sports		5 000 + 1 Expert			10 000 + 10 000		9 - Recherche de partenariats susceptibles d'aider à la valorisation et à la diffusion des études et documents de référence produits par la CONFEJES, l'équipement en ouvrages techniques pédagogiques et juridiques, la traduction, l'édition et la publication de documents de base en langue française (statuts, règlements techniques, programmes de formation) au bénéfice des Confédérations sportives	15 000 000
<b>TOTAUX</b>	<b>282 500 \$</b>	<b>25 000 \$</b>		<b>3 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>83 000 000</b>		<b>259 950 000</b>
	<b>113 000 000 F</b>	<b>10 000 000 F</b>		<b>1 950 000 F</b>	<b>52 000 000 F</b>			

## PROGRAMMATION JEUNESSE 2005 : REPARTITION DES FINANCEMENTS

Axes	N° intitulé des projets	Canada en \$	Canada/Q en \$	Canada/NB en \$	CFB en €	France en €	Fonds C. en FCFA	Totaux en FCFA	Budget prévu	Financement affecté
1 - Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion et la mise en place d'une plateforme représentative des jeunes	Elaboration d'un module de formation adapté aux jeunes en difficulté	24 000 \$ 9 600 000						9 600 000	9 600 000	9 600 000
	Appui à la création et à la promotion des centres de jeunes sous la forme du guicher unique	17 125 \$ 6 850 000				5 000 € 3 250 000	3 550 000	13 650 000	13 650 000	13 650 000
	Atelier de formation des jeunes filles et femmes dans les organisations de jeunesse au leadership	18 375 \$ 7 350 000	5 000 \$ 2 000 000 + 1 expert			5 000 € 3 250 000		12 600 000	12 600 000	12 600 000
	Appui à l'organisation du Forum de la Jeunesse franco-africaine et participation de la CONFEJES	15 500 \$ 6 200 000				10 000 € 6 500 000 + 1 Expert		12 700 000	12 700 000	12 700 000
2 - Participation aux programmes de lutte contre les IST et le VIH/SIDA en milieu jeune et avec les jeunes en partenariat avec les organismes spécialisés	Formation en partenariat avec les organismes spécialisés des jeunes pairs-éducateurs en technique de communication pour le changement de comportements en matière de santé sexuelle et reproductive des adolescents	30 000 \$ 12 000 000				6 000 € 3 900 000		15 900 000	15 900 000	15 900 000

3 - Promotion de la notion de paix, de civisme, de conduite citoyenne auprès des jeunes en leur donnant les moyens d'entretenir cette paix	Réunion en vue de l'élaboration des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté				3 000 € 1950 000 1 expert	3 000 € 1 950 000	1 100 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Atelier pour le renforcement des capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés en gestion du cycle du projet				3 000 € 1950 000 expert	3 000 € 1 950 000	5 100 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 - Formation des jeunes, des encadreurs et des formateurs de formateurs	Appui à la formation initiale des cadres en Entrepreneuriat en liaison avec les instituts nationaux de la Jeunesse et des Sports	24 000 \$ 9 600 000				5 000 € 3 250 000 + 1 Expert		12 850 000	12 850 000	12 850 000
	Soutien au perfectionnement des encadreurs FIJ	23 000 \$ 9 200 000						9 200 000	9 200 000	9 200 000
	Co-financement de la formation des jeunes à l'esprit entrepreneurial et appui à la formation des jeunes à la fabrication de matériels sportifs	23 000 \$ 9 200 000					10 000 € 6 500 000	2 200 000	17 900 000	17 900 000

6 - Gestion des mécanismes de fonctionnement des fonds d'insertion	Réalisation d'une étude sur l'impact du financement dégressif et sur ses modalités d'application au FIJ	10 000 \$ 4 000 000 + 1 expert				5 000 € 3 250 000 + 1 expert	1 750 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
	Edition des documents sur la banque des données des créneaux porteurs	5 000 \$ 2 000 000				5 000 € 3 250 000		5 250 000	5 250 000	5 250 000
	Alimentation du FIJ pour l'exercice 2005	110 000 \$ 44 000 000	50 000 \$ 20 000 000			180 000 € 117 000 000 + 1 Expert	8 300 000	189 300 000	189 300 000	189 300 000
		<b>120000000 + 1 expert</b>	<b>22 000 000 + 1 expert</b>		<b>3 900 000 + 2 experts</b>	<b>154 050 000 + 4 Experts</b>	<b>22 000 000</b>	<b>321 950 000</b>	<b>321 950 000</b>	<b>321 950 000</b>

### 13 Projets financés

**Tableau de répartition des financements 2005 : Programme II EPS/SPORT**

<b>Bailleurs Axes</b>	<b>Canada en \$</b>	<b>Canada/Q en \$</b>	<b>Canada/NB en \$</b>	<b>CFB en €</b>	<b>France en €</b>	<b>Fonds C. en FCFA</b>	<b>N° projets et intitulés</b>	<b>Budget en FCFA</b>
1. concertation avec le mouvement sportif		<b>1 expert</b>			<b>10.000</b>	<b>5.500.000</b>	1 : Réunions de concertation avec le mouvement sportif	<b>12.000.000</b>
4. formation des cadres techniques et administratifs	<b>1 expert</b>					<b>15.000.000</b>	9 : Formation de cadres techniques partenariat avec confédérations	<b>15.000.000+1 expert</b>
6. Renforcement des capacités techniques, et administratives des femmes	<b>15.000</b>		<b>10.000</b>		<b>5.000</b>		7 : Programme perfectionnement des femmes entraîneures	<b>13.250.000</b>
7& 8 : Renforcement des capacités techniques adm. et de gestion du sport pour personnes handicapées	<b>25.000 + 2 experts</b>			<b>3.000 + 3.000 + 2 experts</b>	<b>5.000 + 5.000</b>	<b>21.100.000</b>	2 : Formation d'entraîneurs, classificateurs, ..., en vue des JAPHAF 2005	<b>29.000.000 + 2 experts</b>
							10 : Formation d'animateurs pour sport adapté	<b>12.500.000 + 2 experts</b>
9. Programme d'accompagnement à l'organisation des JDLF						<b>10.000.000</b>	3 : Appui aux actions de Sélection en Tennis	<b>10.000.000</b>
						<b>10.000.000</b>	6 : Formation des cadres du Niger	<b>10.000.000</b>

10. Détection et formation des jeunes talents	<b>35.000</b>				<b>100.000</b>	<b>20.000.000</b>	12 : ATN et Club CONFEJES	<b>80.000.000</b>
							5 : Appui à la détection avec confédérations	<b>19.000.000</b>
11. Compétitions sportives régionales, continent. et Inter.	<b>20.000</b>				<b>20.000</b>	<b>20.000.000</b>	4 : Camp préparatoire aux 5 <sup>ème</sup> JDLF	<b>41.000.000</b>
12. Centres d'entraînement de haut niveau	<b>20.000.000</b>	<b>10.000</b>			<b>375.000</b>		13 : Bourses FFPO	<b>255.750.000</b>
13 : Reconversion et insertion des sportifs					<b>10.000</b>		FFPO volet reconversion	<b>6.500.000</b>
14 : Lutte contre le dopage dans le sport partenariat/AMA	<b>30.000.000 + 2 experts</b>	<b>1 expert</b>			<b>10.000</b>		9 : Réunion annuelle du comité antidopage	<b>12.000.000</b>
							<b>5.000</b>	11 : Recherche en médecine traditionnelle
<b>TOTAUX</b>	<b>145.000 = 58.000.000</b>	<b>15.000 = 6.000.000</b>	<b>10.000 = 4.000.000</b>	<b>6.000 = 3.900.000</b>	<b>540.000 = 351.000.000</b>	<b>101.600.000</b>		<b>524.500.000</b>

**PROGRAMME III -2005 / REPARTITION DES FINANCEMENTS en FCFA (version finale 18/04/2005)**

AXE	N° / Intitulé des projets	Canada	Canada Québec	France	Reliquats 2004	Fonds Commun	Financement acquis/budget
<b>Axe 6-</b> Renforcement De la coopération entre les institutions N-S et S-S	<b>N°1-</b> Réunion de la <b>Commission</b> consultative permanente sur la formation des cadres	(35 000\$) 14.000.000		(10 000 €) 6.500.000	4.500.000	2.500.000	27.500.000
<b>Axe 3-</b> Appui au Développement des ressources humaines	<b>N°2-</b> Formation des formateurs des Instituts- <b>bourses</b>	(200 000\$) 80.000.000		-	-	10.000.000	90.000.000
<b>Axe 2-</b> Accompagnement des projets de rénovation et harmonisation des programmes de formation des cadres de Jeunesse, de Sport et des Loisirs	<b>N°3-</b> Etude sur l'harmonisation du programme « <b>professorat de sport</b> »	(12.500 \$) 5.000.000		(3 000 €) 1.950.000	2.500.000	1.550.000	11.000.000
	<b>N°4-</b> Etude sur l'actualisation et l'harmonisation des programmes de <b>formation des cadres de jeunesse</b>	(12 500\$) 5.000.000		(3 000 €) 1.950.000	2.900.000	1.150.000	11.000.000
<b>Axe 1-</b> Mise en place des politiques et stratégies nat. de formation des cadres + plan de formation	<b>N°5-</b> <b>Fora nationaux</b> sur la formation des cadres de jeunesse et de sport + plans	-		-	15.000.000		15.000.000



**PROGRAMME III -2005 / REPARTITION DES FINANCEMENTS en FCFA**

<b>AXE</b>	<b>N° / Intitulé des projets</b>	<b>Canada</b>	<b>Canada Québec</b>	<b>France</b>	<b>Reliquats</b>	<b>Fonds Commun</b>	<b>Financement acquis / budget</b>
<b>Axe 3-</b> Appui au DRH	<b>N°6-</b> Formation continue du personnel enseignant des Instituts + appuis	(15 000 \$) 6.000.000				5.000.000	13.700.000
<b>Axe 2-</b> Accompagnement des projets de rénovation et harmonisation des programmes de formation des cadres Jeunesse, Sport et Loisirs	<b>N°7-</b> Réactualisation du programme de formation en entrepreneuriat destiné aux formateurs des Instituts	(12 500 \$) 5.000.000				12.000.000	17.000.000
	<b>N°8-</b> Etude sur l'élaboration et l'harmonisation d'un module de formation en Loisir destiné aux formateurs des Instituts	(11 500 \$) 4.600.000	(5000\$) 2.000.000			2.900.000	9.500.000
<b>Axe 3-</b> Appui au DRH	<b>N°9-</b> Séminaire en ingénierie de la formation destiné aux formateurs de formateurs des programmes sport des pays de la CJSOI	(5000 \$) 2.000.000				8.000.000	15.000.000
<b>Axe 1 –</b> Mise en place des politiques et stratégies nat. de formation des cadres	<b>N°10-</b> Préparation de la Conférence ministérielle sur la formation des cadres	-	1 expert		Poursuite de l'action 2004 /Comité de Pilotage	7.000.000	7.000.000
<b>Total CFA</b>		<b>121.600.000</b>	<b>2 .000.000</b>	<b>10.400.000</b>	<b>47.500.000</b>	<b>35.200.000</b>	<b>216.700.000</b>
<b>Totaux en devises</b>		<b>304 000 \$</b>	<b>5000\$</b>	<b>16 000 €</b>			

**XXX<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE  
DU CIJF**

# **Projet de compte rendu de la XXXe Session ministérielle du CIJF**

***Jeudi 7 avril 2005 à Paris***

La Session débute par une minute de silence à la mémoire du Prince Rainier III de Monaco.

Monsieur Sebouh HOVNANIAN, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban, Président sortant du CIJF lit ensuite une lettre de condoléances et de soutien au Prince Albert II, qui sera signée par tous les Ministres et chefs de délégation.

Monsieur Jean-François LAMOUR, Ministre français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, nouveau Président en exercice du CIJF, souhaite la bienvenue aux participants avant de déclarer la session ouverte.

## **1) Projet d'ordre du jour**

Celui ci est adopté.

## **2) Adoption du projet de rapport de la XXIXe Session du CIJF tenue à Brazzaville le 16 mars 2004**

Celui-ci est adopté sans amendements.

## **3) Rapport financier du CIJF**

Le Secrétaire exécutif présente ce rapport.

L'exercice 2004 s'est soldé par un excédent des produits sur les charges de 299 153 €, s'expliquant par :

- l'encaissement des droits d'inscription de 33 pays,
- un versement régulier des bailleurs de fonds pour abonder ce budget,
- une contribution du Canada supérieure aux prévisions.

Les dépenses ont quant à elles respecté les prévisions, l'année des Jeux étant bien sûr celle qui occasionnera le plus de dépenses.

A un an de l'échéance du mandat du Secrétaire exécutif, la situation financière du CIJF est donc particulièrement saine.

#### **4) Rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2004 du CNJF**

Les commissaires aux comptes précisent que leurs recommandations effectuées à l'issue de leur précédente mission ont toutes été suivies par le CNJF.

Ils donnent la situation des financements fin 2004 détaillant les contributions bilatérales de la France et du Canada, les contributions multilatérales transitant par le CIJF et la contribution du Niger qui a respecté ses engagements de Brazzaville.

Ils mentionnent qu'il existe un déséquilibre résiduel de 214 478 890 FCFA, prenant en compte des frais de gestion de la contribution canadienne et de celle désormais annoncée de Monaco.

Les ministres adoptent une Résolution (CIJF/XXX/n°1) accordant quitus au CNJF pour l'exercice 2004.

#### **5) Rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2004 du CIJF**

Les commissaires aux comptes signalent en préambule que toutes les recommandations effectuées lors de leur précédente mission ont été prises en compte par le secrétariat exécutif.

Considérant le compte rendu des commissaires aux comptes et le rapport financier du Secrétaire exécutif les ministres décident d'adopter une Résolution (CIJF/XXX/n°2) approuvant les états financiers du CIJF pour l'exercice terminé au 31 décembre 2004 et de donner quitus au Secrétaire exécutif pour sa gestion 2004.

#### **6) Rapport moral du Secrétaire exécutif**

Celui-ci rappelle que suite à la recommandation des Ministres de la CONFESJES prise à Brazzaville, le Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernement de Ouagadougou en novembre 2004 a acté le transfert du CIJF comme organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Il notifie ensuite qu'à ce jour 45 pays sont inscrits pour les Vèmes Jeux, 10 d'entre eux ne s'étant pas encore acquitté de leurs frais d'inscription.

Il exhorte ceux-ci à régulariser au plus vite leur situation faute de quoi ils pourraient ne pas participer aux Jeux, conformément à deux Résolutions ministérielles prises dans ce sens.

Il souligne les rôles respectifs et l'implication des Fédérations Internationales, du C.I.O., de la CONFESJES et de l'AIF dans le dossier des Vèmes Jeux, les remerciant pour leur soutien constant.

Il fait état de ses différentes rencontres avec les partenaires du CIJF dans les diverses assemblées générales annuelles, les grands évènements sportifs comme les Jeux Olympiques d'Athènes ou lors des réunions du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF).

Il remercie les autorités françaises et nigériennes qui ont facilité son installation à Niamey au début de l'année, facilitant le rôle de supervision du CNJF.

Il rappelle enfin qu'un rapport d'évaluation d'octobre 2004 préconisait quelques pistes pour appréhender au mieux les derniers mois qui nous séparent de la tenue des Jeux.

## **7) Etat d'avancement de préparatifs des Vèmes Jeux**

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie du Niger, Monsieur Abdourahmane SEYDOU, rappelle en préambule que le Niger est mobilisé sur cette préparation stigmatisant l'engagement des plus hautes autorités de l'Etat.

Il précise ensuite les dispositions prises pour terminer à temps le village des Jeux de la Francophonie, l'Etat ayant repris à son compte le mandat juridique et financier. Un contrat a été signé le 23 mars avec une entreprise sénégalaise, CES Africa qui prévoit de terminer les travaux fin septembre.

Il tient ensuite à faire part de son sentiment sur le budget conventionnel adopté à Brazzaville qui lui apparaît sous-dimensionné et souhaite que les bailleurs de fonds envisagent d'apporter des financements complémentaires pour que le Niger puisse mener à bien la préparation des Jeux.

Un large débat s'engage sur ce point.

Les bailleurs de fonds estiment que leur marge de manœuvre est réduite, les financements étant déjà affectés à cette date. Les ministres font part de leur inquiétude devant le retard pris par le Niger. Ils souhaitent :

- obtenir des garanties du Niger à mobiliser des fonds supplémentaires, notamment auprès des institutions financières internationales,
- s'en tenir au budget de Brazzaville en demandant d'étudier des réaffectations budgétaires dans ce strict cadre.

Ils se déclarent prêts à envoyer des experts sur demande du Directeur Général du CNJF, pour étudier les solutions adéquates à mettre en œuvre et pour apporter un appui au Niger.

Ils mandatent le Secrétaire exécutif pour effectuer un suivi au plus près de ces dispositions, lui demandant de produire un rapport de l'état d'avancement du dossier au 30 mai 2005, en vue de prendre une décision sur l'attitude à adopter.

Une Résolution des ministres (CIJF/XXX/n°3) précise l'ensemble de ces dispositions.

## **8) Etat d'avancement des préparatifs des VIèmes Jeux de Beyrouth 2009**

Le représentant du Liban précise que si le Comité d'Organisation n'est pas encore formé et le budget non établi, celui-ci devrait être présenté fin juillet, de sorte que les bailleurs de fonds pourront l'examiner et annoncer le montant de leur contribution lors de la prochaine réunion du CIJF.

Des élections législatives vont bientôt désigner les députés pour un mandat de 4 ans, ce qui nous sépare de la tenue des Jeux.

Paris, le 11 avril 2005

**RÉSOLUTION CIJF/XXX/ N°1**

---

**Portant sur la gestion du Comité National des Vèmes Jeux de la francophonie  
pour l'exercice budgétaire 2004**

- Après étude des rapports des commissaires aux comptes sur la gestion CNJF pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2004

Les Ministres du CIJF, réunis à Paris le 7 avril 2005

décident

- d'accorder le quitus à la gestion du CNJF pour l'exercice budgétaire 2004

Les Ministres du CIJF

**RÉSOLUTION CIJF/XXX/ N°2**

---

**Portant sur la gestion du secrétariat exécutif du CIJF pour l'exercice  
budgétaire 2004**

- Après examen des rapports des commissaires aux comptes sur la gestion du secrétaire exécutif du CIJF pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2004
- Considérant les éléments apportés par le Secrétaire exécutif sur les différents points identifiés dans le dit rapport

Les Ministres du CIJF, réunis à Paris le 7 avril 2005

décident

- d'approuver les états financiers du CIJF arrêtés au 31 décembre 2004
- de donner quitus au Secrétaire exécutif pour sa gestion 2004

Les Ministres du CIJF

RÉSOLUTION CIJF/XXX/ N°3

---

**Portant sur le budget définitif d'organisation des Vèmes Jeux de la francophonie**

- Considérant l'augmentation conséquente du budget d'organisation présenté par le Directeur Général des jeux,
- Considérant les explications fournies par le Directeur Général concernant les écarts constatés entre le budget conventionnel adopté à Brazzaville et le projet de budget définitif des Jeux de Niamey 2005
- Considérant qu'il reste 8 mois avant le début des Jeux de la francophonie
- Considérant que les budgets des bailleurs de fonds sont à cette date déjà affectés,
- Considérant le manque d'expertise sur certains postes présentés en forte augmentation,

Les Ministres du CIJF, réunis à Paris le 7 avril 2005

décident

- de demander au CNJF de maintenir le budget définitif au niveau de celui adopté à Brazzaville en mars 2004,
- de demander au Niger d'apporter dans les meilleurs délais des garanties sur sa capacité à supporter les financements additionnels requis pour la réalisation des Vèmes Jeux,
- de mettre à la disposition du Niger, sur demande du Directeur Général, des spécialistes pour affiner ce budget et apporter un appui au CNJF dans chaque secteur répertorié,
- de charger le Secrétaire exécutif d'effectuer le suivi de cette résolution, d'en rendre compte régulièrement et de présenter un rapport complet de la situation au 30 mai 2005

Les Ministres du CIJF



**RAPPORT GENERAL  
DE LA REUNION DES EXPERTS  
(4 Au 6 Avril 2005)**

Du 04 au 06 avril 2005 s'est tenue à l'hôtel Novotel Paris Tours Eiffel, la réunion préparatoire des experts à la 30<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES.

La cérémonie d'ouverture, après une minute de silence observée en mémoire de Feu Monsieur Karamoko Mory KONTE, Directeur Adjoint des Programmes EPS/Sport, a connu deux allocutions, notamment celles du Secrétaire Général de la CONFEJES, Monsieur Victor KOUASSI et de Monsieur Valéry GENNIGES, Conseiller Technique de Monsieur le Ministre français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Président de la cérémonie en représentation de Monsieur le Ministre.

Après avoir rappelé que l'usage voulait que la présidence de la réunion des experts soit assurée par un représentant du Ministre du pays hôte, Monsieur Victor KOUASSI, Secrétaire Général de la CONFEJES a adressé ses remerciements aux autorités françaises et à l'association EGIDE, en charge de l'organisation, pour la qualité de l'accueil réservé à l'ensemble des délégations et les excellentes conditions de travail proposées.

Il a souligné le rôle joué par la France au sein de la CONFEJES depuis la réunion constitutive qu'elle a accueillie en 1969.

Il a salué la participation en qualité et en quantité des pays membres et des institutions partenaires invitées, et il a souhaité un bon séjour et de fructueux travaux à tous.

Monsieur Victor KOUASSI a mis l'accent sur l'importance et le nombre de points à débattre et il a conclu sur le souhait que la seule ville francophone encore en compétition soit retenue en juillet prochain par les membres du CIO pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012.

Dans son allocution d'ouverture de la cérémonie, Monsieur Valéry GENNIGES, a relevé l'importance stratégique de la Conférence dans la vie de la CONFEJES. Il a souhaité la bienvenue, un bon séjour à tous à Paris et d'excellents travaux à tous les participants.

## **Formation du bureau :**

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la formation du bureau constitué ainsi qu'il suit :

- président : Monsieur Valéry GENNIGES, Conseiller Technique du Ministre français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ;
- rapporteur, Monsieur Michel OUBDA, Directeur Général de la Jeunesse du Burkina Faso.

## **Adoption de l'ordre du jour**

Présenté par le Secrétaire Général, il est immédiatement adopté par acclamation.

## **Présentation du bilan des activités 2000-2004**

Le Secrétaire Général a demandé à plusieurs de ses collaborateurs de faire une présentation rapide de ce bilan, le document détaillé ayant été présenté lors de la réunion des experts du Bureau de la CONFEJES en décembre 2004 à Saly (Sénégal) puis adressé à chaque Etat ou Gouvernement membre (document/CONFEJES/2005/C30-03.1).

S'agissant du Programme I, il est rappelé que l'appui institutionnel à la mise en place et au renforcement des politiques nationales de la jeunesse et des Sports constitue une priorité de la CONFEJES.

Il a été décliné en 3 objectifs spécifiques :

- développer les capacités des pays en planification des politiques de jeunesse et de sport,
- accompagner les processus de planification de ces politiques,
- réaliser, sous l'égide du Secrétariat général, des études et recherches spécifiques sur des problèmes concrets et des thèmes d'actualité résultant des besoins des pays membres.

A propos des 2 premiers objectifs, il a été relevé une volonté manifeste de la part de l'ensemble des pays du Sud de se doter d'une politiques nationale de jeunesse et de sports. Cependant le système de mise en place de cette politique varie sensiblement selon les pays.

Concernant le 3<sup>ème</sup> objectif, il a été rendu compte des actions menées par la CONFEJES dans 5 directions.

Il lui a été possible de renforcer son audience internationale, de se doter d'instruments permettant d'assurer son rôle de référence et de conseil auprès des pays membres, de suivre et d'évaluer ses actions et d'accroître largement la participation des femmes et des jeunes filles dans ses programmes.

S'agissant du Programme II-Jeunesse, 3 objectifs spécifiques devaient être atteints :

- soutenir les actions d'insertion des jeunes par la promotion des activités socio-éducatives et par le développement de la vie associative,
- contribuer à une participation équitable des femmes et des jeunes filles aux activités et programmes de la CONFEJES,
- soutenir les stratégies d'insertion économique des jeunes.

Le taux de réalisation découlant de ces différents objectifs ont avoisiné les 100 %, sauf en 2001 (79 %).

Une partie de l'exposé a été plus spécialement consacré à retracer les actions menées dans le cadre du FIJ et à évoquer les conséquences des décisions de Kigali sur le financement dégressif.

Pour le Programme II-Sport, ont été également passées en revue les actions menées dans la perspective des 5 objectifs à atteindre :

- mobilisation des jeunes par la pratique sportive,
- développement des pratiques sportives de haut niveau,
- lutte contre le dopage et protection de la santé des sportifs,
- participation équitable des femmes et jeunes filles aux activités et programmes de la CONFEJES,
- promotion du sport pour personnes handicapées.

Il a été souligné les acquis significatifs enregistrés durant ces 4 années, en particulier pour ce qui concerne le sport de proximité, la détection des jeunes talents, le soutien aux Centres de Haut Niveau, la concertation avec les partenaires du Mouvement sportif, la lutte contre le dopage et l'approche genre qui est désormais ancrée dans les habitudes de programmation de la CONFEJES, même si certains résultats doivent être encore consolidés.

Dans d'autres domaines, l'intervention de la CONFEJES reste à préciser pour tenir compte de l'évolution du contexte, notamment pour la formation des cadres techniques et le sport scolaire.

Le Programme III comportait également 3 objectifs spécifiques :

- contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance en matière de formation des cadres,
- renforcer les capacités des ministères et des structures de formation,
- soutenir le processus d'harmonisation des programmes des instituts et l'intégration des nouveaux besoins de formation.

Pour le premier de ces objectifs, les foras nationaux et les séminaires de validation et de bilan ont mobilisé 335 cadres dans 10 pays.

Un guide sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales, capitalisant les contenus de formation dispensés entre 2000 et 2002 est aujourd'hui disponible.

Deux années de préparation vont aboutir, en juin prochain, à l'organisation à Haïti de la Conférence ministérielle sur la formation des cadres.

Pour le 2<sup>ème</sup> objectif, l'action de la CONFEJES s'est exercée dans 4 directions :

- la formation en ingénierie de la formation (4 séminaires de formation au bénéfice de 75 cadres originaires de 21 pays,
- la formation continue des enseignants en exercice dans les instituts a permis notamment d'intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes d'enseignement de ces instituts et de faire bénéficier des sessions de formation 130 enseignants,
- la formation continue des Correspondants nationaux, appuyée par l'élaboration d'un vade-mecum remis à chacun de ceux qui ont suivi les 2 séminaires au bénéfice de 30 pays.
- les bourses d'études supérieures, permettant l'accès à des études supérieures lorsque les programmes ne sont pas disponibles dans le pays d'origine des bénéficiaires. 44 bourses ont été attribuées entre 2000 et 2004.

S'agissant du 3<sup>ème</sup> objectif, 4 groupes d'études mobilisant 54 participants du Nord et du Sud ont été chargés de conduire les travaux à travers une démarche d'ingénierie de la formation.

Le professorat d'EPS est en expérimentation. Le programme harmonisé final suivra cette étape.

Le référentiel de formation du professorat de sport est établi pour le 1<sup>er</sup> cycle.

La prochaine étape consistera à proposer les contenus de programme pour expérimentation.

Le professorat de Jeunesse et d'Animation suit les mêmes étapes, ainsi que le module de formation des formateurs en Loisir.

Il convient enfin de signaler l'importance des réunions de la Commission Consultative Permanente, le développement de partenariats et de réseaux et la mobilisation de l'expertise nationale et internationale.

## **Intervention du Comité Scientifique de lutte contre le dopage en Francophonie par le Dr Bernard SIMON, membre du Comité**

Le Dr Bernard SIMON a rappelé les principales actions réalisées par ce Comité depuis sa création en juillet 2001 :

- élaboration d'un répertoire des Comités Nationaux de lutte contre le dopage,
- progression du nombre de ces Comités de 7 à 27,
- instauration d'une journée d'information sur le dopage dans tous les pays

- production et diffusion d’affiches et de dépliants concernant la prévention ,
- formation des responsables nationaux de programmes de lutte contre le dopage.

Pour la 2ème programmation quadriennale, les priorités suivantes ont été retenues :

- réaliser une recherche sur les plantes traditionnelles utilisées à des fins de dopage,
- Poursuivre la création de dispositifs nationaux de lutte contre le dopage de manière à ce que chaque pays membre dispose d’un Comité national,
- Soutenir les actions de lutte anti-dopage par la prévention, l’information, la formation et l’organisation de contrôles,
- développer et entretenir des partenariats, notamment avec l’AMA, en particulier son bureau d’Afrique du Sud,
- favoriser, si les évènements le permettent, la création d’un laboratoire antidopage à Abidjan (Côte d’Ivoire),

Pour conclure, le Dr SIMON a insisté sur l’importance, pour la CONFEJES et ses Etats et Gouvernements membres, à la veille de l’adoption en octobre 2005 de la Convention contre le dopage de l’UNESCO, d’apporter leur contribution dans la lutte internationale contre le dopage.

## **Intervention de l’Agence Mondiale Antidopage (AMA) par Monsieur Frédéric DONZE, responsable de la communication à l’AMA**

Après un rappel des problèmes généraux du dopage, des rôles et missions de l’AMA, Monsieur DONZE a évoqué la Déclaration de Copenhague (mars 2003), déclaration politique signée à ce jour par 163 gouvernements, et la Convention internationale contre le dopage dans le sport qui sera présentée pour approbation à la prochaine Conférence générale de l’UNESCO (3-21 octobre 2005) à Paris. Première convention de portée universelle contre le dopage, ce document formalisera l’engagement des gouvernements dans la lutte contre le dopage et montrera leur engagement au côté du Mouvement Sportif. Cette Convention permettra ainsi de coordonner les foras en présence.

M. DONZE a ensuite présenté les programmes, activités et réalisations de l’AMA, en insistant sur les aspects relatifs à l’éducation.

Une documentation dans ce domaine est disponible sur le site :

**[www.wada-ama.org](http://www.wada-ama.org)**

Enfin, il a proposé plusieurs actions de coopération avec la CONFEJES :

- organisation en partenariat de symposiums régionaux,
- mise à disposition par l’AMA de mutuel éducatif et de documentation sur l’antidopage,
- présence aux prochains Jeux de la Francophonie, notamment par un stand au Village des Jeux,
- perspective d’organisation d’un symposium d’information pour les journalistes africains.

## **Intervention du groupe de travail chargé de la promotion de la participation des jeunes filles et des femmes aux activités de jeunesse et de sport (GTCF) par Madame Michèle TOUSSAINT, membre du Groupe**

Cette intervention fait suite à un souhait exprimé par le groupe lors de sa dernière réunion tenue à Dakar en novembre 2004, qu'une de ses membres puisse présenter le bilan de ses activités lors de la prochaine session ministérielle.

Mme Michèle TOUSSAINT (France) a présenté rapidement l'historique de la création du GTCF, sa composition et ses objectifs principaux.

Ses actions principales ont été :

- la mise en place d'un réseau de coordinations régionales conformément à la structuration en régions de la CONFEJES. Elle est aujourd'hui terminée. Plus de 17 réseaux nationaux sont en état de fonctionnement.
- le développement de la formation en s'appuyant sur les possibilités offertes par les programmes de la CONFEJES,
- la mise en place d'activités concrètes telles que l'organisation de manifestations sportives féminines, des actions sur le thème « sport et santé », « femmes et faculté d'entreprendre », l'élaboration d'expertise féminine dans le domaine du sport, etc...
- le positionnement du GTCF auprès d'autres organismes internationaux.

Il faut signaler sur ce point l'existence d'un partenariat entre le GTCF et le Groupe de Travail International conclu depuis février 2004.

Dans le cadre de la contribution de la CONFEJES à la mise en œuvre du cadre décennal de la Francophonie, le GTCF a retenu l'objectif stratégique suivant : « œuvrer au renforcement des capacités des jeunes filles et des femmes en vue de leur accession à l'autonomie et à la prise de décision en matière de jeunesse et de sport ».

Pour atteindre cet objectif, le GTCF s'est fixé 11 objectifs opérationnels concrétisés par 27 actions à entreprendre durant la période de la 2ème programmation quadriennale de la CONFEJES.

X

X X

A la suite de ces différents exposés, un débat est ouvert, permettant principalement au Secrétaire Général d'apporter les précisions souhaitées, notamment sur le FIJ et la mise en œuvre des politiques nationales.

Il est également souhaité que des relations partenariales soient rapidement établies avec l'AMA.

## Jeux de la Francophonie

Le Secrétaire Général a fait distribuer à l'ensemble des délégations une note d'information retraçant l'ensemble du processus ayant abouti à l'adoption par le X<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de Ouagadougou de la modification du Statut du CIJF, qui deviendra, à l'issue des Jeux de Niamey, une structure subsidiaire de l'AIF.

Il rappelle à cette occasion que la présente session ministérielle aura à désigner les 7 ministres qui représentent la CONFEJES au Conseil d'Orientation nouvellement créé.

La parole a ensuite été donnée à M. Michel DACH, Secrétaire Exécutif du CIJF.

Celui-ci a indiqué que sur 45 Etats et gouvernements inscrits, 35 ont versé à la date requise leur cotisation statutaire.

Il a invité avec insistance les retardataires à s'acquitter au plus vite de cette obligation. Ainsi ceux qui ne seront pas à jour à la fin du mois de mai ne pourront plus, pour des raisons d'organisation générale des concours, participer à la partie artistique des Jeux.

Faisant ensuite un point sur l'ensemble de l'organisation de la partie sportive, M. DACH a souligné l'implication sans pareille des Fédérations Internationales dans la préparation et l'organisation des Jeux.

Il a également adressé ses remerciements à la CONFEJES pour sa contribution.

La Commission médicale internationale a été créée. Elle est présidée par le Dr URILLAC (France).

Enfin, les trois (3) dates réglementaires seront prochainement préposées aux parties pour la visite des Chefs de délégation ou de mission à Niamey.

Avant de passer la parole au Directeur Général du CNJF, le Secrétaire exécutif a tenu à mentionner que le Secrétaire général de l'OIF estimait que le dossier des Vèmes Jeux était le dossier prioritaire de la Francophonie pour 2005.

Le Docteur SERIBA, nouveau Directeur Général du CNJF, a tenu dès le début de son intervention, à confirmer l'organisation des Jeux aux dates prévues. D'ici la fin du mois d'avril, d'importants retards auront été rattrapés.

Le Directeur Général a indiqué que l'Etat nigérien est désormais pleinement impliqué dans les Jeux, ce qui constituerait une garantie, en particulier pour l'achèvement fin septembre du Village des Jeux.

Cependant, il a aussi rappelé que le budget présenté en 2001, puis réévalué à Brazzaville en 2004, devrait être à nouveau largement revu pour permettre l'organisation de Jeux de qualité.

Enfin, il a annoncé la nomination de 15 présidents de Commission qui pourront être bientôt interrogés directement pour toutes informations utiles, par chacune des délégations pouvant participer aux Jeux.

## **Présentation et examen du projet de contribution de la CONFEJES à la mise en œuvre du cadre décennal de la Francophonie, du projet de programmation quadriennale 2005-2008 et des projets de programme 2005**

Le Secrétaire Général a rappelé en préambule que les documents relatifs à ces 3 projets ont été adressés à chaque délégation avant la tenue de la Conférence.

De plus, ces projets avaient été auparavant présentés et corrigés à l'occasion de 2 réunions des experts du Bureau de la CONFEJES en décembre 2004 à Saly (Sénégal) puis en janvier 2005 à Paris (France).

Il a donc été demandé aux différents collaborateurs du Secrétaire Général de faire seulement une présentation rapide par programme des éléments essentiels du projet de programmation quadriennale et du projet de programme 2005.

Le Secrétaire Général a également tenu à souligner que, pour la première fois une information a été reçue à l'avance sur le financement des différents programmes, ainsi que quelques annonces concernant des versements au Fonds Commun. Il a pu ainsi être largement tenu compte de ces indications dans le projet de programme 2005.

Après les différentes présentations, un large débat a pu s'instaurer. Les principales interventions ont porté sur :

- les moyens d'améliorer le fonctionnement du FIJ et en particulier sur la pérennisation des projets réalisés par les jeunes avec un financement de la CONFEJES ;
- l'inquiétude manifestée par les pays ayant des difficultés à mettre en place une politique nationale ou non à jour de leurs cotisations statutaires, quant à leur non éligibilité annoncée aux différents programmes ;
- l'intérêt d'une approche différenciée pour répondre aux besoins spécifiques de certains pays, notamment ceux qui sont géographiquement éloignés et ceux qui sont en situation d'après guerre ;
- l'importance d'une action soutenue dans le domaine de la formation et le rôle de passerelle que doit jouer la CONFEJES entre les pays du Nord et du Sud ;
- l'objectif d'excellence au niveau mondial que doivent atteindre les Centres Internationaux de haut niveau ;
- l'importance du développement annoncée d'une solidarité et d'échanges d'expériences au plan régional ;
- les réticences parfois existantes à la création de plates-formes nationales de concertation pour les jeunes.

A l'issue de ce débat et des éclaircissements apportés par le Secrétaire Général, il a été décidé de proposer aux Ministres l'adoption des documents présentés.

## **Annonces d'alimentation du Fonds Commun**

M. Valéry GENNIGES, Président de la réunion des experts, a procédé à un tour de table indicatif sur cette question.

Un nombre important de délégations ont déclaré que ce point était de la seule compétence de leurs Ministres.



Cependant les annonces suivantes, certaines sous réserve, ont pu être faites :

- Cameroun : 4.000.000 FCFA ;
- Canada 85.000 dollars canadiens ;
- Canada Québec : 5 000 dollars canadiens ;
- Canada-Nouveau Brunswick : 5 000 dollars ;
- Communauté Française de Belgique : 29.393 euros ;
- France : 182.466 euros ;
- Madagascar : 1.000.000 FCFA ;
- Maroc : 5.000 dollars américains ;
- Sénégal : 2.000.000 FCFA ;
- Togo : 2.000.000 FCFA.

Soit un total provisoire évalué à 188.208.350 FCFA

## **Propositions du thème de réflexion de la 31ème session ministérielle**

Cette démarche est une initiative nouvelle proposée par les experts des Etats et Gouvernements membres du bureau lors de leur réunion en décembre 2004.

Deux thèmes ont été proposés par le document introductif du Secrétariat Général à la réflexion des experts, à savoir :

- le financement du sport et des programmes de jeunesse dans les pays du Sud ;
- les conséquences de la décentralisation sur les politiques de jeunesse et de sport.

Après un bref rappel, le choix des experts s'est rapidement orienté vers le thème du financement. Après un débat très nourri sur le libellé du thème, il a été décidé de proposer aux Ministres de retenir le thème de réflexion suivant : «le financement des plans d'action des politiques nationales de jeunesse et de sport dans les pays francophones ».

## **Présentation du projet de modification des textes fondamentaux**

Le texte du nouveau projet ainsi qu'une note explicative avait été adressés avant la Conférence à tous les Etats ou Gouvernements membres.

Il a également été rappelé que, suivant la décision prise à Brazzaville par les Ministres, une commission, constituée des experts du Bureau de la CONFEJES a été mise en place pour assurer la relecture du nouveau projet.

Plusieurs demandes d'explication ont cependant été présentées, principalement sur la date d'effet des nouveaux textes fondamentaux et sur la date de prise effective de fonction du Secrétaire Général et des Cadres nouvellement nommés au Secrétariat Général.

Il a également été souhaité qu'une réflexion soit prochainement menée sur la nature même des textes fondamentaux qui, à ce jour, réunissent dans un même document, conformément à une décision antérieure de la Conférence, les statuts de la CONFEJES, le statut de personnel du Secrétariat Général et les règles financières et comptables.

Au cours du débat, le Secrétaire Général et le Directeur des Affaires Financières, M. Mansour SY, ont eu l'occasion de rappeler que les différentes modifications apportées correspondaient toutes à des résolutions antérieurement adoptées par la CONFEJES et qu'aucun autre élément n'avait été introduit.

Ces différentes précisions apportées, le document présenté par le Secrétariat Général est adopté sur proposition du Président pour être proposé en la forme aux Ministres

Fait à Paris, le 06 avril 2005

**La réunion des Experts**

**RAPPORT DE LA COMMISSION  
ADMINISTRATIVE ET  
FINANCIERE  
(CAF)**

**PARIS LE 04 AVRIL 2005**

A la faveur de la 30<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES, la Commission Administrative et Financière s'est réunie le Lundi 04 avril 2005 à partir de 8h30 dans la salle Rhin de l'hôtel NOVOTEL PARIS TOUR EIFFEL.

Les délégués des pays et Gouvernements membres suivants ont pris part à cette réunion :

1. Cameroun
2. Canada
3. Canada/Québec
4. Communauté Française de Belgique
5. Egypte
6. France
7. Liban
8. Madagascar
9. Mauritanie

\* Les Commissaires aux comptes :

- Michel RITZ de la France
- André BELANGER du Canada-Québec

\* Le Secrétariat Général de la CONFEJES

- Le Secrétaire Général, M. Victor KOUASSI
- Le Directeur Administratif et Financier par intérim, M. Mansour SY,
- Le Conseiller Technique, M. Aimé OUELLET,
- Le Conseiller Technique, M. Alain GAUTIER,
- Le Directrice des Programmes Jeunesse, Mme Jeanne Marie IBA-BA,
- La Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse, Mme Nicole NDONGO,
- La Comptable, Mme DIOUF Hawa MBALLO

Introduisant la réunion, M. Victor KOUASSI, a souhaité la bienvenue aux délégués et a procédé à la vérification de la présence des membres statutaires de la Commission Administrative et Financière mise en place par résolution n° 21/CONFEJES/XXIX-2003 pour le biennium 2003-2004 et noté que tous les membres étaient présents.

Par la suite, la Commission Administrative et Financière (CAF) a désigné, à l'unanimité M. Jean Pierre BASTIEN du Canada-Québec comme Président de séance et M. Mansour SY du Secrétariat Général comme rapporteur.

Le Président a par la suite demandé aux membres de la Commission Administrative et Financière (CAF) d'observer une minute de silence à la mémoire de Karamoko Mory KONTE, Directeur adjoint des Programmes EPS/SPORT, décédé à Dakar le 26 janvier 2005.

L'ordre du jour ci-après a alors été adopté :

1. Rapport des Commissaires aux comptes,

2. Note d'information du Secrétariat Général,
3. Compte rendu financier exercice 2004,
4. Projet de budget de fonctionnement exercice 2005,
5. Projet de modification des Textes fondamentaux,
6. Questions diverses.

## **Chapitre I – Rapport des Commissaires aux Comptes**

**1-1)** – Les Commissaires aux comptes ont commencé par faire le suivi de leurs missions précédentes concernant les points suivants :

- La nomination de M. SY Mansour, comme Directeur Administratif et Financier par intérim,
- Le départ de M. WOEDEME,
- La suppression du compte Fonds Commun,
- L'impôt non résident sur les revenus du compte PCFC

Après examen minutieux sur pièces et sur place, de tous les dossiers concernés, liés au départ de M. WOEDEME, les Commissaires aux Comptes certifient que les justifications apportées par le Secrétariat Général sont exactes et que les accusations transmises par M. WOEDEME aux pays sont non fondées.

**1.2)** – Il faut noter que la CONFEJES est désormais dotée d'une comptabilité générale conforme aux normes comptables en Afrique de l'Ouest et que le suivi budgétaire et comptable des programmes ne dépend plus du compte bancaire qui lui était auparavant associé mais plutôt de la nomenclature budgétaire et comptable.

### **1.3) - Chapitre II : Certification des comptes**

Lors de leur vérification, les Commissaires ont examiné les comptes bancaires suivants qui retracent les activités de la CONFEJES :

#### **- Fonctionnement**

SGBS - Compte 01029 022802042021

#### **- Fonds commun**

Ce compte a changé de numéro :

De BICIS - Compte 01520 952060231016

A BICIS – Compte 01528 006023100047

**- Fonds des programmes**

BICIS - Compte 01528 – 006009500053  
Ecobank – Compte 01002 005027201023

**- Fonds d'insertion des jeunes (FIJ)**

Crédit Lyonnais - Compte 01030- 951219107000  
Ecobank – Compte 0102 005027201015

**- Programme CONFESJES de formation des cadres (PCFC)**

Crédit Lyonnais 01030 - 951027107000 Dakar  
Banque Nationale du CANADA 02-044-25 Québec

**- Fonds français de préparation olympique (FFPO)**

Crédit Lyonnais - Compte 01030- 951002107000 56  
BNP-Paribas- Compte 00567 00001443120 29 Paris

À la suite de la vérification des comptes arrêtés le 31 décembre 2004, les Commissaires certifient les soldes bancaires ci-après :

**a) Fonctionnement**

\* SGBS - Compte - Compte 01029 22802042021 **en FCFA**

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03) ... 21 194 208  
- Encaissements ..... 317 278 481  
- Décaissements ..... - 259 428 925

- Solde positif au 31.12.04 (compte courant)..... **79 043 764**

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débité..... 81 582 248  
- Des chèques reçus non crédités ..... 5 449 000

Le résultat de l'exercice est de : ..... **2 910 516**

**b) Fonds commun**

\* BICIS - Compte 01528 006023100047 **en FCFA**

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03) ..... 65 477 420  
- Encaissements .....527 088 021  
- Décaissements ..... - 449 464 177  
- Solde positif au 31.12.04 (compte courant)..... **143 101 264**

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débité..... 0  
- Des chèques reçus non crédités ..... 40 000 000

Le résultat de l'exercice est de : ..... **183 101 264**

**c) Fonds des Programmes**

**\* BICIS - Compte 01528 – 06009500053 en FCFA**

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03) .....	33 852 420
- Encaissements .....	223 647 237
- Décaissements .....	- 243 670 377
- Solde positif au 31.12.04 (compte courant) .....	<b>13 829 280</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	0
- Des chèques reçus non crédités .....	4 0000 000
Le résultat de l'exercice est de : .....	<b>53 829 280</b>

**\*Ecobank – Compte 01002 005037201023 en FCFA**

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03) ...	178 345 116
- Encaissements .....	518 316 713
- Décaissements .....	- 641 607 104
- Solde positif au 31.12.04 (compte courant) .....	<b>55 054 725</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	- 31 130 400
- Des chèques reçus non crédités .....	57 531 110
Le résultat de l'exercice est de : .....	<b>81 455 435</b>

**d) Fonds d'insertion des jeunes (FIJ)**

**\* Crédit Lyonnais- Compte 01040-951219107000 en FCFA**

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03).....	12 709 114
- Encaissements .....	20 328 542
- Décaissements .....	- 30 420
- Solde positif au 31.12.04 (compte courant).....	<b>33 007 236</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	0
- Des chèques reçus non crédités .....	0
Le résultat de l'exercice est de :.....	<b>33 007 236</b>

**\* Ecobank – Compte 01002 005037201015 en F CFA**

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03) ...	167 829 469
- Encaissements .....	272 363 583
- Décaissements .....	- 202 937 811
- Solde au 31.12.04 (compte courant).....	<b>237 255 241</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	- 77 031 110
- Des chèques reçus non crédités .....	11 069 558
Le résultat de l'exercice est de : .....	<b>171 293 689</b>

**e) Programme CONFESJES de formation des cadres (PFC, ex FCFC)**

\* Crédit Lyonnais - Compte 01030 951037107000 en FCFA

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03) .....	51 801 628
- Encaissements .....	354 648 130
- Décaissements .....	- 266 928 706
- Solde positif au 31.12.04 (compte courant) .....	<b>139 521 052</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	- 382 918
- Des chèques reçus non crédités.....	0
Le résultat de l'exercice est de : .....	<b>139 138 134</b>

\* Banque Nationale du CANADA – Compte 02-044-25 Québec en \$ Can.

- Solde initial (conforme au solde positif au 31 12.03).....	319 609,75
- Encaissements .....	50 245,90
- Décaissements .....	- 339 316,94
- Solde positif au 31.12.04 (compte courant) .....	<b>30 538,71</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	0
- Des chèques reçus non crédités.....	0
Le résultat de l'exercice est de.....	<b>30 538,71</b>

**f) Fonds francophone de préparation olympique (FFPO)**

\* Crédit Lyonnais - Compte 01030- 951002107000 56 en F CFA

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03) .....	23 298 763
- Encaissements .....	23 704 352
- Décaissements .....	- 34 266 365
- Solde positif au 31.12.04 (compte courant) .....	<b>12 736 750</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	- 2 491 053
- Des chèques reçus non crédités.....	0
Le résultat de l'exercice est de.....	<b>10 245 697</b>

\* BNP-Paribas - Compte 00567 00001443120 29 Paris en €

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.03) .....	569 023,88
- Encaissements .....	356 605,73
- Décaissements .....	- 886 943,73
- Solde positif au 31.12.04 : .....	<b>38 685,88</b>

Compte tenu de ce solde :

- Des chèques émis non débités.....	0
- Des chèques reçus non crédités.....	0
Le résultat de l'exercice est de.....	<b>38 685,88</b>

**1-4) – Le compte de résultat**

Les Commissaires aux comptes ont validé les comptes de résultat et du bilan de la nouvelle comptabilité ce qui met ainsi à la disposition des ordonnateurs des outils modernes de suivi des engagements, des contributions reçues et des dépenses.

**1-5) – Le bilan**



Les Commissaires aux comptes ont présenté le bilan et recommandé de dresser l'inventaire des biens à immobiliser et de les valoriser de préférence à hauteur de leur valeur résidentielle.

Concernant les contributions, la situation des restes à recevoir a été établie pour les arriérés de cotisations statutaires, les contributions au Programme, au Fonds Commun, au FIJ, au PCFC et au FFPO.

Les Commissaires aux comptes ont terminé leur rapport en formulant les recommandations suivantes que la Commission Administrative et Financière a adoptées pour recommandation à la Commission des Experts :

Adapter les règles financières et comptables pour poser en principe que les comptes de la CONFESJES sont désormais présentés selon les normes comptables en usage dans l'ouest africain et que le plan comptable qui, conditionne le suivi des programmes, est soumis et adopté par la conférence ministérielle, qui éventuellement peut déléguer cette prérogative au Bureau.

Verser les financements du « Fonds Commun », suivis de manière spécifique à travers la nomenclature comptable, sur le compte en banque du fonctionnement.

Suivre le dossier fiscal du PCFC ;

Dresser l'inventaire des biens à immobiliser et de les valoriser de préférence à hauteur de leur valeur résiduelle.

Rappeler le caractère limitatif des crédits budgétaires et l'irrégularité formelle que constitue tout dépassement et réviser les règles financières et comptables en matière d'ajustements budgétaires.

Verser les contributions au FIJ sur le compte ECOBANK et clore le compte bancaire FIJ ouvert au Crédit Lyonnais du Sénégal devenu inutile et dispendieux.

Accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2004.

### **1-6) – Note d'information du Secrétaire Général**

Le rapport des Commissaires aux comptes a été suivi d'une note d'information dans laquelle le Secrétaire Général de la CONFESJES :

- remercie les Commissaires aux comptes pour leur souci constant de tout mettre en œuvre pour l'amélioration régulière de la gestion des moyens financiers mis à la disposition de notre Conférence,
- informe des modalités de mise en œuvre de certains financements par tranche après transmission des justificatifs demandés,
- apporte les explications relatives aux dépassements constatés,
- informe sur le démarrage du nouveau système de comptabilité.

### **III – Compte rendu financier de l'exercice 2004**

Le compte rendu financier exercice 2004 présenté par le Directeur Administratif et Financier a porté sur :

- les documents comptables,
- l'exécution financière des projets,

A ce niveau les points suivants ont été relevés :

- les retards de versement des cotisations statutaires et contributions pour beaucoup de pays,
- un bon niveau d'exécution des projets.

La Commission Administrative et Financière a noté l'impact négatif des arriérés de cotisations aux Fonds Commun et au Fonctionnement et retenu de réaffirmer la nécessité de régler des cotisations statutaires dans les délais.

Dans ce cadre la date du 31 décembre de l'année en cours est proposée comme date limite de versement des cotisations statutaires pour être éligible aux Programmes de l'année suivante.

En outre, il est demandé au Secrétaire Général de la CONFEJES de se rapprocher des Etats et Gouvernements membres pour obtenir les confirmations écrites des annonces faites au Fonds Commun et assurer le suivi pour un règlement dans les délais.

Dans le même ordre d'idée, la Commission Administrative et Financière demande au Secrétaire Général de présenter à la prochaine CAF les résultats financiers du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) et du Fonds Français de Préparation Olympique (FFPO) en renseignant toutes les rubriques qui permettent de retracer les coûts de fonctionnement sur ces programmes.

#### **IV –Projet de modification des textes fondamentaux**

Le projet de modification des Textes fondamentaux amendé par la Commission Administrative et Financière au niveau des articles 32 (mandat de la Commission des Experts) et 11 (mission du Président en exercice) sera soumis à la Commission des experts.(voir projets amendements joints)

Un projet de nouvelle rédaction de l'article 103 présenté par les Commissaires aux comptes est annexé à la présente.

#### **V – Projet de budget de fonctionnement 2005**

Le projet de budget de fonctionnement 2005 a été évalué en recettes et en dépenses à la somme de deux cents vingt trois millions deux cents quatre vingt mille francs (223.280.000 CFA).

Les contributions des Etats et Gouvernements membres sont les mêmes que celles de 2004.

#### **VI –Nouveau mode financement des sessions ministérielles**

La commission administrative et financière demande au Secrétaire Général :

- d'affiner l'étude proposée sur le nouveau mode de financement des sessions ministérielles
- de diversifier les différents scénarios proposés sur les modalités de prise en charge des participants
- de présenter à la prochaine réunion du Bureau de 2006 un rapport sur ce sujet pour décision à prendre.

La Commission Administrative et Financière a retenu de proposer à la réunion, les projets de relevé de décision suivants :

1. Projet de décision adoptant les recommandations des Commissaires aux comptes notamment celles se rapportant aux procédures comptables et financières,
2. Projet de décision adoptant le nouveau système de comptabilité en partie double,
3. Projet de décision portant désignation de M. André BELANGER, Commissaires aux comptes à la place de M. Alain CHASSE
4. Projet de décision portant félicitations et remerciements à M. Alain CHASSE, Commissaires aux comptes pour son engagement, sa rigueur, son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de son travail,

5. Projet de décision portant adoption du budget de Fonctionnement 2005 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 223 280 000 FCFA. Les cotisations statutaires des Etats et Gouvernements membres étant les mêmes qu'en 2004.
6. Projet de décision relatif à la bonne gestion administrative et financière du Secrétariat Général de la CONFÉJES.
7. Projet de décision portant adoption du rapport des Commissaires aux comptes et délivrant le quitus définitif au Secrétaire Général pour les exercices 2003 et 2004.
8. Projet de décision autorisant définitivement le Secrétaire Général à accorder à la Secrétaire Comptable une indemnité de sujétion de 50 000 FCFA par mois.
9. Projet de décision autorisant définitivement le Secrétaire Général à accorder à la Comptable une indemnité de risque de 50 000 FCFA par mois.
10. Projet de décision autorisant le Secrétaire Général, dans la limite du budget voté et équilibré en recettes et en dépenses, d'allouer une indemnité forfaitaire de départ pour fin de mandat et d'appui à la réinsertion aux Cadres des pays du Sud sur les bases suivantes :
  - Pour le Secrétaire Général un forfait de 3000000FCFA,
  - Pour les Directeurs et Directeurs adjoints un forfait fixé à 1800000 FCFA.
11. Projet de décision fixant au 31 décembre de l'année en cours la date limite de versement des cotisations statutaires pour être éligible à la programmation de l'année suivante.
12. Projet de décision demandant au Secrétaire Général d'affiner l'étude proposée sur le financement des sessions ministérielles et en faire rapport au prochain bureau pour décision à prendre.

Fait à Paris le 04 avril 2005

**La Commission Administrative et Financière (CAF)**

**LISTE DE PRESENCE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (CAF)**

N°	Nom & Prénoms	Pays / Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
1	Lucie LEPINE	Canada	Conseillère Principale	Patrimoine Canadien 25, Eddy – Gatineau, Québec K1A 0M5 CAN	1 (819) 997 47 87 1 (819) 956 70 93	lucie_lepine@pch.gc.ca
2	Lorraine GEOFFRION	Canada	Agente Principale de développement	ACDI 200 Promenade du Portage – Gatineau Québec – K1A 0G4	1 (819) 997 63 80 1 (819) 997 54 53	loraine_lepine@pch.gc.ca
3	Pierre GRANGER	Canada	Conseiller Principale	Ministère des Affaires Etrangères		
4	Benoît LEBLANC	Québec	Conseiller	Ministère des Relations Internationales	1 (418) 649 23 44	benoit.lebanc@mri.gouv.qc.ca
5	Patricia HUBERT	Communauté Française de Belgique	Attachée	Ministère Communauté Française de Belgique Service de la Jeunesse	(322) 413 20 23	<a href="mailto:patricia.hubert@cfwb.be">patricia.hubert@cfwb.be</a>
6	Marc CLAIRBOIS	Communauté Française de Belgique	Directeur Département Francophonie	Commissariat général aux Relations Internationales – CFB		
7	René HAMAITE	Communauté Française de Belgique	Directeur Général des Sports	Bruxelles -Communauté Française de Belgique		
8	Kalliopi NEDELKOS	Grèce	Chef du Bureau des Relations Internationales et des organisations internationales	7, Av. Kifissi..... Ambelokipi – Athènes Secrétariat Général au Sport	(30) 210 64 53 169 (30) 210 64 96 611	<a href="mailto:gds@sportsnet.gr">gds@sportsnet.gr</a>
9	Dung MAI PHAN	Vietnam		Ambassade du Vietnam à Paris – 2, rue le V..... 75006 Paris - FRANCE	Tel : 01 44 32 08 70 Fax : 01 44 32 08 79	mpdong@yahoo.com

N°	Nom & Prénoms	Pays / Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
10	Youssof FALL	Mauritanie	Chargé de mission	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - BP 2964 Nouakchott Mauritanie	Tel/fax :(222) 525 29 15	youfalfr@yahoo.fr
11	Brutho Lucien BEZAKA	Madagascar	Directeur National des Sports et de l'Éducation Physique	BP 4021 – AMS Antananarivo	(261) 32 04 68 837	
12	Ibrahim MENASSA	Liban	Directeur de Cabinet	Ministère de la Jeunesse et des Sports – Avenue Sami Solh - Beyrouth	(961) 1 42 66 58 (961) 1 42 43 84	<a href="mailto:minijs@cyberia.net.lb">minijs@cyberia.net.lb</a>
13	Jean-Louis DEROIDE	France	Ministère des Affaires Étrangères	244 Bd St-Germain Paris 75007	(33) 1 43 17 80 57	<a href="mailto:jean-louis.deroide@diplo&lt;br/&gt;matie.gouv.fr">jean- louis.deroide@diplo matie.gouv.fr</a>
14	Andrzej ROGULSKI	France	Chef du Bureau des Relations Inter. et grands évènements sportifs	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative	(33) 1 40 45 94 66 (33) 1 40 45 96 04	<a href="mailto:andrezej.rogulski@je&lt;br/&gt;unesse-sports.gouv.fr">andrezej.rogulski@je unesse-sports.gouv.fr</a>
15	Dominique PIVRON	France	Chargé de mission Francophonie DJEVA/MJSVA	95, rue de France 75013 Paris	(33) 1 40 45 97 80 (33) 1 40 45 92 92	<a href="mailto:dominique.pivron@je&lt;br/&gt;unesse-sports.gouv.fr">dominique.pivron@je unesse-sports.gouv.fr</a>
16	Christine YOUSSEF	Egypte	Conseiller Technique	Ministère de la Jeunesse Place Sphinx – Caire	(202) 4 17 04 17 (202) 2 90 57 54	<a href="mailto:christineyoussef124&lt;br/&gt;@hotmail.com">christineyoussef124 @hotmail.com</a>
17	André BELANGER	Canada/Québec CONFEJES/CIJF/C NJF	Commissaires aux comptes	525, Bd René Levesque Québec	(418) 649 2325	<a href="mailto:andre.belanger@mri.&lt;br/&gt;gouv.qc.ca">andre.belanger@mri. gouv.qc.ca</a>
18	Michel RITZ	France CONFEJES/CIJF/ CNJF	Commissaires aux comptes	13, rue Cameton – 75100 Paris	(33) 1 42 98 95 85	<a href="mailto:mriz@ccomptes.fr">mriz@ccomptes.fr</a>

N°	Nom & Prénoms	Pays / Organisme	Titre	Adresse	Téléphone Télécopie	Courrier électronique
19	Jean-Pierre BASTIEN	Québec	Sous-Ministre adjoint	Secrétariat au Loisir et au Sport 200..... Ste Foy Québec	(1) 418 696 60 18 (1) 418 694 94 44	jpbastien@mamsl.gov.qc.ca
20	Victor TAUCLA KOUASSI	CONFESJES	Secrétaire Général	Rue parchappe x salva Dakar	(221) 849 56 42 (221) 823 79 44	<a href="mailto:secretariat.general@confesjes.org">secretariat.general@confesjes.org</a>
21	SY Mansour	CONFESJES	Directeur Administratif et Financier par intérim	26, rue Huart – BP 3314 - DAKAR	(221) 823 83 49 (221) 823 79 44	<a href="mailto:mansour.sy@confesjes.org">mansour.sy@confesjes.org</a>
22	OUELLET Aimé	CONFESJES	Conseiller Technique	Rue Parchappe x Salava		
23	GAUTIER Alain	CONFESJES	Conseiller Technique	Rue Parchappe x Salava		
24	IBA-BA Jeanne Marie	CONFESJES	Directrice des Programmes Jeunesse	26, rue Huart – BP 3314 - DAKAR		
25	BAKO Bazoin	CONFESJES	Directeur des Programmes EP/SPORT	26, rue Huart – BP 3314 - DAKAR		
26	NDONGO Nicole M.	CONFESJES	Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse	26, rue Huart – BP 3314 - DAKAR		
27	DIOUF Hawa MBALLO	CONFESJES	Comptable	Rue Parchappe x Salava		

# **A N N E X E S**

- 1. Discours d'ouverture***
- 2. Communications des Ministres et Chefs de  
délégation***
- 3. Interventions des organismes invités***
- 4. Liste des participants***

## **Discours d'ouverture**

**1. France**

**2. Liban**

**3. OIF**

**4. ONU**



**DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR JEAN-FRANCOIS LAMOUR,  
MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE DE  
FRANCE**

**A LA XXX<sup>e</sup> SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFEJES**

Monsieur le Président,

Monsieur le représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Secrétaire exécutif,

Chers amis,

C'est avec une grande joie et avec une certaine émotion, que j'ai aujourd'hui l'honneur d'ouvrir la trentième session ministérielle de la CONFEJES.

En accueillant cette trentième Conférence ministérielle, la France tient à vous témoigner son attachement à la poursuite des activités de la CONFEJES, dans son double rôle d'instance de réflexion politique et d'opérateur de programmes de coopération.

Ce rôle est irremplaçable, comme l'a rappelé l'évaluation que nous avons entérinée à Beyrouth, et ne pourra se poursuivre qu'à condition, qu'à l'approche de son trentième anniversaire, la CONFEJES puisse garder sa vitalité et son dynamisme.

Pour ce faire, notre institution doit pouvoir s'adapter aux nouveaux défis qui s'offrent à elle. Le dynamisme de notre jeune institution, sa notoriété, doivent s'accompagner désormais d'une forme de reconnaissance francophone et internationale, qu'elle n'obtiendra qu'après une phase d'adaptation et de mutation interne.

Les recommandations adoptées lors Conférence de Beyrouth, sous Présidence libanaise, ont marqué le début de ce processus.

L'adoption de nouveaux textes fondamentaux concourt à cet objectif. La CONFEJES y trouvera une efficacité renforcée à travers un mode de fonctionnement simplifié, et une organisation plus transparente.

Le transfert au Bureau de tâches de gestion de l'organisation permettra à nos sessions ministérielles d'être centrées principalement sur la concertation et les débats relatifs à nos politiques, qui font la richesse de notre organisation.

La réforme du mode de financement également, avec la mise en œuvre pour la première fois, d'un financement par axe de la programmation, sera de nature à permettre à la CONFEJES une plus grande souplesse dans la gestion des programmes.

La réforme nécessite également, je l'évoquais, le rapprochement avec les instances de la Francophonie avec lesquelles des synergies existent et doivent être trouvées au profit des jeunes, des sportifs, et de ce qui nous rassemble au premier chef, la langue française.

L'évolution du statut du Comité International des Jeux de la Francophonie, amené à rejoindre, dès 2006, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie en tant qu'organe subsidiaire, en est une illustration. Cette évolution apportera au CIJF des garanties pour son

fonctionnement, sa pérennité et ses capacités d'action, tout en préservant un lien politique avec la CONFEJES, à l'origine de sa fondation, à travers la Présidence commune des deux organismes et une représentation de nos membres au sein du Conseil d'orientation.

Cette évolution doit trouver son prolongement à travers les programmes et les politiques de notre organisation.

Dans le secteur de la jeunesse, je me réjouis du resserrement des orientations prises par notre organisation, autour des jeunes et pour les jeunes.

Ainsi, la prise en compte des attentes et besoins des jeunes ne peut se faire que par un dialogue renforcé entre Etats et jeunes. De ce point de vue, la CONFEJES, en programmant des actions qui favorisent la mise en place de plate-formes de concertation, joue pleinement son rôle. La CONFEJES doit continuer dans cette voie en s'assurant, bien sûr, des partenariats avec d'autres opérateurs de la Francophonie, notamment avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

Ceux d'entre nous qui étaient à la réception de mardi soir ont pu entendre deux jeunes particulièrement entreprenants témoigner de ce qu'avait pu leur apporter la CONFEJES pour développer leur projet. Que ce soit dans les pays dit du Nord, que ce soit dans les pays dit du Sud, partout des jeunes montrent leur volonté d'entreprendre. La CONFEJES a mis en place un formidable outil d'aide et d'accompagnement des jeunes qui veulent créer leur entreprise : le Fonds d'insertion des jeunes. Son développement par la CONFEJES doit être poursuivi en essayant de trouver de nouvelles formes de partenariats.

Le partenariat est également un des axes majeurs de la politique sportive de notre organisation. La signature sous l'auspice de la CONFEJES d'une Charte de bonnes relations entre le mouvement sportif et les Etats francophones le confirme.

La lutte contre le dopage fait parti de cette nouvelle forme d'engagement, qui est particulièrement d'actualité alors que se négocie actuellement une Convention universelle contre le dopage dans le sport.

Cette Convention ne sera pleinement universelle que si la sensibilité des Etats francophones est perçue et acceptée.

Aussi, il est important que le monde francophone du sport, avec et par l'intermédiaire de la CONFEJES, fasse entendre durablement sa voix dans le débat mondial, que ce soit au sein de l'UNESCO, à l'occasion du Conseil exécutif la semaine prochaine, ou au sein de l'Agence mondiale antidopage, avec qui nous aurons, je l'espère, un débat fructueux.

Enfin, les actions de promotion en direction des femmes et des personnes handicapées correspondent également à notre sensibilité. Elles continueront, vous le savez, de bénéficier de notre soutien.

Qu'il me soit également permis ici de me réjouir de l'action volontariste qu'il nous est proposé d'engager en faveur de la langue française. Notre bien commun, notre lien commun, mérite notre soutien, que ce soit dans les grandes compétitions sportives et au sein des fédérations internationales ou dans le cadre des mouvements et des rassemblements de la jeunesse.

Il va de soi qu'une telle action ne saurait s'entendre que dans le cadre d'une défense et promotion de la diversité culturelle et linguistique, valeur cardinale de la Francophonie.

Enfin, je me réjouis de voir Paris accueillir notre 30<sup>ème</sup> session dans le cadre d'une actualité internationale et olympique particulièrement intense.

J'ai parlé de la Convention universelle contre le dopage, mais je pense surtout à l'initiative des autorités tunisiennes, que je voudrais féliciter, en présence de M. OGI, Conseiller spécial de M. ANNAN, qui ont permis à l'Assemblée générale des Nations Unies, d'adopter une résolution sur le sport en tant que « moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le

développement et la paix » et de proclamer « 2005, année internationale du sport et de l'éducation physique ».

Année internationale dans le cadre de laquelle, j'ai souhaité que notre Conférence s'inscrive, tout comme cela a été fait de façon magistrale à Hamamet, du 21 au 24 mars 2005 au cours du colloque international « sport et santé ».

Promouvoir le rôle du sport et de l'éducation physique pour encourager l'esprit de réussite, combler les fossés culturels, inculquer les valeurs collectives. Considérer le sport comme outil de développement de la santé, d'éducation et de développement social, comme instrument pour favoriser une culture de la paix, d'égalité sociale et des sexes, de dialogue et d'harmonie.

Veiller à ce que les jeunes talents puissent développer leur potentiel sans risque pour leur intégrité physique et morale.

Tels sont les principes, autour desquels je souhaite voir nos débats prospérer.

En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite, je nous souhaite, de très bonnes journées de travail.



CONFERENCE DES MINISTRES  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE

---

*30<sup>ÈME</sup> SESSION MINISTERIELLE*

*PARIS (FRANCE)  
LES 7 ET 8 AVRIL 2005*

---

Cérémonie officielle d'ouverture  
Jeudi, 7 avril 2005

Discours du Docteur Sébouh HOVNANIAN,  
Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban  
Président en exercice

- **Monsieur le représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'ONU,**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sport et de la Vie Associative,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les chefs de Missions Diplomatiques,**
- **Honorables invités,**

Après les mots combien chaleureux de bienvenue de notre Collègue, Jean-François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, il me revient à présent l'honneur de prendre la parole au nom de l'ensemble des délégations présentes.

C'est assurément pour moi et tous les collègues venus des cinq continents un réel plaisir de nous retrouver à Paris après Beyrouth en 2003, Paris, ville lumière, ville des expressions culturelles diverses et communicatives.

Aussi, voudrais-je, en ma qualité de Président en exercice de la CONFEJES, remercier les autorités françaises pour l'accueil combien amical et fraternel réservé à toutes les délégations présentes à Paris à l'occasion de la 30ème session de notre Conférence.

Monsieur le représentant du Secrétaire Général,

Notre Conférence voudrait témoigner toute sa reconnaissance pour l'appui constant que Son Excellence Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie ne cesse de lui apporter à tous les niveaux.

Les Etats et Gouvernements membres de notre institution ont pris connaissance, avec un intérêt soutenu, des conclusions du Xème Sommet de la Francophonie et s'engagent à participer activement à l'application du cadre stratégique décennal, feuille de route pour les dix prochaines années de toutes les institutions francophones.

Notre Conférence, à travers les missions qui lui sont reconnues par les Sommets successifs continuera de prendre les initiatives susceptibles de contribuer au rayonnement de la Francophonie.

Aussi, souhaite-elle renforcer et légitimer cette reconnaissance par son intégration dans la Charte de la Francophonie.

Nous comptons sur le soutien, du Secrétaire Général de la Francophonie, soutien qui ne nous a jamais fait défaut pour que cette doléance récurrente aboutisse très prochainement.

- **Monsieur le Représentant Personnel du Secrétaire Général de l'ONU,**

Votre présence, qui nous honore, est l'expression de l'attachement jamais démenti de l'ONU et de son Secrétaire Général, Son Excellence KOFFI Anan, pour l'éducation de la jeunesse.

En décrétant l'année 2005, « Année Internationale du sport et de l'éducation physique », l'ONU traduit toute l'importance qu'elle apporte à une discipline souvent mal appréciée mais combien utile pour la santé et l'équilibre physique et psychique de la jeunesse. Tous les Ministres en charge de l'Education Physique et des Sports ne peuvent que se réjouir de cette valorisation.

Je voudrais ici féliciter la Tunisie qui en organisant la conférence internationale « Sport et Santé » vient de traduire de façon éclatante sa détermination à faire de cette année internationale un événement majeur et, je puis vous assurer, Monsieur le Conseiller Spécial, que notre Conférence participera activement à sa célébration.

- **Honorables invités,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Permettez-moi à présent de m'adresser à mon Collègue, Monsieur le Ministre Jean-François LAMOUR pour lui témoigner toute notre reconnaissance ainsi qu'à tous ses collaborateurs pour la parfaite organisation de la 30ème session et les dispositions qui ont été prises en vue de rendre utile et agréable notre séjour à Paris.

Il ne pouvait en être autrement dans le pays des Droits de l'Homme et de la fraternité. Les excellentes conditions de travail nous permettront certainement de tenir une session de qualité au cours de laquelle nous tracerons ensemble de nouveaux sillons tout en renforçant les acquis.

- **Mesdames et Messieurs,**

Cette 30ème session ministérielle est marquée par deux événements majeurs :

- la décision de la Francophonie de se doter désormais d'un cadre stratégique décennal,
- la décision de l'ONU de décréter l'année 2005, « Année internationale du Sport et de l'Education Physique ».

Rappelons-nous que notre Conférence s'est dotée à Bamako lors de sa 28ème session en 1999 de nouvelles orientations couvrant la période 2000-2004 et articulées autour de trois programmes principaux :

- Appui institutionnel aux Etats et Gouvernements du Sud dans le cadre de l'élaboration des politiques nationales de la jeunesse et des sports,
- Soutien au développement des sports et à la promotion de la jeunesse dans un cadre multilatéral,
- Formation et perfectionnement des cadres dans une perspective de développement durable.

Au moment où nous allons inscrire nos actions futures dans le cadre stratégique décennal de la Francophonie, il importe de faire le bilan de ce plan quadriennal qui s'achève.

Le Secrétariat général a organisé à cet effet plusieurs réunions et missions d'évaluation dans certains de nos Etats. Les résultats soumis à l'examen des experts seront portés à notre appréciation au cours de nos travaux.

Sans préjuger de vos observations et suggestions très attendues, je puis par anticipation vous remercier, Mesdames et Messieurs les Ministres, pour la contribution déterminante que vous avez apportée à la mise en œuvre des actions issues de ces trois programmes.

De l'accueil des projets au soutien matériel et financier, vos Etats et Gouvernements ont toujours été à côté du Secrétariat général pour un plus grand rayonnement de notre institution commune.

C'est pourquoi, je souhaite que cet élan soit maintenu et renforcé pour que chacun s'investisse véritablement dans la mise en application du cadre décennal à travers la nouvelle programmation quadriennale (2005-2008) que nous propose le Secrétariat général.

Au nom de toutes les délégations présentes et à mon nom propre, je voudrais féliciter toute l'équipe du Secrétariat général qui ne ménage aucun effort pour répondre aux attentes et besoins des Etats membres.

Permettez-moi de remercier particulièrement Monsieur Victor KOUASSI, notre Secrétaire Général qui a su donner à notre institution toutes ses lettres de noblesse et une visibilité accrue au plan international.

Après le « Lion d'Or » décerné à notre institution en 2001 par le Président de la République du Sénégal Maître Abdoulaye WADE, c'est la Fondation pour l'Excellence basée en Suisse qui vient encore de la primer à Genève en lui attribuant la « Médaille d'Or » en reconnaissance de ses performances et de la qualité des programmes réalisés.

Cet honneur nous le partageons avec toute la grande famille francophone et constitue une motivation et un encouragement supplémentaires.

Vu tout ce qui précède, il serait préjudiciable à notre conférence qu'une Ministérielle se termine dans l'incertitude de l'accueil de la prochaine.

Le Liban se considérant parmi les remparts de la Francophonie et se préparant pour accueillir en 2009 les jeux de la Francophonie annonce qu'il se porte volontaire pour l'accueil de la Ministérielle de 2007.

- **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

Je sais votre engagement à promouvoir chaque jour davantage le sport qui participe activement à l'éducation de notre jeunesse.

Je voudrais donc vous inviter à accorder une attention particulière à la célébration de l'Année Internationale décrétée par les Nations-Unies.

Au cours de la présente session, nous devons enfin retenir le thème de notre prochaine rencontre prévue en 2007 et adopter les modifications de certains articles des textes fondamentaux, modifications qui répondent mieux à l'évolution de notre Conférence.

Je vous remercie de l'intérêt que vous accorderez à ces deux points essentiels.

- **Chers Collègues,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Dans l'espoir de vous retrouver à Beyrouth en 2007 pour la 31ème session ministérielle de notre Conférence, je vais à présent clore mon propos en renouvelant mes remerciements aux autorités françaises tout en vous souhaitant un agréable et utile séjour à Paris, ville pour laquelle nous souhaitons de tout cœur le 6 juillet grand succès lors du vote pour le choix de la ville qui organisera les Jeux Olympiques 2012.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

**INTERVENTION DE MONSIEUR ROGER DEHAYBE, ADMINISTRATEUR  
GENERAL DE L'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA  
FRANCOPHONIE**

**REPRESENTANT LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, LE PRESIDENT ABDOU DIOUF**

**A L'OUVERTURE DE LA 30<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE**

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Président de la Conférence ministérielle,

Messieurs les Vices Présidents,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,

Monsieur le Secrétaire exécutif du CIJF,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Chers amis,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter les vœux de réussite et les encouragements pour vos travaux de notre Secrétaire Général, le Président Abdou DIOUF, que j'ai le plaisir et l'honneur de représenter ici.

Vous savez l'intérêt qu'il porte à la jeunesse, à laquelle il attache la meilleure attention ainsi qu'aux diverses organisations, dont la vôtre, qui interviennent dans ce domaine.

Renforcer l'action de la Francophonie en faveur de la jeunesse est un engagement que la Francophonie toute entière a pris lors du Sommet de Moncton en 1999 et qui doit, maintenant, trouver toute sa dimension dans la mise en œuvre du cadre stratégique décennal adopté à Ouagadougou en novembre 2004 puisque, en effet, les Chefs d'Etat et de gouvernements ont décidé que dans la mise en œuvre de ce cadre stratégique, les jeunes et les femmes devaient occuper une place centrale.

La jeunesse est, évidemment, au centre des défis auxquels l'humanité devra faire face dans la décennie en cours, elle doit donc y jouer un rôle d'acteur plein et entier. Cette réflexion n'est pas la mienne ou celle de la seule Francophonie : toutes les Organisations Internationales ont fait le même constat et l'intervention du Représentant du Secrétaire Général de l'ONU vient de le confirmer avec force.

Toutes les grandes questions, toutes les difficultés (faim, pauvreté, guerre, chômage, problèmes sanitaires, illettrisme, abus des drogues,...) atteignent la jeunesse avec d'autant plus d'acuité qu'elle représente, pour la plupart des pays du Sud, la grande masse de leur population. Il suffit de quelques chiffres pour prendre la mesure de la situation que nous devons affronter :

- les jeunes de moins de 24 ans représentent 50 % de la population mondiale et 85 % d'entre eux vivent dans des pays en développement,
- 130 millions d'enfants ne sont pas scolarisés, et autant de jeunes gens et jeunes filles, les parents de demain, sont analphabètes,
- 45 % des jeunes vivent avec moins de 2 dollars par jour...



La paix, la démocratie, qui conditionnent l'ensemble des sujets, l'éducation, l'économie, la culture, la santé... sont autant de secteurs dans lesquels il faut intervenir d'urgence pour permettre l'épanouissement des générations montantes : enfants, adolescents et jeunes adultes.

C'est un devoir de solidarité à l'égard des jeunes qui s'impose ainsi à nous. Je devrais dire une obligation morale.

A juste titre, la Francophonie a décidé de concentrer ses domaines d'intervention pour plus de pertinence et d'efficacité, mais, pour autant, la question de la jeunesse doit traverser la totalité de son action.

Il s'agit donc, désormais, de placer concrètement la question des jeunes comme l'axe central des interventions de la Francophonie et de développer dans chaque programme des actions bien identifiées en leur direction.

La question de l'éducation est évidemment essentielle, mais il nous faut garder à l'esprit que la scolarisation seule ne peut répondre à cet enjeu : nous devons prendre en compte la question de l'alphabétisation, de la formation technique et professionnelle, de l'apprentissage, de l'accès aux savoirs et savoirs faire par d'autres moyens que ceux de l'école. Nous devons réfléchir à la vocation de l'école et à son rôle pour dépasser le seul niveau de l'instruction et développer une action éducative plus large, plus citoyenne.

Nous devons penser à la place des associations et à leur action émancipatrice : les dimensions volontaire et collective de leur intervention en font un instrument précieux de développement des apprentissages sociaux, de mobilisation au bénéfice de la collectivité.

Le sport et la pratique culturelle jouent, vous le savez mieux que moi, un rôle incontournable d'insertion sociale et d'apprentissage du dialogue et, les Jeux de la Francophonie en constituent un exemple concret.

Le sport est un phénomène de société de plus en plus présent dans notre quotidien.

Par leur extraordinaire impact médiatique, le sport, les rassemblements sportifs constituent aussi des enjeux culturels et linguistiques.

La Francophonie est bien consciente qu'il y a là un terrain d'action qu'une Organisation comme la notre ne peut ignorer.

Pour les Jeux Olympiques d'Athènes, demain pour les Jeux de Turin, différentes actions ont été menées afin de s'assurer que la langue française reste présente.

Nous ne comptons pas nous limiter aux seuls Jeux Olympiques mais bien à l'ensemble des grandes manifestations sportives internationales.

A titre personnel, Monsieur le Ministre Jean-François LAMOUR, je forme le vœu que Paris accueille les Jeux Olympiques en 2012. Ce serait une fête extraordinaire pour Paris, pour la France, pour la Francophonie, car elle permettrait de conforter la place du français dans le mouvement olympique.

Après ce long détour, je voudrais en venir à une préoccupation exprimée maintes fois avant et depuis Moncton : il s'agit de la participation active des jeunes générations à l'espace public.

Il s'agit, n'ayons pas peur des mots, de faire vivre une autre relation entre le pouvoir et la société civile afin de ne plus s'en tenir au seul traitement des problèmes au lieu de questionner leur cause, de trouver des solutions avec ceux qui sont concernés.

Les jeunes doivent pouvoir être associés aux réflexions et à la définition des politiques qui concernent leur avenir et celui de la société dans laquelle ils vivent, et vivront après nous, dans un véritable processus de délibération et de co-décision.

C'est dans cet esprit que depuis plusieurs années, l'Agence a mis en œuvre une démarche visant à encourager la création de conseils de jeunes, représentatifs de la jeunesse du pays, indépendants dans leur fonctionnement et, bien entendu, écoutés et soutenus par les pouvoirs publics.

Une méthode et un programme de travail ont été arrêtés. Le projet est aujourd'hui bien avancé et nous devrions pouvoir réunir une assemblée générale constitutive de ce réseau en octobre prochain.

Face à ces enjeux, il faut renforcer la complémentarité et la coopération entre les différents opérateurs de la Francophonie. La CONFEJES, compte tenu de sa spécificité a naturellement un rôle important à jouer pour apporter sa contribution à l'amélioration du sort de la jeunesse.

Elle a ses propres réseaux et interlocuteurs,

elle a ses propres méthodes et modes d'intervention,

elle poursuit bien souvent des projets proches de ceux de l'Agence.

Il faut donc poursuivre nos efforts de complémentarité et de collaboration. C'est l'intérêt de la Francophonie, c'est surtout l'intérêt de nos populations pour lesquelles nous n'avons pas le droit de disperser nos efforts.

Comme nous l'avons fait avec succès avec la CONFEMEN, tâchons de déterminer ce que chacune de nos institutions peut, et sait faire le mieux, dans chacun des objectifs que nous partageons et veillons surtout à nos cohérences politiques.

La réflexion en cours sur l'amélioration des instituts de la Francophonie nous donnera certainement l'occasion de mieux préciser les rôles respectifs de chacun.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, vous tous, avez le désir de permettre aux jeunes de construire un monde où ils puissent s'éduquer, travailler, élever une famille, se cultiver et vivre en paix. Il y a là une ambition qui s'affronte à des difficultés énormes, je le sais, parce qu'elle touche tous les secteurs de la vie sociale, mais il est du devoir de chacun de nous, là où il se trouve et avec les moyens dont il dispose, d'améliorer le sort des enfants, des adolescents et des jeunes adultes qui sont la relève dès aujourd'hui.

Quel autre projet plus exaltant que celui-là ?

C'est un défi majeur, urgent, difficile ! Personnellement, je vis comme un privilège, et je suis sûr que vous éprouvez le même sentiment, d'appartenir à une Organisation qui a décidé de le relever !

Je vous remercie de votre attention et au nom du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, je déclare ouverte la XXX<sup>e</sup> session de la CONFEJES.

**Présentation par  
M. Adolf Ogi**

Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le  
Sport au service du développement et de la paix  
Secrétaire général adjoint

**ANNEE INTERNATIONALE DU SPORT  
ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

A la cérémonie d'ouverture de la 30<sup>e</sup> session ministérielle de la Conférence des Ministres de  
la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

« CONFEJES »

à

Paris, France

Le 07 avril 2005

Le texte prononcé fait foi

[www.un.org/thèmes/sport](http://www.un.org/thèmes/sport)

C'est un très grand honneur et un privilège pour moi de m'adresser à vous à l'ouverture de cette session ministérielle de la conférence de la CONFEJES inscrite, cette année, dans le cadre de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique (AISEP 2005).

Je suis particulièrement reconnaissant à Monsieur Jean-François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative de la France pour son invitation et pour son engagement et son soutien à la commémoration de l'AISEP 2005.

C'est en janvier 2003, qu'à quelques pas d'ici, dans une salle de l'UNESCO et en présence de nombre d'entre vous et ensemble avec la Tunisie, nous avons échangé les premières idées de

ce qui est maintenant l'Année internationale dédiée à la valeur du sport et de l'éducation physique comme moyens de promotion de la santé, de l'éducation, du développement et de la paix.

La Tunisie a su trouver les partenaires nécessaires et nous avons réussi à promouvoir le sport comme un partenaire de développement et de coopération internationale au niveau de l'ONU. En cette année internationale, nous souhaitons le faire au niveau mondial. La Tunisie vient d'organiser à Hammamet la première d'une série de conférences qui auront lieu cette année sur les thèmes clés ; la santé, l'éducation, le développement et la paix.

Le rôle critique que joue le sport dans nos sociétés est chaque jour démontré. Les scientifiques présents à Hammamet ont démontré l'importance de l'apport du sport, aussi bien à l'individu qu'à l'Etat, en particulier en termes de promotion de la santé. Au niveau national, l'encouragement à la pratique régulière d'une activité physique et sportive est un moyen de réduire les dépenses de santé et d'améliorer les conditions de vie de la population. De plus, il a été démontré qu'une population active est régulièrement plus productive sur le plan économique.

Par conséquent, il est essentiel que notre champ d'action s'étende au-delà des ministères chargés des sports, des milieux médicaux et académiques. Il s'agit de trouver les arguments qui vont nous permettre de convaincre plus et mieux toutes les personnes concernées, des milieux sportifs aux classes moyennes, qui sont aujourd'hui les premières victimes de l'obésité, des maladies cardiaques et dont la qualité de vie pourrait grandement bénéficier d'un mode de vie plus actif.

L'activité physique et le sport doivent être reconnus en tant que droits humains et je souhaite qu'ils obtiennent la reconnaissance qu'ils méritent. C'est pour cette raison, qu'il me tient particulièrement à cœur d'être parmi vous aujourd'hui. Je tiens également à vous transmettre les salutations et les meilleurs vœux de réussite pour cette conférence de la part du Secrétaire général des Nations Unies, M. Koffi Annan. En ces temps difficiles, nous devons, plus que jamais, explorer toutes les voies à la recherche de solutions novatrices pour créer un monde meilleur.

Pour commencer, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de revenir brièvement sur l'histoire récente de l'engagement des Nations Unies dans le sport et sur le mandat que m'a confié le Secrétaire général des Nations Unies, M. Koffi Annan, en tant que son Conseiller spécial pour le sport au service du développement et de la paix. Mon rôle est d'identifier les nouvelles façons par lesquelles le sport peut soutenir le développement humain, social et économique.

Les valeurs fondamentales du sport sont compatibles avec les principes de base de la Charte des Nations Unies. Comme les Nations Unies, le monde du sport est loin d'être parfait. Pourtant la pratique du sport consiste aussi en un sens de la communauté et de l'objectif commun. Le sport est un lien pour l'humanité et ensemble, à travers le sport, nous pouvons créer un monde meilleur. Nous, le système des Nations Unies, ensemble avec une variété « d'actionnaires » du sport, nous pouvons former une équipe gagnante et assurer que les leçons positives du sport sont enseignées et apprises.

Après le lancement de l'initiative du Pacte Mondial en 1999 à Davos, au Forum économique mondial, le sport a commencé à être inclus dans les activités des Nations Unies de manière plus systématique.

En l'an 2000, au Sommet du millénaire à New York, les chefs de 189 Etats et Gouvernements du monde entier se sont mis d'accord pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici à l'an 2015. Les voici :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Ces objectifs, ce sont aussi les vôtres. En tant que Ministres chargés de la jeunesse et des sports, vous portez également la responsabilité de les atteindre d'ici à l'an 2015. Nous devons tous explorer de nouvelles voies et trouver des moyens, avec la jeunesse et le sport, pour les atteindre.

Avec la Directrice générale de l'UNICEF, Mme Carol Bellamy, nous avons donné au Secrétaire général des Nations Unies, un rapport qui explore la valeur du sport pour le développement et la paix intitulé « Vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». Cet effort interdisciplinaire nous a permis de distinguer le potentiel pour les Nations Unies d'aider les gouvernements et la société civile à atteindre les OMDs, en mettant en œuvre des projets de développement et promotion de la paix basés sur le sport.

Notre rapport arrive à la conclusion que des activités sportives bien conçues sont des outils pratiques et économiques pour réaliser les objectifs de développement et de paix. Le sport est un puissant instrument que les Nations Unies devraient considérer de plus en plus comme un complément de leurs activités existantes. Ainsi, le rapport recommande que :

1. Que le sport soit mieux intégré aux programmes de développement
2. Que le sport soit reconnu comme un instrument utile et intégré aux programmes de promotion du développement et de la paix
3. Que des activités sportives soient intégrées aux programmes nationaux des institutions des Nations Unies s'il y a lieu et selon les besoins définis au niveau local
4. Que les gouvernements et le système des Nations Unies accordent plus d'attention et de ressources aux programmes sportifs axés sur le développement et la paix
5. Que les activités de communication faisant appel au sport soient axées sur des efforts de sensibilisation et de mobilisation sociale bien ciblés, surtout aux niveaux national et local
6. Enfin, les partenariats constituent le moyen le plus efficace pour réaliser les programmes recourant au sport pour promouvoir le développement et la paix.

Un autre outil que nous avons développé pour promouvoir le sport comme moyen de développement humain est la résolution 58/5 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le texte présenté par la Tunisie a été adopté en séance plénière à New York, le 3 novembre 2003.

La résolution est intitulée « Le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix ». L'adoption de la résolution représente une prise de position importante en faveur de la reconnaissance de la valeur sociale, de développement et de promotion de la paix du sport. La vitesse à laquelle la résolution est passée de la phase de projet à celle de texte final adopté par l'Assemblée générale est un signe additionnel du mouvement créé. Nous devons maintenant faire le meilleur usage des outils disponibles afin que le sport reçoive enfin la place qu'il mérite dans la société.

Dans la résolution 58/5, les gouvernements ont souligné les points suivants :

- La nécessité de soutenir la promotion de l'éducation physique à l'école
- La protection des jeunes athlètes

- Le développement de partenariats ensemble avec le monde du sport

Les Etats membres ont aussi soutenu les efforts de l'UNESCO, engagée dans la rédaction d'un nouvel instrument international contre le dopage dans le sport (Convention). Enfin, la résolution 58/5 proclame l'année 2005 Année internationale du sport et de l'éducation physique (AISEP 2005).

J'attends maintenant que les gouvernements, y compris les vôtres, mobilisent leurs autorités sportives et de développement international à tous les niveaux. Ensemble, elles devraient établir des programmes pour la commémoration d'une occasion aussi unique que cette Année internationale dédiée au sport. Cette Année représente en effet la vitrine idéale pour les meilleurs exemples de contribution du sport à la résolution de problèmes sociaux, économiques, environnementaux, d'éducation ou de santé.

Dans le cadre de mon mandat en tant que Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, je suis en contact avec un grand nombre d'agences spécialisées, de programmes et de fonds du système des Nations Unies. Certains collaborent depuis longtemps avec le monde du sport, avec des athlètes, des organisations sportives et des fédérations afin de promouvoir leurs objectifs respectifs de façon constructive et mutuellement bénéfique de manière durable.

Le sport représente en effet la meilleure « école de vie », la meilleure façon d'apprendre des leçons essentielles pour la vie en société dans un climat de jeu et de détente. Le sport enseigne le respect de valeurs essentielles aux jeunes :

- Gérer l'euphorie de la victoire
- Surmonter la défaite
- S'intégrer dans une équipe, mériter la confiance de ses co-équipiers par la constance
- Respecter l'adversaire et les règles du jeu sans lesquels il n'y aurait pas de partie
- Apprendre la nécessité de l'entraînement régulier pour atteindre ses objectifs
- Mieux se connaître soi-même et ses limites

Vous le constatez avec moi, les leçons et valeurs positives du sport sont essentielles pour la vie. Nous devons nous assurer qu'elles soient maintenues et que les athlètes demeurent des exemples à suivre pour les générations futures.

J'ai souvent été le témoin de la façon dont le sport permet le développement et la promotion de la paix dans le monde. Il y a de nombreux exemples pour illustrer la valeur du sport comme moyen de développement humain et d'instrument de paix. Je vous encourage, vous aussi, à engager le sport dans cette voie, en particulier en relation avec la santé publique, la lutte contre les maladies non-transmissibles, notamment cardiaques ou le surpoids, l'obésité ou le diabète. La lutte contre ces maladies peut grandement bénéficier d'une intervention du sport.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples de la manière dont le sport peut assister les efforts de développement et de promotion de la paix.

En ce début d'année, je me suis rendu au Brésil et en Colombie. Ces deux pays sont très actifs dans l'inclusion du sport dans leurs politiques de développement locales.

Au Brésil, où j'ai eu l'occasion de rencontrer le Président Luiz Inácio Lula da Silva, le sport est utilisé comme moyen de prévention et de lutte contre divers problèmes sociaux. Le Président brésilien m'a également informé du problème croissant de surpoids de la population nationale. Le Président Lula a immédiatement ordonné à son ministre des sports de prendre des initiatives et d'instaurer l'éducation physique obligatoire dans les écoles, du niveau primaire au niveau universitaire.

Au Brésil, le sport est déjà utilisé comme moyen de combattre la pauvreté et la criminalité chez les plus jeunes. Avec le programme spécial « Segundo Tempo », axé sur le sport, le gouvernement brésilien attire les jeunes des quartiers défavorisés vers les terrains de sport afin d'éviter qu'ils ne deviennent la proie des gangs ou des réseaux de prostitution. A part des activités sportives l'après-midi, les filles et les garçons du programme « Segundo Tempo »

(deuxième mi-temps) reçoivent une éducation le matin et sont nourris à midi. Ils sont également suivis par des nutritionnistes et des médecins. Le projet, qui a démarré il y a deux ans, compte 1 million d'enfants inscrits à ce jour. Le Président Lula a pour objectif de voir doubler ce chiffre d'ici à la fin de l'année 2005.

D'autre part, le programme pour les détenus « Pintando a Liberdade » offre l'apprentissage de connaissances professionnelles utiles pour la réinsertion. Les détenus produisent de l'équipement sportif, principalement des ballons (football, volleyball, basketball...) dans un atelier de la prison. En retour, ils reçoivent non seulement une formation mais encore un petit salaire et peuvent voir leur temps de détention réduit. Les équipements sportifs sont produits par les détenus pour les programmes sociaux tels que « Segundo Tempo ».

J'ai également visité la ville de Medellin en Colombie. Medellin a la réputation d'être une capitale des cartels de la drogue et de la criminalité. J'ai été très surpris de rencontrer le Maire de la ville, M. Sergio Fajardo Valderrama ; un jeune homme très dynamique et idéaliste. Son plan d'amélioration de la qualité de vie dans la ville comprend une forme de gouvernement plus participative et inclusive. Son plan comprend également le sport comme moyen de développement social et culturel.

Comme au Brésil, en Colombie le sport est utilisé pour attirer les jeunes filles et garçons des quartiers défavorisés vers des activités plus saines et plus constructives. Ces activités permettent de faire un premier pas vers une éducation plus formelle ainsi qu'une alimentation supervisée. Dans les quartiers les plus pauvres, l'Institut national des sports et de la récréation (INDER) engage des entraîneurs professionnels pour enseigner la pratique de sports aux enfants après les heures d'école. Les enfants sont également suivis par du personnel de santé et reçoivent une alimentation supplémentaire au besoin. Dans les quartiers où ce programme intégré est mis en œuvre, les statistiques démontrent une chute vertigineuse de la criminalité et une augmentation du développement économique.

En Colombie, le sport a également conduit à la criminalité, comme le meurtre du joueur de la sélection nationale Andrés Escobar, tué à son retour de la Coupe du Monde de 1994 aux Etats Unis, après avoir marqué un but contre son camp. Suite à cet événement, le sociologue allemand Jürgen Griesbeck, vivant et enseignant à Medellin à l'époque du meurtre d'Escobar, a élaboré le projet de « Football pour la Paix ». Dans ce jeu de football, le résultat final ne dépend pas seulement du nombre de buts marqués mais également du comportement et du fair-play des joueurs. Chaque équipe est également composée de filles et de garçons et ce sont les filles qui doivent marquer le premier but de chaque mi-temps. Ce programme est mis en œuvre par une ONG locale avec le soutien notamment du Programme présidentiel pour la jeunesse et de l'Unicef.

Au début de février 2005, la ville de Medellin a été l'hôte d'un premier tournoi international de « Football pour la Paix » avec des équipes participant de l'Argentine, de l'Equateur ainsi que du Rwanda et de l'Allemagne. Tous ont joué selon les mêmes règles et ont apprécié l'accueil chaleureux de la seconde ville de Colombie.

A l'intérieur du système des Nations Unis, nous avons également constaté le rôle essentiel joué par le sport pour promouvoir la santé, pour prévenir les maladies et pour se remettre de traumatismes.

Le HCR par exemple utilise le sport comme un moyen d'améliorer la qualité de la vie des réfugiés dans les camps. Le sport est un excellent moyen d'offrir un minimum de normalité à ceux qui ont tout quitté, tout perdu, y compris parfois leurs familles. Le sport permet aux réfugiés comme c'est le cas en Ouganda par exemple, de se rencontrer de façon informelle, de s'intégrer dans des équipes et de jouer ensemble, qu'ils soient Soudanais, Somaliens, Rwandais, Burundais ou encore Congolais. Le sport offre aussi une occupation aux plus jeunes réfugiés et permet aux plus âgés de devenir entraîneur de sport. Le HCR travaille avec l'ONG Right To Play, qui apporte le sport dans les camps de réfugiés, redonnant confiance en soi, estime de soi et espoir en l'avenir. Au bout de trois ans, le programme permet le retrait des entraîneurs étrangers et ne repose plus que sur les jeunes réfugiés formés et capables de prendre la relève. Cette politique assure la continuité du programme.

Comme vous allez en discuter durant les prochains jours, le sport et l'activité physique, une vie plus active, sont des éléments cruciaux d'une vie plus saine et plus longue. L'impact de la pratique du sport dès le plus jeune âge commence à être toujours mieux connue. Une chose ressort de la plupart des études ; que les personnes qui n'ont pas pratiqué de sport dans leur enfance n'en pratiqueront pas à l'âge adulte. Ainsi, l'éducation physique et le sport pour les enfants à l'école sont des éléments essentiels pour qu'une population soit en meilleure santé et plus productive.

Le prochain rendez-vous fixé par les Jeux de la Francophonie au Niger à la fin de cette année 2005, sera une excellente occasion de transmettre les valeurs et d'enseigner les leçons positives du sport dans le cadre de la Francophonie.

Le sport, de par sa capacité à influencer le développement humain dans tous les secteurs, peut ajouter une grande valeur au travail de coopération internationale et de développement. A une époque où les mots de « mondialisation » et de « profit » éclipsent tant de vies, le sport doit être perçu comme un moyen de se rapprocher de ceux qui ont le plus grand besoin de développement et d'y inclure ceux qui en sont autrement exclus.

Cela ne rendra pas seulement le sport plus attrayant pour les femmes et les hommes mais également plus accessible pour le plus grand nombre. Je suis convaincu que si la valeur du sport comme moyen de développement et de promotion de la paix est mieux reconnue, nous atteindrons un monde plus égal et plus pacifique.

Je vous remercie pour votre attention.



**COMMUNICATIONS DES  
MINISTRES ET CHEFS DE  
DELEGATION**

## ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS DU BENIN

### Lors de la 30<sup>ème</sup> Session ministérielle de la CONFEJES

- Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES ;
- Messieurs les Ministres de la Jeunesse et des Sports ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ;
- Mesdames et Messieurs les Experts ;
- Chers invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, avant mon propos, me faire l'agréable devoir de porter le message de fraternité du peuple béninois au peuple français.

Il me plaît également de féliciter et de remercier tous les acteurs depuis son Excellence, Monsieur le Président de la République jusqu'aux hôtes d'accueil, sans oublier mon homologue, qui ont, chacun en ce qui le concerne, contribué à faire de la Conférence de Paris une véritable fête de retrouvailles francophones.

J'ai été particulièrement ému par l'accueil chaleureux qui m'a été réservé ainsi qu'à la délégation béninoise.

Merci à chacun et à tous.

La question de l'emploi des jeunes est aujourd'hui un sujet de préoccupation majeure dans le monde en général et dans les pays en voie de développement en particulier.

Le Bénin que j'ai l'honneur de représenter à cette conférence n'est pas à l'abri des problèmes liés à l'emploi des jeunes.

En effet, avec la démocratisation de l'éducation et de la formation, on assiste à la montée d'un nombre de plus en plus croissant de jeunes diplômés vers un marché de l'emploi qui ne cesse de s'amenuiser dans une société en mutation constante et profonde.

Malgré toutes les dispositions prises, la situation est loin d'être maîtrisée.

L'agriculture, pour m'engager sans plus tarder dans un domaine de prédilection, est et demeure pendant longtemps encore, la base de l'économie béninoise.

C'est pourquoi, l'entrepreneuriat coopératif devra être promu en milieu jeune.

De même, il importe d'encourager les jeunes à créer de petites et moyennes usines de transformation en finançant leur projet et en les encourageant par un appui et un suivi technique.

Le gouvernement béninois en fait une préoccupation majeure par :

- l'accentuation de la formation professionnelle,

- la formation à l'esprit entrepreneurial,
- la création d'un fonds national d'insertion des jeunes.

Sans prétendre avoir fait entièrement le tour d'horizon du problème de l'emploi tel qu'il se pose au Bénin, j'ai la conviction d'avoir fourni les éléments essentiels à verser à notre débat commun afin que les expériences spécifiques puissent nous permettre d'ouvrir de nouveaux canaux susceptibles de rallumer la flamme de l'espoir chez les jeunes de nos pays respectifs.

Par ailleurs, le Gouvernement du Bénin apprécie hautement les démarches entreprises les 25 et 26 mars 2002 à Abidjan (République de Côte d'Ivoire) et qui ont abouti en juillet 2004 à l'élaboration du projet de la Charte de bonne relations entre les Etats et les Fédérations Sportives Nationales et Internationales.

Il apparaît clairement que l'une des difficultés qui ne favorisent pas de nos jours la promotion et le développement du Sport dans la plupart de nos pays demeure les relations conflictuelles entre les Gouvernements et les fédérations sportives. C'est pourquoi ces relations ont effectivement besoin d'être assainies pour le bonheur de nos sportifs.

Mesdames, Messieurs,

Il me paraît utile d'attirer notre attention sur la recrudescence de la violence dans nos stades. En effet, il est regrettable de constater que le sport qui devrait sceller les liens d'amitié entre les hommes et favoriser le rapprochement entre les peuples, les divise plutôt.

Cela nous interpelle et nécessite des réflexions beaucoup plus approfondies pour annihiler le mal.

Je n'en voudrais de passer sous silence un phénomène qui devient de plus en plus récurrent. Il s'agit de la fuite de nos sportifs lors des compétitions sportives internationales. En d'autres termes, ces jeunes, après avoir foulé le sol européen pour des rencontres sportives ne jugent plus utile de retourner dans leur pays d'origine et s'évadent dans la nature.

Cela crée un climat de méfiance et rend complexes les déplacements indispensables en Sport de nos athlètes vers les pays européens. Cette situation mérite qu'on y réfléchisse pour des solutions plus appropriées.

Vive la Jeunesse, facteur de développement, de sécurité et de stabilité !

Vive le Sport !

Vive la solidarité francophone !

Je vous remercie !

## NOTES D'INTERVENTION DU CHEF DE LA DELEGATION CANADIENNE

Monsieur le Président

Monsieur le Secrétaire général de l'OIF

Monsieur le Représentant du Secrétaire général de l'ONU

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation

Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES

Chers amis,

J'aimerais, en tout premier lieu, remercier les autorités françaises pour l'accueil chaleureux qu'elles nous ont réservé et pour l'excellente organisation qu'elle ont mise sur pied.

Monsieur le Président,

L'année 2005 constitue une année charnière avec l'adoption du cadre stratégique décennal de la Francophonie par les Chefs d'Etat et de Gouvernements au Sommet de Ouagadougou et par l'adoption de la programmation quadriennale 2005-2008 par la CONFEJES.

Depuis, l'année 2005 se démarque par la proclamation de l'année de l'éducation physique et du sport par l'Assemblée générale des Nations Unies, comme l'a souligné le représentant du Secrétaire général des Nations Unies.

Il s'agit là d'une occasion privilégiée pour la CONFEJES de promouvoir au sein de l'espace francophone les missions de la Francophonie, retenues par le Sommet de Ouagadougou, et de démontrer à la communauté internationale que la CONFEJES apporte une contribution significative à l'insertion des jeunes dans la vie active et au développement du sport.

La CONFEJES a connu, au cours des dernières années, une évolution qui lui a permis de préciser les paramètres de son action en harmonie avec le mandat que lui a confirmé le Sommet de Cotonou en 1995 en matière de jeunesse et de sport et avec le rôle de lieu de référence et d'avis en matière d'appui aux politiques nationales que le Sommet de Moncton lui a reconnu en 1999.

Les bilans sectoriels de la première programmation quadriennale ont conclu en faveur de la poursuite des actions de la CONFEJES au niveau de l'appui institutionnel à l'élaboration des politiques nationales, du développement du sport, de la promotion des activités liées à l'insertion socio-économique des jeunes et de la formation des cadres.

Monsieur le Président,

J'aimerais féliciter la CONFEJES, et en particulier le Secrétaire général, Monsieur Victor KOUASSI, pour avoir si bien ciblé la nature des champs d'intervention de l'institution.

Lors de l'élaboration de la programmation quadriennale 2005-2008, la CONFEJES a certes tenu compte des conclusions tirées des bilans sectoriels. Mais elle a, en premier lieu, traduit, dans la programmation, les objectifs du cadre stratégique décennal de la Francophonie.

Le document portant sur la mise en application du cadre stratégique décennal de la Francophonie, auquel le Secrétaire Général a fait référence, fait ressortir que les actions de la CONFEJES s'inscrivent et s'harmonisent avec les missions et les objectifs tels que définis dans le cadre stratégique.

Ce document de mise en application est important, à nos yeux, puisqu'il démontre que les interventions de la CONFEJES se situent dans un espace de coopération porteur de

développement en matière de jeunesse et de sport et qu'elles apportent une contribution valable et significative, à la coopération multilatérale de l'Organisation internationale de la Francophonie, dans les secteurs qui lui sont propres.

Ceci étant dit, la CONFEJES devra souscrire aux principes directeurs et aux modes d'intervention arrêtés dans le cadre stratégique et tel que proposé dans le document de la mise en application du cadre stratégique, dans le but de rendre son action plus efficace.

Elle devra porter une attention particulière au resserrement des projets au bénéfice de ceux ayant un plus grand impact en terme de développement durable.

Elle devra aussi renforcer la culture du rendement axé sur les résultats qualitatifs et quantitatifs afin d'évaluer la pertinence et la cohérence de sa programmation

Finale, elle devra se rapprocher des opérateurs de la Francophonie afin d'identifier les secteurs d'intervention communs et développer avec eux des partenariats fonctionnels.

Au niveau des axes programmatiques, le Canada continuera de donner son appui aux activités visant

- à l'élaboration et au renforcement des politiques nationales des Etats et Gouvernements en matière de jeunesse et de sport,
- aux efforts facilitant la participation des jeunes filles à tous les programmes et
- aux initiatives encourageant l'intégration des athlètes handicapés dans les activités sportives.

Par ailleurs, la CONFEJES doit suivre de près les questions liées à l'éthique dans le sport et à la lutte contre le dopage. Le développement des liens de partenariat avec l'AMA doit demeurer une préoccupation soutenue de la CONFEJES.

Le Canada accordera une importance aux activités qui miseront sur le développement du potentiel des jeunes, notamment au niveau de l'insertion socio-professionnelle.

Le Fonds d'insertion des Jeunes, qui a fait ses preuves dans le passé et réussi à donner de l'élan à de jeunes entrepreneurs, doit se moderniser davantage et alléger son processus de fonctionnement, de sélection et de suivi des bénéficiaires pour qu'ils puissent mieux s'adapter aux réalités des règles du secteur privé.

Le Canada tient à renouveler son appui au programme de formation et de perfectionnement des cadres, qui demeure, à nos yeux, un outil indispensable de développement de ressources humaines au services des Etats et Gouvernements et des intervenants auprès des milieux de jeunes.

Le Canada souscrit aux objectifs de la prochaine Conférence ministérielle sur la formation des cadres de jeunesse et de sport. Les enjeux qui confrontent le secteur de la jeunesse et des sports nous portent à réaliser la pertinence de faire de la formation des cadres une priorité.

En appui à cet effort de réflexion et de valorisation des ressources humaines, le Canada est heureux d'annoncer une contribution d'un montant jusqu'à concurrence de 150.000 \$ visant à appuyer la tenue de la Conférence.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer que le Bureau de la traduction du Gouvernement du Canada a entrepris, en collaboration avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et le Réseau international des langues africaines et créoles, la production d'un lexique panafricain des sports à l'occasion des 5<sup>e</sup> Jeux de la Francophonie.

Le lexique renferme 300 termes en français, en 4 langues africaines. Deux exemplaires seront distribués à chacune des délégations et le Secrétariat général recevra 200 exemplaires pour distribution.

Monsieur le Président,

Avant de terminer, j'aimerais m'adresser à monsieur Victor KOUASSI pour le remercier pour la précieuse contribution qu'il a apportée à la CONFEJES depuis sa prise de fonction, il y a huit ans.

Il a su donner un nouvel élan à l'institution

- en remodelant la programmation en trois grands secteurs d'intervention ;
- en introduisant la culture du rendement axé sur les résultats ;
- en accordant une attention particulière aux problématiques confrontant la jeunesse et ;
- en rendant plus visible l'institution sur la scène internationale par les démarches et les initiatives prises avec les intervenants d'organisations internationales et du mouvement sportif.

Monsieur le Président, Chers amis,

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

**NOTES POUR L'ALLOCUTION DE M. YVAN BORDELEAU, ADJOINT  
PARLEMENTAIRE AU MINISTRE DE L'EDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT  
DU QUEBEC**

Monsieur le Président de la CONFEJES  
Mesdames et Messieurs les Ministres  
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation  
Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES  
Mesdames, Messieurs,

Dans un premier temps, je désire joindre ma voix à celle de mes collègues pour remercier le gouvernement français de son accueil si chaleureux à Paris, ville remarquable, la plus visitée au monde et berceau de la Francophonie internationale.

C'est en juillet 2005, à Singapour, que sera élue la ville hôte des Jeux d'été de la XXX<sup>e</sup> Olympiade qui se tiendront en 2012 et je souhaite bonne chance à la France.

A titre d'adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, M. Jean-Marc Fournier, j'ai accepté avec intérêt et plaisir d'être des vôtres afin d'échanger avec vous sur l'avenir de notre conférence ministérielle en matière de jeunesse et de sport.

A la lumière des réalisations multilatérales de la CONFEJES depuis sa création en 1969, force est de reconnaître tout le chemin parcouru depuis plus de 35 ans au bénéfice de la jeunesse !

S'agissant de la première programmation quadriennale 2000-2004 de la CONFEJES, je constate avec satisfaction des résultats probants notamment en ce qui concerne :

- le nombre important de pays ayant mis en œuvre des politiques nationales dédiées à la jeunesse et au sport ;
- la promotion de l'équilibre des genres, les femmes représentant aujourd'hui 42 % de la participation à la programmation de la CONFEJES ;
- le développement du sport de proximité et l'amélioration des performances des athlètes de la Francophonie dans le plupart des compétitions internationales ;
- l'implication de plus en plus significative des pays francophones dans la lutte contre le dopage ;
- le progression de la qualité des projets mis en œuvre dans le cadre du Fonds d'insertion des jeunes (FIJ) ;
- le développement d'un module loisir pour lequel le Québec est particulièrement impliqué ;
- et les multiples interventions de la CONFEJES pour favoriser la prise de parole par les jeunes sur diverses tribunes.

Ces résultats confirment le succès de la coopération multilatérale de notre conférence ministérielle dont le nombre de pays membres a progressé significativement depuis 2000 lui conférant ainsi une plus grande notoriété. Cette réussite, nous le devons en particulier à la qualité et à l'ampleur du travail accompli au cours des quatre dernières années par le secrétariat général de la CONFEJES, par des hommes et des femmes provenant des diverses régions de la Francophonie habilement dirigés par notre Secrétaire général, M. Victor

KOUASSI. Il y a lieu de les remercier pour leur engagement constant et indispensable à la promotion de la jeunesse au sein de notre ensemble francophone.

En adoptant le premier cadre stratégique décennal 2005-2014 lors du Sommet tenu à Ouagadougou, au Burkina Faso, en novembre 2004, l'Organisation internationale de la Francophonie s'est donné une vision d'avenir et il y a lieu de se réjouir de la mise en application de ce cadre stratégique par la CONFEJES. Celui-ci consiste :

- à promouvoir la langue française et la diversité culturelle à travers la jeunesse et le sport ;
- à contribuer au développement de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme par l'intégration du sport comme créateur de liens, transcendant les rivalités et les clivages ethniques, religieux, politiques, économiques et sociaux, selon les principes de la Charte olympique ;
- à appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche par l'entremise en particulier du soutien aux politiques nationales de formation des cadres de jeunesse et de sport ;
- à développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

La programmation quadriennale 2005-2008 de la CONFEJES propose des défis à la fois ambitieux et stimulants reposant sur le développement du Programme de soutien et de suivi de politiques nationales de jeunesse et de sport et sur le renouvellement des programmes jeunesse, sport et formation des cadres qui viennent appuyer cette priorité.

Par ailleurs, il faut aussi souligner la pertinence de l'introduction d'indicateurs de performance pour chacun des programmes de la CONFEJES, ce qui permettra, à terme, d'en mesurer le niveau de réussite et, le cas échéant, de faire les ajustements nécessaires.

Je désire partager avec vous l'attachement du gouvernement du Québec pour notre conférence ministérielle et son intérêt pour son avenir. Avec sa structure administrative légère et ses moyens d'intervention flexibles, la CONFEJES est mieux en mesure d'aboutir à des résultats tangibles. Toutefois, il apparaît évident que les ressources actuelles de la CONFEJES ne lui permettront pas de rendre à terme la programmation 2005-2008 de façon optimale. Dans ce contexte, il apparaît impérieux de demander au Secrétariat général de la CONFEJES d'accélérer son offensive de développement de partenariats durables et générateurs de retombées, et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'avenir de la CONFEJES est étroitement lié à notre capacité à associer les jeunes aux actions visant le développement durable et équitable et à celles qui concourent à la pérennité du français sur le plan international.

Monsieur le président, vous pouvez compter sur l'appui du Québec à la CONFEJES dans la réalisation de ces missions.

Je vous remercie.



**Allocution de Madame Sylvie LEVESQUE-FINN, Chef de la délégation  
Canada/Nouveau-Brunswick**

**A l'occasion de la 30<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES**

Monsieur le président de la CONFEJES,  
Mesdames et messieurs les Ministres et Chefs de délégation  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord j'aimerais vous offrir les excuses du ministre responsable du Secrétariat à la Culture et au Sport et ministre responsable de la Francophonie au Nouveau-Brunswick, l'honorable Ministre Percy Mockler qui n'a pu faire le déplacement pour cette session ministérielle.

Je tiens à remercier au nom de la délégation Canada/Nouveau-Brunswick, les autorités Françaises, pour la qualité de l'organisation de cette ministérielle et pour leur accueil chaleureux depuis notre arrivée à Paris.

J'aimerais également réitérer l'appui du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour l'action continue de la CONFEJES en matière de jeunesse et de sport.

Nos sincères félicitations à la CONFEJES pour avoir été sélectionnée par la Fondation pour l'Excellence dans la Pratique des Affaires pour recevoir la médaille d'or et un diplôme d'honneur. Cette distinction est une reconnaissance importante des excellents résultats de notre institution commune ces dernières années.

Au cours des prochaines années, la CONFEJES devra poursuivre ses relations de partenariat pour un plus grand rayonnement dans l'espace francophone.

La clé du succès passe par des partenariats stratégiques avec nos amis de la Francophonie. Il sera important de travailler en étroite collaboration avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie afin d'assurer que nos priorités communes en matière de jeunesse soient considérées.

Depuis la tenue du Sommet de la Francophonie de Moncton, en 1999, le Nouveau-Brunswick privilégie la jeunesse dans ses actions en francophonie internationale. Nous croyons toujours que l'avenir de la Francophonie repose sur la sensibilisation, l'engagement et l'action pour et par les jeunes.

Afin de renforcer notre appui à la jeunesse, le Nouveau-Brunswick mettra à la disposition de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie les ressources pour l'embauche d'une jeune personne qui contribuera à appuyer la création et la mise en réseaux de Conseils nationaux pour la jeunesse, dans les différents pays de la Francophonie.

Enfin, profitons de cette Année internationale du sport et de l'éducation physique, pour reconnaître l'importance et la fonction cruciale de ces secteurs au sein du développement et de la croissance de nos jeunes.

Je vous remercie de votre attention.

**Allocution du Dr. Américo Nascimento, Secrétaire d'Etat  
à la Jeunesse et aux Sports du Cap Vert,  
à l'occasion de la 30<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES**

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Gouvernement du Cap Vert, et à mon nom propre et de la Délégation qui m'accompagne de présenter à Monsieur le Président et au Gouvernement de la France, mes vives félicitations pour l'organisation de cette session de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et aux Sports des Pays ayant le français comme langue de communication partagé.

J'aimerais également vous remercier, Monsieur le Président, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé par les autorités françaises et pour les très bonnes conditions créées pour le déroulement de nos travaux, nous permettant ainsi d'augurer les meilleures réussites finales.

Permettez-moi, également, de féliciter Monsieur le Secrétaire Général, ainsi que le personnel du Secrétariat pour leur infatigable effort dans la conduite des activités de l'organisation quotidiennement, avec des résultats concrets et positifs pour nos pays.

Monsieur le Président,  
Messieurs les Ministres,

Le Cap Vert se réjouit d'appartenir à la famille de la Francophonie et en particulier à la CONFEJES, en tant que membre de plein droit, s'efforce pour que cette appartenance soit fructueuse, tant pour le pays ainsi que ses citoyens comme pour l'organisation et les pays membres. Dans ce contexte, c'est avec plaisir que ma délégation a enregistré ces dernières années une intense communication et échangé des rapports dans son amplitude entre Cap Vert et la CONFEJES.

En effet, je peux vous assurer qu'aujourd'hui, la CONFEJES est une organisation, donc l'existence est de plus en plus reconnue par les jeunes capverdiens, grâce aux résultats d'une divulgation que le gouvernement du Cap Vert a décidé d'entreprendre, mais, sans doute aussi, par les actions concrètes que le pays et l'organisation ont pu réalisé ensemble au cours et après la visite de travail effectué au Cap Vert par Monsieur le Secrétaire Général, l'année dernier.

Une visite qui a apporté un nouveau esprit au Cap Vert avec la réalisation des activités de grand relief sous la visibilité de la CONFEJES, permettant à un nombre considérable des jeunes capverdiens de participer, en 2004, dans les actions de formation pour l'élaboration des projets selon les procédures de la CONFEJES.

Nous sommes sûrs que l'expérience récente, avec l'habituelle bonne volonté de coopération du Secrétariat et d'autres pays membres, nous permettra de mieux nous intégrer dans l'organisation, et être capable d'opérer des avances significatives dans le contexte de la coopération entre le Cap Vert et la CONFEJES, en saisissant toutes ses potentialités au profit des jeunes capverdiens et des jeunes ressortissants des autres pays de la Francophonie.

De notre côté, nous nous permettons de faire de notre mieux pour être à jour avec les obligations statutaires, même si, cela nous oblige à faire des sacrifices supplémentaires.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Général,

Le Cap Vert c'est un petit pays en développement, frappé par plusieurs facteurs de vulnérabilité, tels que : la sécheresse, touché par l'avancement du SAHEL, la discontinuité territoriale etc...

Toujours le Cap Vert a été un pays ouvert au monde, qui cherche à s'insérer harmonieusement dans la région et dans l'économie mondiale, en comptant uniquement sur la seule richesse dont il dispose, les ressources humaines, dont 70% représente en moyenne l'âge de 30 ans.

Avec la mise en oeuvre de la politique de la Jeunesse et des Sports nous ambitionnons de garantir des formations et la capacitation adéquates aux jeunes pour l'exercice conscient et plein de leur citoyenneté.

Tout est fait envers les jeunes, pour qu'ils deviennent plus conscients et responsables de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyens ; cela constitue pour le Cap Vert une question d'option fondamentale, permettant aux jeunes, aujourd'hui et dans l'avenir, de remplir leur rôle dans le développement durable du pays.

Dans ce domaine, nous privilégions deux secteurs spécifiques s'agissant notamment de l'insertion économique et professionnelle des Jeunes et du Développement du Sport.

Ces deux secteurs, éléments importants de la politique nationale de la jeunesse, constituent principalement les centres d'intérêt de la coopération entre le Cap Vert et la CONFEJES.

C'est dans ce contexte et perspective que nous appuyons la proposition faite par la CONFEJES, selon laquelle chaque pays doit créer un fond complémentaire au FIJ, et c'est avec plaisir que nous réaffirmons la contribution du Cap Vert pour cet année avec un montant de 3.000.000 FCFA.

Encore une fois, nous remercions l'inestimable collaboration de partenariat avec la CONFEJES, en espérant que cette relation s'intensifie et multiplie chaque fois plus.

Nous espérons pouvoir consolider toujours une très grande expectative dans l'avenir.

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DE MONSIEUR MAHAMOUD SALIM HAFI, COMMISSAIRE  
NATIONAL A LA JEUNESSE DE L'UNION DES COMORES**

**LORS DE LA 30<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFEJES**

**Monsieur le Président**

**Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations**

**Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES**

**Mesdames et Messieurs les Experts**

**Mesdames et Messieurs**

Au moment où l'honneur me revient de prendre la parole devant cette auguste assemblée à l'occasion de cette 30<sup>ème</sup> session ministérielle de notre organisation, je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un agréable devoir ; celui d'exprimer ma profonde gratitude au peuple et au Gouvernement Français, représenté ici par Monsieur Jean François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de la République Française pour l'accueil combien chaleureux et Fraternel qui nous a été réservé. Nous sommes flattés et honorés.

Permettez-moi, Monsieur Jean François LAMOUR de vous exprimer mon infinie gratitude sur votre dynamisme de présider à partir de cette session la destinée de cette institution francophone et de vous prier d'associer toutes mes félicitations au Secrétaire Général de la CONFEJES et à son équipe, représenté ici par Monsieur VICTOR Kouassi qui est le moteur très performant et qui n'a jamais présenté aucune défaillance dans la conduite et l'animation des programmes de notre organisation.

Je voudrais aussi adresser à cette honorable assistance, aux représentants des jeunes ici présents au nom des autorités comoriennes, de la jeunesse de l'Union des Comores, et à mon nom personnel, notre sincère reconnaissance et nos profonds remerciement d'être en ce lieu, pour réfléchir et agir au nom de ce que nos pays ont de plus précieux, je veux dire la jeunesse.

**Honorable assistance !**

La politique de la CONFEJES est de soutenir les politiques nationales des pays membres en direction des jeunes dont le nombre est estimé actuellement à plus milliard, ce qui représente plus de 18% de la population mondiale. Celle des Comores dont j'ai l'honneur de représenter est de 65%.

La question se pose en permanence, comment accompagner les pays membres pour répondre aux problèmes que pose cet accroissement continu de la population jeune ? C'est un défi qu'interpelle notre institution, à savoir renforcer les capacités des pays membres, à mettre en œuvre des politiques dynamiques en faveur des jeunes scolarisés, déscolarisés ou non scolarisés sur des programme adaptés visant à faciliter l'insertion sociale et économique de cette frange majoritaire de la population dans les pays du Sud de l'espace Francophone.

Les travaux préliminaires de nos vaillants et éminents experts qui se sont déroulés du 13 au 17 décembre 2004 à Saly Portudal – Sénégal et du 25 au 26 janvier 2005 à Paris dont la réflexion a été approfondie durant ces deux derniers jours ont permis de dresser un bilan du chemin parcouru ces quatre dernières années sur les orientations adoptées par la 27<sup>ème</sup> session ministérielle en février 1999 à BAMAKO mais aussi , de nous proposer de nouvelles orientations qu'il s'agisse de jeunesse ou de sport sur un vaste programme quadriennal 2005-

2008 qu'on nous a soumis pour être étudiés, discutés et adoptés ; ceci d'une part pour contribuer aux objectifs fixés par le 10<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie qui s'est tenue à OUAGADOUGOU et d'autre part, pour renforcer la consolidation des acquis et la pérennisation de l'impact aux actions à mener.

Cependant, la priorité accordée au programme III sur la formation des cadres nous réjouit, en ce sens, la base de tout développement durable. Aussi, les propositions faites par les experts de participer davantage aux efforts de financement des programmes de notre institution sont à encourager. Enfin, tout en priorisant la régionalisation des projets et en considérant la spécificité de chaque pays membre pour la programmation des actions, pour renforcer la cohésion sociale et contribuer au processus de la réconciliation nationale de certains pays tels que les Comores qui viennent de sortir de l'impasse socio politique, et qui a entraîné le retard de la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse sur la mise en place d'un Conseil National de la jeunesse ainsi que l'organisation des assises nationales pour l'élaboration de la politique nationale en matière des sports prévue ce mois de juin.

Je suis convaincu qu'avec l'appui de la CONFEJES, les réalisations de ces actions que je viens de citer seront un atout pour la mobilisation de la jeunesse, pour l'harmonisation de leurs activités, pour l'instauration d'une confiance mutuelle et pour la consolidation des acquis de la réconciliation retrouvée.

Permettez-moi, Monsieur le Président, Monsieur LAMOUR Jean François, de vous charger d'une lourde mission à l'endroit de l'OIF à travers son Secrétaire Général, le Président Abdou DIOUF, et de l'Etat Français, à travers Monsieur le Président Jacques CHIRAC des efforts combien louables qu'ils ont déployé pour l'accompagnement de la résolution de la crise institutionnelle que connaissait les Comores et l'édification du nouvel ensemble Comorien, l'Union des Comores. Qu'ils acceptent notre reconnaissance et notre gratitude.

C'est ainsi que les Comores, useront de leurs petites voix et lancent un appel à ceux parmi nous de la Famille francophone qui ont une voix à grande portée et à tous pour l'amour des Jeux de 2012 à Paris.

Avant de terminer mes propos, je tiens à féliciter les relations de partenariat entre la CONFEJES et la CJSOI pour la contribution dynamique par la programmation des actions CONFEJES dans l'Océan Indien.

Permettez-moi Mesdames et Messieurs, puisque les circonstances s'y prêtent, de citer le Secrétaire Général de la CONFEJES Monsieur KOUASSI dans son allocution à la cérémonie officielle d'ouverture de la concertation des jeunes Francophones, c'était au Palais des Congrès de BAMAKO (Mali), le 11 février 1999.

Je cite « voici un jour tel que la Communauté Francophone aurait voulu que soient tous les matins et tous les soirs sur cette planète des hommes appelée TERRE ; un jour où s'éleve une symphonie à l'Amour, à la Fraternité vraie, à la Solidarité agissante... » Fin de citation

**Et je vous remercie.**

### **ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA JEUNESSE D'EGYPTE**

Monsieur le Président en exercice,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,  
Invités distingués,  
Mesdames et Messieurs les Experts,

Je tiens tout d'abord à remercier les autorités françaises de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé et féliciter Monsieur Jean François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative pour son nouveau poste de Président en exercice de la CONFEJES, je tiens également à remercier, le Secrétaire Général sortant, M. Victor KOUASSI, et ses collaborateurs qui ont contribué à faire de la CONFEJES ce qu'elle est aujourd'hui, à féliciter le nouveau Secrétaire Général, M. Youssouph FALL et à souhaiter à cette institution de plus en plus de succès, de visibilité et de rayonnement pour les années à venir.

C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance des acquis réalisés par la CONFEJES qui démontrent dans une parfaite logique de cohérence alliant réflexion institutionnelle et pratique sur le terrain. Cette recherche de la cohérence a incité la CONFEJES à centrer son action sur ce qui se présente comme une obligation incontournable pour les pays en développement à savoir : fixer les objectifs stratégiques (Appui aux Politiques nationales – Programmation 2000-2004) permettant ainsi de délimiter les besoins en ressources humaines (Appui à la formation des cadres programmation 2004-2008). Ce processus conduit inéluctablement à une refonte de l'organigramme institutionnel et à sa modernisation.

Nous saluons l'initiative prise par la CONFEJES pour l'élaboration du Guide pratique de la formation des cadres et celui de l'éducation des jeunes à la citoyenneté.

En effet, l'action en faveur des jeunes qui constituent une part importante de la population des pays en développement (45% pour ce qui est de l'Egypte) conduit à souligner l'importance des plates-formes de concertation que sont les Conseils Nationaux de la Jeunesse, des centres de jeunesse (2 800 actuellement en Egypte) et des guichets uniques.

Mais c'est surtout la formation FIJ avec son effet démultiplicateur qui retient le plus notre attention et que nous souhaiterions voir se développer, comme une des solutions possibles pour limiter le chômage qui s'impose dans nos sociétés.

Un autre souhait, serait celui d'une plus grande mobilisation des jeunes francophones autour de projets fédérateurs.

Ceci pourrait se réaliser de concert avec l'AIF comme l'ont si bien souligné les intervenants d'hier. A cet effet j'aimerais signaler qu'un jeune égyptien, membre du Club Francophone d'Egypte travaille à l'AIF en vue de la création d'un réseau international de jeunes francophones.

Pour ce qui est des femmes, je voudrais saluer l'action innovatrice en leur faveur et la mise en place du Réseau GTCF qui s'ouvre à tous les mouvements internationaux oeuvrant pour la promotion de la participation équitable des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport et à leur accession à l'autonomie et à la prise de décisions dans ces secteurs.

Autres actions opérationnelles et auxquelles nos gouvernements accordent la plus grande importance, le handisport et le sport de haut niveau qui, grâce à la création des Centres Permanents d'entraînement, permet aux athlètes de parfaire leur performance et de répondre aux exigences d'une pratique de plus en plus compétitive. Qui dit Sport de haut niveau dit aussi dopage et je me félicite de l'harmonisation des efforts dans ce domaine entre la CONFEJES, l'AMA et l'UNESCO.

Nous souhaiterions que dans le secteur Sport, une place importante soit accordée à la gestion et au marketing du Sport. Ce qui rejoint en quelque sorte le thème retenu pour la ministérielle de 2007.

Cependant, toutes ces acquisitions ne seraient que de simples actions ponctuelles sans une évaluation et un suivi qui inscrivent les réalisations dans le développement durable (travail accompli en grande partie par la Commission des experts).

Que toutes les acquisitions de la CONFEJES constituent pour nous une piste de réflexion afin d'optimiser son efficacité en fédérant toutes les énergies.

Mesdames et Messieurs, vous conviendrez que l'enjeu est de taille, qu'il est difficile, de nos jours, de mener à bien une action sans concertation et participation interministérielle, ou multilatérale tant soit avec les ministères des pays membres de la CONFEJES qu'avec les mouvements de jeunesse associatifs et sportifs internationaux.

Dans nos sociétés où la délocalisation s'impose de plus en plus, nous ne pourrons réaliser nos aspirations qu'en développant des partenariats : Nord-Sud, Sud-Sud, des partenariats également avec des institutions et organisations francophones (l'Egypte est en voie de conclure un partenariat avec l'Université Senghor pour la formation des cadres), méditerranéenne (l'Euro-Med), Internationale (l'Unesco) des partenariats enfin avec des ONG et la Société Civile dans son ensemble, dans son élan de solidarité que nous offre cet espace francophone qu'est la CONFEJES.

Et pour conclure, je tiens à vous remercier de la confiance qui est faite à l'Egypte d'accueillir le Bureau en 2006 à Alexandrie, métaphore de la Francophonie en espérant que le phare éclaire la voie et que la Bibliothéca, lieu où se tiendront les réunions, favorise la réflexion.

Merci de votre attention !

**INTERVENTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA CULTURE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE  
A L'OCCASION DE LA 30<sup>E</sup> SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFEJES**

**Monsieur le Président,  
Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,  
Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,  
Monsieur le Secrétaire Général du CIJF,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs les experts,**

C'est pour moi un insigne honneur et un grand privilège que de prendre la parole à l'occasion de la tenue de cette 30<sup>e</sup> Session Ministérielle de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant en partage le Français (CONFEJES).

En cette heureuse circonstance, je voudrais tout d'abord exprimer au nom du Président de la République de Guinée, le Général Lansana CONTE, toute ma gratitude au Gouvernement français pour l'accueil chaleureux réservé à ma délégation et pour les excellentes conditions de séjour et de travail offertes à l'ensemble des participants.

J'aimerais également rendre hommage à Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations dont la présence ici témoigne de l'intérêt que nous portons à notre organisation commune qu'est la CONFEJES.

Aussi, il me plaît de féliciter et d'encourager le Secrétariat Général de la CONFEJES pour toutes les innovations heureuses, les nouvelles orientations et principes imprimés à notre Institution et qui lui permettent aujourd'hui de développer des programmes dans les domaines de l'appui institutionnel aux Etats membres, de l'insertion socio-économique des jeunes, de la promotion du sport et de la formation des cadres dans l'espace francophone.

Cette vitalité et cette audience grandissantes de la CONFEJES, nous les devons aussi à l'esprit de solidarité, de coopération et d'engagement de tous les Etats et gouvernements, en particulier ceux de nos partenaires du Nord.

**Mesdames et Messieurs,**

Les réalités auxquelles la Guinée a été confrontées depuis 2000 (attaques rebelles, insécurité aux frontières), ne lui ont pas permis d'honorer ses engagements statutaires vis à vis de notre institution.

Mais grâce à l'esprit de solidarité, d'unité et de compréhension qui caractérise nos relations, notre pays, a toujours été convié aux rencontres de la CONFEJES.

Permettez-moi de saluer cet esprit qui prouve qu'au delà des considérations purement économiques ou financières, nous avons ensemble un idéal à défendre, celui du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre nos pays et la promotion de l'usage du français.

La République de Guinée, très sensible à toutes les marques d'attention dont elle a toujours été l'objet, poursuivra ses efforts en vue de normaliser sa situation vis à vis de notre organisation.



Ce qui nous permettra de participer plus activement à la mise en œuvre du programme quadriennal d'activités qui sera adopté par notre conférence.

Encore une fois je réitère tout le plaisir que j'ai à participer à cette importante rencontre.

Pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie.

## DISCOURS DU SECRETAIRE D'ETAT A LA CULTURE, A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS DE GUINEE-BISSAU

Excellence Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative de la République française

Excellences Messieurs les Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays membres de la CONFEJES,

Mesdames, Messieurs les Experts,

Mesdames, Messieurs les Invités,

Pour la trentième fois et dans l'accomplissement des règles statutaires, nous nous retrouvons en session ministérielle pour évaluer le parcours de notre organisation commune et élaborer de nouvelles stratégies sous-tendues par une programmation qui prenne en compte les besoins exprimés par les Etats membres.

Chers Collègues,

La CONFEJES constitue pour mon pays, la Guinée-Bissau, une instance privilégiée de concertation et d'échanges d'expériences, parce que regroupant en son sein des nations avec des cultures différentes et des niveaux de développement hétérogènes.

Souverainement nous avons adhéré à cette institution francophone pour ses preuves méritoires dans l'administration et la gestion des activités de la Jeunesse et des Sports.

Pour faire valoir ce mérite, la Fondation pour l'Excellence dans la pratique des affaires, a récompensé le travail remarquable de la CONFEJES dans la promotion des activités de la Jeunesse et des Sports avec une médaille d'or.

Cette distinction arrive à un moment opportun pour honorer le travail conduit par le Secrétaire Général sortant : M. Victor KOUASSI.

Nous saisissons ce moment solennel pour lui manifester toute notre reconnaissance et lui témoigner nos remerciements pour le bon travail accompli durant son mandat.

Nous souhaitons, de vive voix, que celui qui le succède à ce poste soit animé de la même clairvoyance et de la même disponibilité.

Mesdames, Messieurs,

La Guinée-Bissau a vécu des turbulences politiques et sociales, tout au long de son histoire de pays indépendant, principalement en raison de sa fragilité économique lui obstruant à trouver des solutions appropriées aux problèmes accrus d'insertion socio-professionnelle qui se posent aux jeunes qui constituent la couche sociale la plus importante.

A ce titre nous interpellons l'ensemble des membres de la CONFEJES, en particulier la France, pour soutenir notre projet lors des négociations de la Table Ronde avec les bailleurs sur la Guinée-Bissau, programmée en octobre prochain, en vue de trouver des fonds pour la mise en œuvre de notre programme de développement économique et social.

Excellences,

La Communauté Internationale, toute entière, reconnaît aujourd'hui l'importance et la délicatesse des problèmes d'animation des jeunes par la pratique sportive. Pour illustrer cet intérêt, l'ONU a déclaré l'année 2005 comme Année Internationale de l'Education Physique et des Sports.

A cet effet, plusieurs forums seront animés, et, pour éviter des superpositions d'actions, nous invitons le Secrétariat à approcher toutes les instances internationales qui interviennent dans ces secteurs, afin de mieux s'imprégner de leur programmation et ainsi créer des synergies pour une économie de moyens et des actions.

Nous suggérons dans la programmation, qu'une attention spéciale soit accordée aux pays membres de la CONFEJES disposant de moins de structures d'animation sportive et de jeunesse, afin de réduire l'écart existant et ainsi démontrer l'esprit de solidarité prévalant, un des atouts majeurs de notre Communauté.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République de la Guinée-Bissau et de la délégation qui m'accompagne, je remercie le Gouvernement et le Peuple français pour les excellentes conditions d'accueil qui nous ont été réservées.

**Je vous remercie.**

**ALLOCUTION DU DR. BERNE PAUL, SECRETAIRE D'ETAT A LA JEUNESSE ET  
AUX SPORTS D'HAÏTI  
LORS DE LA 30<sup>EME</sup> SESSION MINISTERIELLE**

Je vous remercie, Monsieur le Président,

Au nom du Gouvernement de la République d'Haïti, j'ai l'insigne honneur de mettre en relief l'importance pour la terre de Jn-Jacques Dessalines, de Toussaint Louverture de prendre part à ces assises où sont appelés à fraterniser des Ministres de Sports et de Jeunesse de pays ayant le français en partage.

Je me réjouis de l'accueil somptueux que la France a réservé à la délégation haïtienne, confirmant ainsi les liens affectifs ayant existé et existant encore entre deux pays que la distance géographique n'a pu séparer en raison de leurs affinités culturelles, historiques.

La présence de nos frères d'Afrique à cette conférence nous permet de nous ressourcer à l'Alma Mater, de faire une retrospection dans le temps, de communier avec ceux dont les ancêtres nous ont transmis des valeurs artistiques, des moeurs qui font notre originalité dans le contexte du Nouveau Monde.

Nous ne saurions ne pas souligner le sens de l'organisation dont ont fait preuve les personnalités responsables de la réalisation du présent évènement. Leur savoir-faire, leur dynamisme constituent des éléments motivateurs pour les dirigeants haïtiens qui auront à accueillir à Port-au-Prince du 6 au 10 juin prochain la Conférence ministérielle Thématique.

A cet effet, nous ne croyons pas superflu de mettre l'emphase sur la ferme détermination du pouvoir haïtien, sous l'impulsion du Président Boniface ALEXANDRE et du Premier Ministre Gérard LATORTUE, à justifier la confiance placée en lui par l'octroi du siège de ladite Conférence Thématique.

Dans cette période de transition où aucun effort n'est épargné pour l'instauration d'un état de droit, malgré les difficultés diverses et peut-être en raison de ces difficultés, la présence des Ministres des Sports de la CONFEJES représentera plus qu'un geste amical envers le peuple haïtien. Ce sera, comme l'avait insinué le Secrétaire Général de l'OIF, Monsieur Abdou DIOUF lorsqu'il a séjourné en Haïti à l'occasion de la quinzaine de la Francophonie en mars dernier, un acte de solidarité envers le peuple haïtien qui cherche sa voie et qui compte sur la communauté francophone pour sortir de sa situation actuelle.

Il est réconfortant qu'en ces heures critiques de l'existence du peuple haïtien la sympathie des membres de la Francophonie soit assez évidente pour justifier la tendance à la coopération agissante relevée dans les rapports du pays avec l'ensemble des membres de la CONFEJES. Les fruits de ce type de relation sont déjà patents et il n'est que de les exploiter pour que nous parvenions à mettre au service de notre nation des ressources humaines performantes, des mécanismes normatifs fonctionnels.

Dans cette perspective, au nom du peuple haïtien tout entier, j'exhorte les officiels, les Ministres et les experts pressentis pour prendre part à la Conférence en Haïti au mois de juin 2005 à venir réhausser de leur présence cette rencontre d'envergure si importante pour le devenir même de la jeunesse haïtienne.

Persuadé que mon appel d'aujourd'hui vous aura éclairé, s'il en était besoin, sur l'attente d'Haïti par rapport à la CONFEJES, je vous dis déjà « BIENVENUE EN HAÏTI »

MERCI

**ALLOCUATION DE L'HONORABLE RAVI YERRIGADOO, MINISTRE DE LA  
JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA REPUBLIQUE DE MAURICE  
LORS DE LA 30<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFEJES**

---

**Monsieur le Président en exercice,  
Mesdames les Ministres,  
Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord de remercier la République française et plus particulièrement mon collègue, Jean François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la vie Associative et son équipe pour la qualité de l'accueil et les facilités mises à notre disposition.

La synergie des mouvements sportifs et la conjugaison des efforts dans l'espace francophone résumant en quelques mots l'ambition affichée de la CONFEJES. Dans cette mouvance s'il y a un aspect qui a particulièrement primé c'est le développement harmonieux de la chose sportive. Ajoutée à cela sont les valeurs humaines qui sont au centre de ce développement.

Je me ferai un écho de tous mes collègues Ministres et Chefs de délégations qui, j'en suis sûr, sont unanimes à reconnaître, que le bilan présenté par le Secrétaire Général décliné en 4 points met en exergue le rayonnement de la CONFEJES. Nous en sommes fiers.

Permettez-moi de féliciter le Secrétaire Général et son équipe pour avoir abattu un travail colossal dans la préparation de tous ces documents ; du reste la programmation quadriennale nous donne une idée de la vaste panoplie des propositions pour la FORMATION au pluriel. Avec toutes ces formations on s'attend à un bon augure dans le secteur Sport et Jeunesse.

Cependant nous constatons avec beaucoup de regret que M. Victor KOUASSI est en partance. Ce parfait gentleman va laisser son empreinte pour avoir été sur la brèche et sur tous les fronts et surtout très avant-gardiste.

Durant son mandat nous avons pu finaliser la convention entre la CONFEJES et les pays membres de l'Océan Indien. Nous avons particulièrement noté que les activités de l'Océan Indien ont enregistré une participation record grâce à la coordination entre la CONFEJES et le Secrétaire Général de la CJSOI.

Maurice a surtout misé sur la FORMATION qui est devenue ce dernier temps le maître mot pour nous. Chez nous la FORMATION a toujours été à l'avant-plan – formation touchant les personnes handicapées, les encadreurs et les Cadres Sportifs Féminins.

Alors que les programmes touchant le secteur sport s'achèment vers le summum, je fais un vibrant plaidoyer pour revisiter le programme de la Jeunesse, prenant en considération les problèmes auxquels les jeunes ont à faire face dans la conjoncture économique internationale difficile.

Je souhaite de tout cœur que la CONFEJES puisse être plus attentive aux nouveaux projets susceptibles de nous permettre, à améliorer l'environnement de la Jeunesse pour faire face aux fléaux. Il serait souhaitable que la CONFEJES puisse adopter une nouvelle orientation par rapport aux réalisations de cette dernière décennie.

Je félicite le nouveau Secrétaire Général et lui souhaite bonne chance dans sa mission tout en lui assurant de notre soutien.

Pour terminer, je voudrais réitérer mes remerciements d'une part à la CONFEJES, au personnel du Secrétariat, au Secrétaire Général et d'autre part au Gouvernement Français pour la qualité de l'accueil et les facilités mises à notre disposition.

Merci de votre attention.

**ALLOCUTION DE M. AHMEDOU OULD AHMEDOU, MINISTRE DE LA  
CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE MAURITANIE  
A L'OCCASION DE LA 30<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE**

Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,  
Mesdames les Ministres et Chefs de délégation,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant tout, remercier très chaleureusement les Autorités Françaises pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité ainsi que les conditions idéales de travail qui nous ont été offertes et qui nous ont permis d'examiner sans difficulté aucune, tous les points inscrits à l'ordre du jour de notre réunion, un ordre du jour qui était particulièrement chargé.

Le bilan positif présenté par le Secrétaire Général sortant est un motif de satisfaction pour nous tous. En cela, je tiens à le féliciter et le remercier très vivement.

Monsieur le Président,

Notre institution commune bénéficie d'un prestige réel et comme le savez, nous nous trouvons dans un monde où la recherche de l'excellence doit nous guider dans chacune de nos actions particulièrement dans le domaine qui nous concerne, celui de la Jeunesse et des Sports. Les grandes capacités de travail de notre Président, le Ministre Monsieur Jean-François LAMOUR et de la nouvelle équipe du Secrétariat général nous permettent d'être confiants en l'avenir de la CONFEJES, pour le bien de tous et dans l'intérêt de la famille francophone toute entière.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,  
Mesdames et Messieurs,

La solidarité demeure l'une des valeurs cardinales de l'OIF et de notre organisation commune, à cet effet, je me fais le devoir de vous demander Monsieur le Président, de veiller personnellement à une répartition équitable entre les zones géographiques et les pays membres, des projets de développement mis en œuvre par notre organisation en faveur de la Jeunesse et des Sports.

La solidarité à laquelle je viens de faire allusion devra se manifester davantage aujourd'hui par l'adoption par notre conférence, d'une motion de soutien de la CONFEJES à la candidature de la Ville de Paris pour organiser les Jeux Olympiques de 2012.

Nous sommes pour « l'Amour des Jeux » et de tout cœur avec PARIS, la seule ville francophone candidate à l'organisation de ces Jeux en 2012.

Je ne saurais terminer sans vous remercier solennellement du soutien apporté à la candidature de mon pays pour l'élection de mon compatriote, Monsieur Youssouf FALL au poste de Secrétaire Général de notre CONFEJES.

Que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élection de notre candidat et que je ne peux citer, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude et nos plus sincères remerciements./-

Je vous remercie.



**ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES JEUX DE  
LA FRANCOPHONIE DU NIGER  
A L'OCCASION DE LA 30<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFEJES**

Monsieur le Président du Comité International des Jeux de la Francophonie,  
Messieurs les Membres du Comité International des Jeux de la Francophonie,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier très sincèrement les Autorités Françaises pour la qualité de l'accueil dont elles nous ont gratifiés, ainsi que les excellentes conditions de travail mises à notre disposition dans le cadre de la 30<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES.

Permettez-moi ensuite de dire tout le plaisir que j'éprouve d'être parmi vous ce matin, avec l'espoir que nos travaux permettront de faire avancer l'idéal francophone vers sa réalisation.

Je conçois pour ma part cette rencontre comme une opportunité que nous devons mettre à profit, en vue de rechercher une plus grande efficacité de nos projets et atteindre de meilleurs résultats dans nos actions.

Je forme donc le vœu qu'à l'issue de nos travaux, nous trouvions les solutions les plus appropriées aux questions qui nous sont soumises, dans l'esprit de solidarité et de partage conforme à cet idéal.

Mesdames et Messieurs,

L'organisation des 5<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie figure au premier plan des problématiques dont notre session est saisie.

A ce titre, souvenons-nous de la récente déclaration de Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'OIF qui affirmait que les Jeux de la Francophonie demeurent le plus grand projet de la francophonie en faveur de la jeunesse et l'objectif majeur de l'OIF.

Le Niger, mon pays a l'honneur et la grande responsabilité d'organiser ces Jeux.

Aussi, voudrai-je vous faire part de l'état d'avancement des préparatifs tels qu'ils se présentent aujourd'hui, de sorte qu'ensemble nous envisagions les décisions et les mesures qu'impose la situation sur le terrain.

Il me plaît ici de réaffirmer l'engagement pris par le Niger et vous dire que la réalisation de ce projet constitue aujourd'hui la préoccupation majeure du Gouvernement et des populations nigériennes.

En effet, depuis le début de cette année, le Président de la République a mobilisé l'ensemble des structures de l'Etat et des forces vives de la Nation.

Je suis en mesure de vous affirmer qu'en temps opportun, notre pays sera prêt à abriter les Jeux dans les meilleures conditions et à vous accueillir dans la joie et l'allégresse des fêtes familiales.

Parmi les actes majeurs posés par le Gouvernement, on peut retenir notamment :

- une réorganisation des 5èmes Jeux que nous avons chargé de donner aux préparatifs une nouvelle impulsion,
- une implication plus forte des autorités politiques, et notamment la récente mission du Premier Ministre à Paris exclusivement consacrée aux Jeux,
- l'établissement de Conventions avec divers opérateurs qui permettront d'assurer à temps la finition et l'équipement des infrastructures prévues, qu'il s'agisse du village des Jeux ou des stades et des salles où se dérouleront les compétitions,
- l'organisation du 7 au 14 février dernier d'une semaine de la Francophonie.

Cette semaine a été mise à profit par le Premier Ministre pour tenir des meetings de mobilisation générale des populations de la Communauté Urbaine de Niamey en vue d'une appropriation par celles-ci de l'objectif national de réussite des Jeux.

Mesdames et Messieurs,

Notre engagement ayant été ainsi fortement réaffirmé, il est de mon devoir de porter à votre connaissance les difficultés auxquelles nous faisons face et de vous proposer conséquemment des pistes de résolution de ces problèmes.

La reprise en mains du dossier des Jeux par la Direction Générale a fait apparaître que le budget conventionnel a sous-estimé les montants affectés à certaines rubriques. D'autres n'avaient même pas été prises en compte.

Par ailleurs, il est aisé de constater que ces prévisions sont soumises à une hausse significative des prix de certains produits tels que le pétrole, ce qui affecte notablement le budget initial.

La nouvelle estimation est caractérisée par un accroissement d'environ quatre (4) milliards de FCFA. Cet accroissement est justifié par des données que nous tenons à votre disposition.

Le Niger considère qu'il n'est pas possible, si nous voulons organiser des Jeux à la hauteur des ambitions et des attentes du monde francophone, de s'en tenir aux chiffres de Brazzaville.

C'est pourquoi, au nom du Gouvernement de la République du Niger, je sou mets à votre appréciation, une proposition de réaménagement du budget des Jeux, afin de le porter au niveau que j'ai indiqué.

Cette opération nous permettra d'atteindre sans nul doute nos objectifs communs de réussite, de qualité et d'excellence des résultats des compétitions sportives et culturelles.

Mesdames et Messieurs,

Les préparatifs des 5èmes Jeux se poursuivent bien. Les différentes commissions mises en place sont à pied d'œuvre tandis que Niamey se fait chaque jour plus belle en prévision de la grande fête de Décembre.

Je puis vous rassurer qu'avec votre appui et l'esprit de solidarité auxquels je fais appel, nous offrirons à la jeunesse francophone des manifestations sportives et culturelles de qualité et un séjour inoubliable au Niger.

Je voudrais terminer cette allocution en vous demandant de nous faire confiance. Le Niger est pleinement conscient de ses responsabilités et il continuera à les assumer.

Ce que nous attendons de vous, c'est que vous privilégiez notre vision commune sur laquelle l'esprit de la francophonie se construit et qui donne à notre entreprise tout son sens.

Je vous remercie de votre attention !

**Allocution de Son Excellence, Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République Démocratique du Congo, M. Roger NIMY-O-SINAKILEMBA A LA CONFEJES**

-----

- Excellences Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission diplomatiques,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs,

Au nom du Peuple Congolais et de la Jeunesse Congolaise en particulier, je me fais l'agréable devoir de prendre la parole à cette tribune, à l'occasion de la 30<sup>ème</sup> Session Ministérielle de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports ayant le français en partage.

- Excellences Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,

La République Démocratique du Congo, mon pays, qui sort d'une longue période de turbulence armée, accorde à cette 30<sup>ème</sup> session de la CONFEJES une importance particulière, car elle se déroule juste au moment où la jeunesse qui constitue plus de la moitié de notre population est mobilisée autour de deux grandes préoccupations, à savoir :

1. L'organisation des élections que tout le Peuple Congolais et sa Jeunesse souhaitent libres, transparentes et démocratiques, donc crédibles.
2. La lutte contre la pauvreté dont la Jeunesse est la principale victime.

C'est dans ce cadre précis que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a intégré les objectifs stratégiques du Programme Jeunesse de la CONFEJES.

- Mesdames et Messieurs ;

Concernant le Programme I, relatif à la promotion de la culture de la paix, la République Démocratique du Congo étant un pays post-conflit, s'attèle à favoriser l'implication des jeunes et des organisations de jeunes dans le développement d'une culture de la paix, de la tolérance et de l'acceptation de l'autre. Pour ce faire, le Gouvernement a élaboré un vaste programme de promotion de la culture de la paix et de l'éducation citoyenne, au sujet duquel les organisations des jeunes jouent un rôle très important.

En effet, les associations de jeunes se sont approprié ce programme et mènent des actions de sensibilisation et de formation d'envergure. Quant au Gouvernement, il a inscrit la culture de la paix et de l'éducation citoyenne dans le programme de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Universitaire.

- Messieurs les Ministres,
- Messieurs les Ambassadeurs,
- Monsieur le Secrétaire Général,

Concernant le Programme II, relatif à l'insertion socio-économique des jeunes, la République Démocratique du Congo, a organisé des activités de renforcement des capacités dans le

domaine de la planification et de la gestion des projets. Il a mis en place une Commission Nationale de Suivi et de Soutien des Initiatives Jeunes.

Les efforts déployés par le Gouvernement en matière de réinsertion socio-économique sont relayés par les Mouvements Associatifs des jeunes à travers la formation en entrepreneuriat ainsi qu'à des activités génératrices des revenus.

Dans ce domaine, grâce aux projets financés par la CONFEJES, les jeunes de mon Pays bénéficiaires de cet appui, ont réussi à créer quelques emplois spécifiques dans des domaines très variés.

Cependant, compte tenu de l'étendue de la République Démocratique du Congo et du fait qu'il soit d'une guerre, laquelle a détruit son tissu économique, un appui financier accru au bénéfice de la Jeunesse Congolaise est attendu pour résorber le chômage et atténuer ses conséquences les plus visibles. L'idée pour nous, ce n'est pas uniquement de lutter contre les symptômes de la crise, mais aussi les causes principales de crises.

Concernant particulièrement le cas des enfants soldats, mon pays, avec l'appui de la Communauté internationale exécute un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion de ces derniers appelé DDR.

Au stade actuel, près de 2 000 enfants ex-soldats, sont réunis dans les centres de transit et d'orientation qui sont opérationnels dans la Province Orientale (ITURI), dans les deux Provinces du KIVU et dans la Province du KATANGA.

- Messieurs les Ministres ;
- Messieurs les Ambassadeurs ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ;

Quant au Programme III, dont l'objectif est le renforcement des capacités, le Congo, mon pays heureux d'avoir bénéficié de l'appui important de la CONFEJES par la participation de son Secrétaire Général à la Jeunesse à la session de formation organisée à Dakar en 2004. Aussi, l'envoi au Congo de deux Experts, l'un pour la planification et l'autre pour la formation des formateurs dans le domaine de la fabrication de matériels sportifs. Ces deux actions montrent à suffisance l'importance que la CONFEJES accorde à tous ses partenaires.

- Messieurs les Ministres,
- Messieurs les Ambassadeurs,
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,
- Mesdames et Messieurs,

Outre les programmes énumérés ci-haut, et au regard de l'ampleur des besoins des jeunes dus aux événements survenus en République Démocratique du Congo, nous avons engagé à travers différents programmes notamment la lutte contre le VIH/SIDA, la santé de reproduction des jeunes ainsi que la réforme des programmes de nos Centres d'Apprentissage des Métiers, des actions volontaristes qui appellent un soutien tant matériel que financier de mon Gouvernement mais aussi de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Tout ceci se passe dans les structures existantes mais, qui nécessitent, elles aussi la réhabilitation et le renforcement des capacités des ressources humaines.

- Mesdames et Messieurs,

Je ne puis terminer cette adresse sans remercier à travers Monsieur Jean François LAMOUR, le pays hôte pour l'hospitalité témoignée à notre endroit et à notre délégation, sans oublier tout l'appui que Monsieur Victor KOUASSI, Secrétaire Général de la CONFEJES et son équipe n'ont cessé d'accorder à mon Pays, la République Démocratique du Congo, dans le cadre des programmes Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) et Fonds International pour la Fabrication de Matériel d'Animation Sportive (FIFMAS) et je souhaite de tous mes vœux que

les programmes ayant déjà connu un début d'exécution puissent s'achever dans un meilleur délai.

Aussi, je profite de cette occasion pour déposer au Secrétariat Technique, le programme multisectoriel de participation des jeunes et organisation de jeunesse dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo.

Je vous remercie.

**Allocution de Madame Sylvette POOL, Ministre des collectivités locales, des Sports  
et de la Culture des Seychelles**

**Lors de la 30<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES**

**Monsieur le Président de la CONFEJES,  
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations,  
Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES,  
Monsieur le Secrétaire exécutif des jeux de la Francophonie,  
Madame la représentante de l'AIF,  
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais intervenir en tant que Ministre des collectivités locales, des sports et de la culture des Seychelles mais également en ma qualité de Présidente en exercice de la Commission de la jeunesse et des sports de l'Océan Indien.

Je tiens tout d'abord, Monsieur le Ministre français de la jeunesse, des sports et de la vie associative, à vous remercier très chaleureusement ainsi que votre Gouvernement pour l'accueil d'une très grande qualité que vous nous avez réservé, ici à Paris, et qui nous permet de travailler dans d'excellentes conditions.

Je souhaite faire part de ma gratitude et de ma reconnaissance à toute l'équipe de la CONFEJES, animée par son Secrétaire général, pour le travail qu'elle conduit, sans relâche, avec enthousiasme et compétence, auprès des jeunes de nos pays francophones, tant en sport que dans le domaine des activités de jeunesse.

L'appui que la CONFEJES apporte à mon pays est particulièrement précieux et apprécié et je vous en remercie.

Je tiens également à me féliciter du partenariat conduit entre la CONFEJES et la Commission de la jeunesse et des sports de l'Océan Indien : c'est pour nous, pays membres de la CJSOI, une reconnaissance de la qualité des actions que nous poursuivons au bénéfice des jeunes de l'Océan Indien, mais aussi un grand encouragement pour poursuivre et amplifier les liens de solidarité et de coopération sud-sud, au niveau régional, que nous développons entre les six pays membres de notre commission.

Ce partenariat nous permet de relayer, au plan régional, les orientations politiques et les programmes de la CONFEJES, donnant ainsi toute sa force à notre appartenance à l'espace francophone.

Cette 30<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES me donne aussi l'occasion de remercier Monsieur Victor KOUASSY, Secrétaire général de la CONFEJES, pour la qualité de son engagement au service de notre organisation, pour ses très grandes compétences mises au service de nos différents pays, mais aussi pour sa chaleur humaine et ses grandes qualités relationnelles appréciées de tous.

Il sait faire œuvre d'excellence et c'est sans doute en grande partie grâce à lui que la CONFEJES a reçu récemment la médaille d'or pour l'excellence décernée par la Fondation pour l'excellence dans la pratique des affaires.

Qu'il en soit vivement remercié !

Comme d'habitude les travaux de cette session ministérielle sont riches et prometteurs pour l'avenir de notre organisation ; cela contribue à notre fierté de faire partie de la francophonie et d'y œuvrer pour la paix, la solidarité entre les peuples et la promotion de la jeunesse de nos pays.

Je vous remercie de votre attention.

## INTERVENTION DE LA SUISSE

Monsieur le Président de la CONFEJES,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégation,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La Suisse s'associe aux remerciements formulés à l'endroit des Autorités françaises pour leur accueil chaleureux et la remarquable organisation de cette 30<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEJES.

Le sport occupe en 2005 une place de choix, non seulement dans notre Institution, mais aussi à l'ONU. En effet, l'ONU a placé l'année 2005 sous le signe du sport. La Suisse la soutient dans ses efforts de promotion du sport au service du développement et de la paix et elle appuie notamment le mandat du Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le sport au service du développement et de la paix, mandat assumé par Monsieur Adolf Ogi, ancien Président de la Confédération suisse. En 2005, le sport occupe également une place importante en Francophonie, car, en décembre prochain se déroulera la Vème édition des Jeux de la Francophonie au Niger, à Niamey. Je suis heureux de constater que, d'édition en édition, les Jeux de la Francophonie ont vocation à s'améliorer et c'est un plaisir pour moi de vous informer que mon pays est en train d'organiser les présélections aussi bien dans les disciplines sportives que culturelles pour participer avec une délégation d'athlètes et d'artistes à ces joutes internationales francophones. A cette participation suisse s'ajoute une contribution financière aux Jeux de 400.000 francs. Je me réjouis aussi que, après l'édition réussie à Ottawa-Hul, les Jeux reviennent en Afrique, berceau de la CONFEJES. Je suis sûr que le succès sera aussi au rendez-vous au Niger !

Cette 30<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEJES est importante à plus d'un titre. Notre Organisation se dote de nouveaux textes fondamentaux, mais aussi d'un nouveau Secrétaire Général. La Suisse salue tous les efforts qui permettent à l'Organisation de devenir une institution moderne, efficace, aux structures simplifiées. Mon pays se réjouit à ce titre du rattachement du CIJF à l'AIF qui a permis un grand pas dans le sens d'une simplification de l'organisation du sport francophone. Les perspectives à long terme devraient aussi être considérées sous l'angle de la réforme en cours de l'OIF. Nous saluons à ce titre le renforcement du partenariat avec l'AIF et les autres institutions de la Francophonie et encourageons la CONFEJES à poursuivre le développement de synergies, notamment avec l'AIF dans les domaines de la jeunesse et des sports en vue de la mise en œuvre du CSD.

Notre rencontre d'aujourd'hui nous amène également à décider de la contribution de la CONFEJES au cadre stratégique décennal, adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage à Ouagadougou, en novembre 2004. La Suisse salue la proposition de mise en application de ce cadre par la CONFEJES, qui permettra, j'en suis convaincu, à contribuer sensiblement à sa réussite. Le projet de programmation quadriennale proposé pour les années 2005-2008 rencontre également l'adhésion de la Suisse. Dans les domaines de la formation des cadres et des formateurs en particulier, les projets sont de bonne qualité et nous encourageons la CONFEJES à poursuivre ses efforts dans ce sens. Nous saluons également le fait que la notion de développement durable soit reconnue dans cette programmation et que la CONFEJES s'appuie sur des structures et compétences déjà établies.

Proposée pour signature à l'occasion de cette 30<sup>ème</sup> session ministérielle, la charte de bonnes relations entre les Etats et les Fédérations sportives internationales que nous avons signée hier



rencontre entièrement l'adhésion de mon pays. En effet, elle est non seulement équilibrée, mais elle se fixe aussi les bons objectifs.

La Suisse se réjouit de l'intérêt porté par de nouveaux pays à la CONFEJES et leur souhaite la bienvenue dans notre Organisation. Elle rappelle cependant que la CONFEJES ne devrait pas perdre de vue la poursuite, nécessaire à nos yeux, du resserrement et de l'approfondissement de ses activités.

Il me reste, avant de conclure, à remercier, au nom de mon pays, le Secrétaire général M. KOUASSI pour son action menée ces dernières années à la tête de cette Institution et son inlassable dévouement. Nous aimerions en même temps saluer son successeur M. Youssouf FALL de Mauritanie et lui souhaiter tous nos vœux de succès dans sa nouvelle fonction.

Je vous remercie de votre attention.

**Intervention de Monsieur ABDALLAH KAABI**  
**Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique de la Tunisie**  
**A la 30<sup>ème</sup> session de la CONFEJES**

Monsieur le Président de la CONFEJES

Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative de la France

Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation

Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES

Mesdames, Messieurs

Permettez-moi, tout d'abord de m'adresser à Monsieur Jean François LAMOUR et, à travers lui, aux autorités françaises pour leur exprimer notre profonde gratitude pour leur invitation d'abriter, pour la 3<sup>ème</sup> fois, la Ministérielle de la CONFEJES.

La chaleur de l'accueil et la haute qualité des moyens mis en place ont permis aux travaux, aussi bien des experts que des Chefs de délégation, de se dérouler dans les meilleures conditions et de favoriser un débat fructueux sur le devenir de partenariat, déjà si judicieux, entre les pays de l'espace francophone.

Je voudrais aussi saluer les efforts de Monsieur Sebouh HOVNANIAN, Ministre de la Jeunesse et des Sports libanais, qui a assuré avec autant de tact que d'efficacité le mandat qui s'achève de la Présidence de la CONFEJES.

Mes félicitations s'adressent aussi à Monsieur Victor KOUASSI qui a fait preuve d'une abnégation et d'un sens de la responsabilité remarquables durant l'accomplissement de sa mission.

Comme il me plaît de féliciter le nouveau Secrétaire Général, Monsieur Youssouf FALL à qui nous souhaitons plein de succès dans ses nouvelles fonctions.

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

Il est heureux de constater que notre projet s'érige en un édifice solidement ancré dans quatre continents du globe. L'esprit de la francophonie, constitue en effet une plateforme de rapprochement et de solidarité entre nos jeunes, de rencontres et d'échanges entre nos sportifs, de promotion et de complémentarité de nos cultures. Cet esprit se développe dans le droit fil d'une CONSCIENCE INTERNATIONALE de l'importance du sport, de la jeunesse et de la culture dans le processus de développement et de paix.

La CONFEJES s'inscrit ainsi, de part le nombre important de ses Etats membres et des objectifs fondamentalement humanistes qu'elle défend, en plein dans le noble combat piloté par l'ONU, et qui consiste à faire du sport un outil de promotion des valeurs de rapprochement et de solidarité entre les peuples du monde entier.

Il me plaît ici, de rappeler que l'ONU a adopté à l'unanimité, et sur initiative de la Tunisie, une résolution consacrant le **sport comme moyen de promotion de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix.**

Mesdames, Messieurs,

La Tunisie, vous le savez, est tout à fait acquise à cette noble cause et accorde à la jeunesse et au sport une place privilégiée dans sa stratégie de développement global. C'est dans cette optique que nous avons, sous l'impulsion personnelle du Président BEN ALI, mis sur pied un riche programme dans le cadre de la célébration de l'année internationale du sport et de l'éducation physique, s'articulant sur la vulgarisation de la pratique du sport, pour tous les âges et toutes les catégories sociales et la généralisation de l'éducation physique en milieu scolaire visant à doter l'école d'infrastructures et de cadres nécessaires pour la consécration du droit à la pratique du sport pour tous.

**La Conférence internationale sur le sport et la santé** que la Tunisie a abritée au mois de mars dernier, en collaboration avec l'ONU, a permis de mettre l'accent sur les bienfaits de la pratique des activités physiques et sportives dans un environnement sain et propre.

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

L'espace francophone constitue sans doute une plateforme idéale, voire incontournable, pour la concrétisation des nobles objectifs des mouvements de la jeunesse, du sport et de l'olympisme.

C'est ce qui confère à notre action au sein de la CONFEJES toute sa dimension humanitaire.

Je vous remercie.

# **INTERVENTIONS DES ORGANISMES INVITES**

- 1. AMA**
- 2. GTCF**
- 3. *Comité scientifique de lutte contre le dopage  
en Francophonie***

## **Intervention de Monsieur Frédéric DONZÉ de l'Agence Mondiale Antidopage**

L'Agence mondiale antidopage (AMA) vise à encourager une culture du sport exempte de dopage. Elle combine les ressources des milieux sportifs et gouvernementaux afin de renforcer, compléter et coordonner les efforts existants pour sensibiliser les athlètes aux dangers du dopage, renforcer l'idéal du franc jeu et sanctionner les tricheurs.

L'AMA a été créée le 10 novembre 1999 comme organisation non gouvernementale indépendante, suite aux dispositions de la Déclaration de Lausanne sur le dopage dans le sport. L'Agence a son bureau principal à Montréal (Canada) et des bureaux régionaux à Lausanne (Suisse), Tokyo (Japon) et au Cap (Afrique du Sud).

### **Principales activités**

- ❖ Financer la recherche scientifique en vue de mettre au point de nouvelles méthodes de détection
- ❖ Éduquer les sportifs par le biais du programme de sensibilisation
- ❖ Sensibiliser et dispenser une éducation antidopage aux athlètes, aux entraîneurs et aux administrateurs
- ❖ Surveiller la mise en place et l'application du Code mondial antidopage
- ❖ Réaliser des contrôles du dopage inopinés hors compétition auprès des athlètes de haut niveau
- ❖ Observer les programmes de contrôle du dopage et de gestion des résultats lors des grandes manifestations sportives
- ❖ Encourager la mise en place d'organisations nationales antidopage (ONAD) et de programmes antidopage

### **Composition, direction et financement**

L'AMA est composée d'un Conseil de fondation, d'un Comité exécutif et de Comités de travail. Me Richard W. Pound préside le Conseil de Fondation et le Comité exécutif. David Howman est le directeur général de l'AMA.

Le Conseil de fondation, composé de 36 membres, est le principal organe décisionnaire de l'AMA. Il est composé à parts égales de représentants du Mouvement olympique et des gouvernements, tout comme le Comité exécutif, formé de 12 membres. Les Comités de travail de l'AMA ont un rôle consultatif et fournissent des conseils à l'AMA pour ses principaux programmes. Ces Comités sont:

- ❖ Comité Ethique & éducation
- ❖ Comité Finance & administration
- ❖ Comité Santé, médecine & recherche (et sous-comités)
- ❖ Comité des sportifs

Les deux premières années de financement de l'AMA (25 millions US\$) ont été prises en charge par le Mouvement olympique. Depuis 2002, le financement de l'AMA provient à parts égales du Mouvement olympique et des gouvernements. Les gouvernements ont réitéré leur engagement (énoncé dans les statuts de l'AMA) de financer la moitié du budget de

fonctionnement de l'Agence dans la Déclaration de Copenhague et dans le projet de texte final de la Convention internationale contre le dopage qui doit être présenté à la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005.

La formule de répartition régionale du financement de l'AMA repose sur l'accord trouvé par les gouvernements lors de leur réunion au Cap, en 2001. Au sein de chaque région, les gouvernements s'accordent entre eux sur la part incombant à chacun.

## **Programmes de l'Agence mondiale antidopage**

L'Agence mondiale antidopage (AMA) cherche à encourager une culture du sport sans dopage. Elle combine les ressources des milieux sportifs et gouvernementaux pour renforcer, compléter et coordonner les efforts existants visant à sensibiliser les athlètes aux dangers du dopage, à renforcer l'idéal du fair-play et à sanctionner les tricheurs. Ses principaux programmes sont esquissés ci-dessous.

### **Recherche scientifique**

L'AMA est attachée à augmenter le volume de recherche consacré à l'élaboration et à l'amélioration de méthodes de détection de substances et méthodes dopantes. Elle distribue des fonds pour encourager ces recherches dans quatre domaines prioritaires:

- Composés oxygénant le sang;
- Facteurs régulant et stimulant la croissance;
- Génie génétique; et
- Autres substances et méthodes interdites.

L'une des autres tâches de l'AMA dans le domaine scientifique est de faire le point sur les nouvelles méthodes qui peuvent être utilisées en matière de dopage. En mars 2002, un atelier sur le dopage génétique a ainsi été organisé par l'AMA au Banbury Center de New York. Des experts, scientifiques, éthiciens, athlètes et représentants du Mouvement olympique et des gouvernements ont étudié le problème posé par cette menace. L'AMA a également constitué en 2004 un panel d'experts sur le dopage génétique, dont la mission est d'examiner les dernières avancées dans le domaine de l'utilisation de gènes, le développement de méthodes de détection du dopage génétique et les projets de recherche financés par l'Agence dans ce domaine.

Depuis 2001, l'AMA a engagé plus de 14 millions US\$ dans le financement de projets de recherche.

### **Éducation**

L'une des priorités de l'AMA consiste à mener et à coordonner des programmes efficaces d'information, d'éducation et de sensibilisation antidopage.

Cette mission entre dans le cadre de la campagne « Franc Jeu », dont l'accent est mis sur les pays en développement. L'AMA organisera ainsi en 2005 et 2006 plusieurs symposiums éducatifs dans diverses régions du monde afin d'aider les différentes parties prenantes à mettre en place des programmes et des activités éducatives.

Il est important que les sportifs et leur encadrement comprennent leurs droits et responsabilités tels que soulignés dans le Code mondial antidopage, avec un accent mis sur la Liste des interdictions, les conséquences du dopage sur la santé, ainsi que sur les procédures de contrôle du dopage. Des programmes sont ainsi mis en place et soutenus afin d'assurer une bonne diffusion des informations.

L'AMA travaille en étroite collaboration avec ses partenaires du monde du sport et des gouvernements pour s'assurer que des programmes d'éducation efficaces soient mis en place dans le monde entier, sur le plan national et international.

L'Agence a produit plusieurs livrets et documents d'information sur divers aspects de la lutte contre le dopage dans le sport. Ces documents sont régulièrement actualisés. Ils peuvent être consultés sur le site Internet de l'AMA ([www.wada-ama.org](http://www.wada-ama.org)).

### **Sensibilisation des sportifs**

Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA vise à fournir des informations sur le dopage et sur ses conséquences non seulement aux sportifs, mais aussi aux entraîneurs, aux officiels et à tous ceux qui sont opposés au dopage dans le sport.

Ce programme se concentre surtout sur des événements internationaux multisports, tels que les Jeux olympiques, paralympiques, et des manifestations régionales. Il est un élément clé des programmes d'éducation de l'AMA et permet d'établir un contact direct avec les athlètes et leur entourage.

Avant de se rendre à une manifestation, l'AMA forme une équipe d'experts antidopage et d'ex-athlètes de diverses régions du monde. Avec l'aide d'employés de l'Agence, ces derniers installent un stand à un endroit central de la manifestation, tel que le village des athlètes. Les participants peuvent non seulement poser leurs questions et discuter de leurs inquiétudes avec les membres de l'équipe de sensibilisation, ils peuvent également obtenir du matériel informatif, et jouer au Quiz antidopage de l'AMA, un programme interactif qui permet aux joueurs de tester leurs connaissances en matière de lutte contre le dopage.

L'AMA est également en train de développer un modèle de sensibilisation national qui doit permettre aux partenaires de l'Agence de sensibiliser davantage de sportifs dans davantage de régions du monde.

### **Contrôles hors compétition sans avertissement préalable**

Le programme mondial de contrôles hors compétition de l'AMA complète ceux des Fédérations sportives internationales (FI). Les contrôles hors compétition constituent la méthode la plus efficace de dissuasion et de détection du dopage, puisqu'ils peuvent être réalisés à tout moment, n'importe où et sans préavis donné aux athlètes. A ce titre, ils contribuent à renforcer la confiance des athlètes et du public dans un sport sans dopage.

Les contrôles sont réalisés par des organisations de collecte des échantillons autorisées et nommées par l'AMA. Ils sont effectués en conformité avec les règles et règlements des Fédérations sportives internationales concernées et avec le Standard international de contrôles. Les échantillons de sang et d'urine sont analysés dans des laboratoires accrédités par l'AMA et tous les résultats d'analyses sont envoyés simultanément à la FI concernée et à l'AMA. La gestion des résultats, y compris les décisions en cas de résultat d'analyse anormal, restent du ressort de la FI concernée. En 2004, l'AMA disposait d'accords pour les contrôles avec 26 FI olympiques d'hiver et les 7 FI d'été, ainsi qu'avec le Comité international paralympique en sa qualité de Fédération internationale pour 13 sports, et avec 6 Fédérations reconnues par le CIO.

Le programme de contrôles de l'AMA se concentre sur les sportifs d'élite. Par exemple, durant la période 2001-2002 qui a précédé les Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, l'AMA a réalisé plus de 3 500 tests, dans 34 sports, et portant sur des athlètes de 75 nationalités différentes. En 2003, l'AMA a effectué 4229 contrôles urinaires inopinés et 775 contrôles sanguins hors compétition qui ont donné lieu à 25 résultats d'analyse anormaux.

La planification de la distribution des contrôles en 2004 a été axée sur un ciblage plus important, avec un accent mis sur les pays sans programme de contrôles. Les contrôles en 2004 (échantillons de sang et d'urine) ont porté sur des sportifs de plus de 100 pays. L'AMA a également créé avec le CIO un groupe d'action afin de s'assurer qu'un programme efficace de contrôles soit mené avant et pendant les Jeux olympiques d'Athènes.

### **Programme des Observateurs Indépendants**

L'AMA a mis au point le programme des Observateurs Indépendants (OI) afin de contribuer à renforcer la confiance des athlètes et du public dans les programmes de contrôles du dopage et de gestion des résultats lors de grandes manifestations sportives. Les Observateurs Indépendants de l'AMA surveillent au hasard et font rapport sur toutes les phases du processus de contrôle du dopage et de la gestion des résultats, d'une manière neutre et sans parti pris.



L'AMA a lancé ce programme lors des Jeux olympiques de 2000 à Sydney, à l'invitation du Comité international olympique (CIO). Après les Jeux, les 15 membres de l'équipe des OI ont publié un rapport attestant que les procédures de contrôle du dopage avaient été appliquées comme il convenait et suggérant des améliorations. Suite à ce rapport, la réalisation des contrôles du dopage à Sydney n'a pas été remise en question.

A l'issue des Jeux, des FI et des organisateurs de grandes manifestations ont exprimé leur intérêt pour que l'AMA assure la fonction d'OI lors de leurs manifestations. Des équipes d'OI de l'AMA ont ainsi observé les programmes de contrôles du dopage et de gestion des résultats lors des Championnats du monde 2001 de l'IAAF (athlétisme), de la FINA (natation) et de l'UCI (cyclisme, épreuves sur route); lors des Jeux méditerranéens de 2001; lors des Championnats d'Europe 2001 de basket-ball; et lors des Championnats d'Europe 2001 de curling.

A l'invitation du Comité international olympique (CIO), l'AMA a envoyé une équipe de 12 Observateurs Indépendants observer les processus de contrôles antidopage et de gestion des résultats aux Jeux olympiques d'hiver de 2002, et une équipe de cinq Observateurs Indépendants aux Jeux paralympiques. Une équipe était également présente en 2002 aux championnats du monde de natation courte distance, aux Jeux du Commonwealth à Manchester (Angleterre) et aux championnats du monde féminins et masculins de basket-ball. En 2003, l'AMA a envoyé des équipes d'OI aux championnats du monde de ski nordique, au Tour de France cycliste, à la finale de la Coupe Davis, aux championnats du monde juniors de la FIFA, et en 2004 aux Jeux olympiques et paralympiques d'Athènes.

### **Code mondial antidopage**

L'AMA a mis en place le Code mondial antidopage. Ce Code est le premier document harmonisant les règles et règlements liés au dopage dans tous les sports et dans tous les pays.

Les 35 Fédérations internationales de sports olympiques, tous les CNO, tous les CNP, le CIO, le Comité international paralympique (CIP) et de nombreuses autres organisations sportives ont adopté et mis en place le Code avant les Jeux olympiques d'Athènes en 2004. Les gouvernements ont un délai jusqu'aux Jeux olympiques d'hiver de Turin, en février 2006, pour mettre en place le Code. Le Code a été approuvé à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport organisée du 3 au 5 mars 2003 à Copenhague (Danemark).

## **CONFÉJES « PLACE DES FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE JEUNESSE ET DE SPORT »**

### **INTERVENTION DEVANT LES EXPERTS PAR MICHELE TOUSSAINT**

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Mesdames et Messieurs les experts,

On constate que la dimension « femmes et sport » est historiquement très ancienne si l'on se réfère aux Jeux de Héra, réservés aux athlètes féminines, au temps de la Grèce ancienne.

Toutefois, ce n'est que depuis une quinzaine d'années que cette dimension est prise en compte par les autorités publiques ou les organisations sportives tant au niveau national qu'international. Des rencontres institutionnelles ou associatives nombreuses vont alors s'enchaîner et entraîner des déclarations communes et des créations de réseaux. 1994 représente une date clef, puisque c'est l'année de la première réunion internationale organisée avec l'appui du Comité International Olympique, qui se termine par la Déclaration de Brighton et la mise en place du Groupe de Travail International (GTI).

Sensibles à cette problématique, dès juin 1984 lors de la réunion ministérielle de Bruxelles, et constatant le faible taux de participation féminine aux activités de la CONFÉJES tant dans le domaine du sport que de la jeunesse, les ministres des Etats et gouvernements membres ont souhaité élaborer une stratégie et mettre en place des actions spécifiques pour accroître le taux de participation des femmes aux activités de jeunesse et de sport au sein de la programmation de la CONFÉJES.

C'est lors de la réunion ministérielle tenue à Beyrouth en mars 2000 que se concrétise cette volonté et qu'une résolution autorise la création d'un groupe de travail permanent. Celui-ci est chargé de la promotion, de la participation des jeunes filles et femmes aux activités de jeunesse et de sports au sein de la CONFÉJES et il est dénommé "GTCTF". Il a pour finalité de contribuer à l'engagement de la CONFÉJES pour une participation équitable des femmes et jeunes filles dans les activités et programmes de jeunesse et de sports.

Parmi les recommandations prises par le groupe, lors de sa dernière réunion tenue à Dakar en novembre 2004, figure le souhait que soit présenté, oralement, lors de la prochaine réunion des ministres, le bilan des activités du GTCTF par un membre du groupe. Je remercie donc aujourd'hui, au nom de toutes mes collègues du GTCTF, les organisateurs de la Conférence pour avoir été attentif à cette recommandation et nous offrir cette occasion d'une présentation plus directe de nos actions.

Le GTCTF est composé de 12 membres : deux issus du Secrétariat général de la CONFÉJES, une coordonnatrice, et 9 représentantes des différentes régions de la CONFÉJES (Europe et Amérique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et des Grands lacs, Océan indien, Bassin méditerranéen). Il se caractérise par la variété de ses membres, originaires des secteurs « jeunesse », « sport » ou « francophonie » et il reflète la diversité des cultures des pays membres de ces régions.

Le GTCTF a tenu sa réunion constitutive à Madagascar du 18 au 20 octobre 2000.

A cette occasion, il a défini ses objectifs principaux :

- recenser les besoins, les difficultés et les obstacles à la participation des jeunes filles et des femmes aux activités physiques et sportives ainsi qu'à la vie associative,

- contribuer à l'élaboration de projets spécifiques destinés aux jeunes filles et aux femmes dans le domaine de la jeunesse et des sports,
- rechercher la synergie entre la CONFEJES et d'autres groupes de travail et comités oeuvrant pour la formation des femmes.

Depuis lors, le groupe s'est réuni à quatre reprises : en novembre 2001 à Dakar, en mai 2002 à Montréal, en février 2004 à Bruxelles et en novembre 2004 à Dakar.

La dernière réunion de 2004 a été l'occasion de faire le bilan des actions depuis la création du GTCF.

Les actions du groupe se situent à différents niveaux :

- **Mettre en place un réseau de coordonnatrices régionales**, conformément à la structuration en régions de la CONFEJES ; la région Europe-Amérique du Nord n'étant pas concernée et la région de l'Afrique de l'Ouest étant divisée en deux zones, cinq membres du GTCF se trouvent donc être responsables de cinq grandes zones géographiques francophones. Très vaste, la région de l'Afrique centrale et des Grands lacs, devra, elle aussi être divisée en deux zones distinctes. Comme il n'est pas concevable de pouvoir agir dans un tel espace sans la mise en place de relais, un réseau de déléguées nationales est développé dans chaque région ; chaque déléguée nationale doit ensuite trouver des relais locaux à l'intérieur de son pays. Il s'agit, dans un premier temps, de repérer et de s'appuyer sur toutes les structures existantes, (ministères, comités sportifs, fédérations sportives, associations, comités d'organisation de jeux sportifs régionaux). Sans cette structuration, il est impossible de diffuser des informations ou animer des activités.

Le bilan a établi que tous les réseaux régionaux ont été constitués ; chacun (sauf un) a conduit des activités et 17 réseaux nationaux (sur 27 potentiels) sont en état de fonctionnement.

- **Développer la formation en faveur des jeunes filles et des femmes** : il s'agit de définir et programmer des stages de formation destinés à un public spécifiquement féminin en s'appuyant d'abord sur les possibilités offertes par les programmes de la CONFEJES : à titre d'exemple des jeunes filles et des femmes ont participé à des stages de perfectionnement de jeunes cadres sportifs féminins en vue de compétitions sportives, de formation à l'administration de la vie associative, de formation d'animatrices socio-éducatives, de formation aux techniques d'écoute, de conseil, d'orientation des jeunes filles et femmes en difficulté ; des jeunes mères célibataires ont bénéficié de formations à des activités économiques (comptabilité élémentaire, pâtisserie etc...).

Le Secrétariat de la CONFEJES a établi que 55 jeunes filles et femmes ont bénéficié de formations d'entraîneuses et de formations en administration du sport.

- **Favoriser la mise en place d'activités concrètes** : au niveau local ont été organisées des compétitions et manifestations sportives féminines (courses cyclistes et cross), des actions sur le thème « sport et santé », des conférences-débat sur le thème « femmes et faculté d'entreprendre » ; d'autres actions de type divers ont été menées comme l'encadrement de coopératives féminines dans le domaine de la production et de la distribution alimentaire, l'élaboration d'expertise féminine dans le domaine du sport, la mise en place d'associations « femmes et sport.

- **Positionner le GTCF auprès d'autres organismes internationaux** : depuis février 2004, il existe un partenariat de collaboration établi entre le GTCF et le Groupe de Travail International.

Le GTCF a participé à la Conférence mondiale organisée par le GTI à Montréal en mai 2002 et le groupe de travail a été présenté dans le cadre d'un atelier. Un membre du groupe a participé à la 3<sup>ème</sup> Conférence sur la femme et le sport, organisé sous l'égide du CIO en mars 2004 à Marrakech « nouvelles stratégies, nouveaux engagements ».

Trois membres du groupe ont participé à la Conférence EWS qui s'est tenue à Paris en mai 2004 « Femmes, sport et démocratie ».

Les résultats sont naturellement hétérogènes d'une région à une l'autre en fonction du degré de structuration du mouvement sportif ou associatif dans le domaine de la jeunesse et des ressources financières disponibles. A cet égard un petit budget de fonctionnement serait utile pour pallier aux difficultés de communication dans certains pays.

Lors de la réunion de Dakar en novembre 2004, il a été demandé au GTCF de présenter des propositions dans le cadre stratégique décennal adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement, membres de la Francophonie. Les réflexions du groupe ont amené la définition de la stratégie suivante : « **Dans le cadre du développement durable et solidaire, le GTCF s'engage à œuvrer au renforcement des capacités des jeunes filles et des femmes en vue de leur accession à l'autonomie et à la prise de décision en matière de jeunesse et de sport.**

Pour atteindre l'objectif stratégique défini ci-dessus, le GTCF se fixe onze objectifs opérationnels :

1. développer et soutenir des actions de formation sur mesure dans le domaine de l'insertion économique et sociale des jeunes filles et des femmes,
2. développer et soutenir la formation des cadres sportifs féminins,
3. promouvoir la culture de la paix et de l'éducation à la citoyenneté,
4. sensibiliser les décideurs, les organismes et les mouvements sportifs et de jeunesse à l'absence d'équité en vue de favoriser le changement,
5. développer et soutenir des actions de formation dans la conception et la gestion des projets,
6. informer et sensibiliser les jeunes filles et les femmes à la prévention en matière d'hygiène, de santé et à la préservation de l'environnement,
7. favoriser le développement d'activités d'animation sportives et de loisir,
8. nouer des partenariats entre le GTCF et d'autres organismes en vue de renforcer les partenariats,
9. accroître la visibilité du GTCF,
10. lutter contre l'illettrisme et promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle,
11. promouvoir et soutenir la vie associative féminine et le leadership.

Vingt sept actions ont été ensuite proposées en application des objectifs opérationnels.

L'ensemble constitue le plan d'action pour les quatre années à venir.

## **CONCLUSION**

Par le rôle essentiel qu'exercent les femmes dans le domaine de l'éducation et de l'économie, elles sont une ressource humaine capitale pour le développement, le progrès social, la solidarité, la lutte contre la pauvreté, la paix. Toutes les personnes engagées dans les questions de parité et d'égalité des sexes savent qu'il s'agit là d'un sujet complexe, lié à l'histoire, aux différentes cultures, à la représentation des sexes, aux volontés politiques et qu'il requiert une grande patience. Dans les domaines qui nous concernent, cette patience est encore plus nécessaire. Il ne s'agit pas seulement de susciter les initiatives et les projets des femmes ; elles n'en manquent pas. Il s'agit de lever les obstacles, qui les empêchent de les réaliser, qu'ils soient d'ordre culturel, pratique, économique ou financier.

Merci, mesdames et messieurs les experts de nous accorder les moyens de continuer notre action et de mener à bien nos projets.

Merci de votre attention.

**PRESENTATION DU DR BERNARD SIMON  
SUR LE COMITE SCIENTIFIQUE ANTIDOPAGE EN FRANCOPHONIE  
LORS DE LA REUNION DES EXPERTS**

-----  
**Paris 4 avril 2005**  
-----

Conformément aux conclusions de la Conférence ministérielle de Libreville (Gabon) de juillet 2000, le comité scientifique de lutte contre le dopage de la CONFEJES, a été mis en place à Hull – Canada en juillet 2001. Il constitue l'élément essentiel de coordination de la lutte contre le dopage dans la CONFEJES et en particulier pour les pays africains francophones. Le comité scientifique est l'organisme idoine capable d'apporter un soutien technique concernant la lutte contre le dopage à ces pays.

En trois ans et demi, plusieurs actions ont été réalisées par ce comité:

1. L'élaboration d'un répertoire des Comités Nationaux de Lutte contre le Dopage et la création d'une section relative au dopage sur le site internet de la CONFEJES.
2. Le nombre de pays membres de la CONFEJES dotés d'un comité national de lutte contre le dopage est passé de 7 pays à 27 pays, malheureusement 12 pays n'ont pas encore planifié de comité national de lutte contre le dopage.
3. L'élaboration d'un plan de communication basé sur l'instauration d'une journée d'information sur le dopage dans tous les pays, la production de 15 000 affiches et de 15 000 dépliants concernant la prévention du dopage (Championnats d'athlétisme de Brazzaville 14-18 juillet 2004).
4. La formation des responsables nationaux de programme de lutte contre le dopage en novembre 2003 afin d'acquérir les notions fondamentales leur permettant d'être les acteurs de la lutte contre le dopage dans leurs pays respectifs. Une dizaine de pays était représentée (République du Bénin, Sénégal, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République du Congo (Brazzaville), Egypte, Canada, France, Rwanda, Togo).

Le comité a défini les axes de programmation pour les années 2005-2008

**1. Réaliser une recherche sur les plantes traditionnelles**

- Le principe d'une recherche concernant les plantes utilisables à des fins de dopage a été adopté et initiée par une enquête avec pour objectif de répertorier les caractéristiques de 50 plantes dopantes pour 2008.
- A ce jour, trois plantes (Datura stramonium, Tekier et Entada africana ont fait l'objet de fiche.
- Des contacts avec des chercheurs universitaires ont été activés pour appuyer techniquement ce dossier.

**2. Poursuivre la création de dispositifs nationaux de lutte contre le dopage**

- L'objectif est que chaque pays membre de la CONFEJES aie une structure de lutte contre le dopage identifiée et capable de relayer des actions de prévention de la CONFEJES dans le domaine de la lutte contre le dopage.
- 12 pays n'ont aucune structure de lutte contre le dopage. Un effort particulier va être entrepris pour motiver les responsables politiques de ces pays à mettre en place un comité national de lutte contre le dopage.

### **3. Soutenir les actions de lutte antidopage**

- Prévention, éducation et information
- Les objectifs sont de mettre des outils de communication à la disposition des pays membres sollicitant le Comité et d'assurer une visibilité de la Confejes à l'occasion d'événements ciblés.
- Plusieurs actions doivent être entreprises comme la diffusion large des outils déjà élaborés par exemple aux jeux de la Francophonie, la production et la diffusion d'outils promotionnels, la mise à jour continue du site Web.
- Formation
- Les objectifs sont :
  - De former au moins 2 responsables nationaux antidopage pour chaque nouveau pays qui s'engage dans la mise en place d'un CNLD.
  - De disposer au moins d'un chef de poste antidopage, de 2 agents préleveurs et de 6 escortes dans plusieurs pays membres de la CONFEJES.
- Au cours des années 2006-2008 des séminaires et ateliers de formation de responsables nationaux des CNAD et d'agents de contrôle antidopage seront organisés sous la responsabilité du comité scientifique.
- Contrôles antidopage
- L'objectif du comité est de favoriser l'utilisation des officiers formés pour les contrôles antidopage et reconnu par le comité scientifique lors des compétitions internationales sous l'égide des FI dans leur pays, ou pour les contrôles antidopage hors compétitions sous l'égide des FI et de l'AMA.
- Les Actions concernent la rédaction d'un répertoire des officiers formés et de fournir le répertoire aux organismes concernés (AMA, confédérations, fédérations internationales, etc) et de participer aux CAD des organismes demandeurs.

### **4. Représenter la CONFEJES, développer et entretenir des partenariats**

- L'objectif est de favoriser l'établissement de liens privilégiés avec des partenaires engagés dans la lutte contre le dopage et la réalisation d'actions communes en matière de recherche, de prévention, d'éducation, d'information, de formation et de contrôles antidopage.
- Actions : envisager un partenariat avec l'AMA et en particulier une coordination avec le bureau de l'AMA en Afrique du sud.

### **5. Favoriser la création d'un laboratoire antidopage à Abidjan**

- Si les événements le permettent, l'objectif est soutenir l'éventuelle mise en place d'un laboratoire antidopage à Abidjan, Côte d'Ivoire.

**En conclusion**, le bilan du comité scientifique peut être jugée comme très satisfaisant, il faut souligner en particulier :

- la reconnaissance du problème du dopage par les ministres et leurs engagements à l'occasion des conférences de Libreville (2000) et du Caire (2001);
- la pertinence que le comité fasse office de conseiller auprès de la CONFEJES pour favoriser et supporter la réalisation d'actions communes pour l'ensemble des pays (formation de responsables nationaux antidopage, formation d'agents de contrôle, perfectionnement des médecins, outils d'information pour les sportifs et les intervenants de tous niveaux, campagnes de sensibilisation, recherche, liens avec l'AMA...);
- depuis 2001 le nombre de pays dotés de CNLD est passé de 7 à 27;
- la recherche sur les plantes peut s'avérer une contribution majeure de la CONFEJES dans la lutte contre le dopage.

L'existence de ce comité est une valeur ajoutée aux actions de la CONFEJES dans le domaine de la lutte contre le dopage. Même si cette lutte contre le dopage ne peut représenter une priorité majeure pour la plupart des pays membres de la CONFEJES, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est fondamental que la lutte contre le dopage ne soit pas ignorée dans le développement du sport et de la jeunesse dans les pays de la CONFEJES.

Au moment où le rôle de l'AMA et les principes du code mondial antidopage vont être pleinement reconnus par les Etats lors de l'adoption en octobre 2005 de la Convention contre le dopage de l'UNESCO, il est important pour la CONFEJES et ses pays membres d'apporter leur contribution dans la lutte contre le dopage au niveau international.



XXX<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE  
(Paris, les 7 et 8 avril 2005)

**REUNION DES MINISTRES**

Liste des participants (Ministres et Chefs de délégation)

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
EDAYE K. Jean-Baptiste	Bénin	Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	03 BP 2103 Cotonou	(229) 30.66.01 30.70.35	
SESSOUMA Toundoun	Burkina Faso	Ministre des Sports et des Loisirs	03 BP 7035 Ouagadougou 03	(226) 50.31.84.80 50.33.08.18	
OUEDRAOGO Daniel	Burkina Faso	Ministre Délégué à la Jeunesse	10 BP 13328 Ouagadougou	(226) 50.31.53.77	
IVANOV-LUCIANO Vassil	Bulgarie	Ministre des Sports	Vasil Levski 75 Sofia	(359.2) 930.05.70	
MUTERAGIRANWA Barnabé	Burundi	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	BP 1095 Bujumbura	(259) 22.68.22 (257) 22.62.31	
MBARGA MBOA Philippe	Cameroun	Ministre des Sports et de l'Education Physique	Ministère des Sports et de l'Education Physique Yaoundé	(237) 223.12.01 (237) 223.26.10	
ADOUM Garoua	Cameroun	Ministre de la Jeunesse			

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
Mme CHAPUT Maria	Canada	Sénatrice/Pour Ministre de la Francophonie	Sénat du Canada	(613) 943.2435 (613) 943.2482	
BORDELEAU Yvan	Canada/Québec	Adjoint parlementaire au Ministre de l'Education, du Loisir et du Sport	RC 73 – Hôtel du Gouvernement Québec, Canada G1A 1A4	(418) 644.5990 (418) 641.2650	
Mme LEVESQUE-FINN Sylvie	Canada/Nouveau-Brunswick	Chef de délégation	CP 6000 Frederiction Nouveau-Brunswick	(504) 453.2909	
Américo NASCIMENTO	Cap Vert	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports	Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports CP 684 Praia	(238) 261.0515	americon@palgov.gov.cv
KOLINGBA N. Désiré	République Centrafricaine	Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture	BP 573 Bangui	(236) 50.11.83	
LAITAT Alain	Communauté Française de Belgique	Chef de délégation	Cabinet du Ministre des Sports – Place de Chokier Bruxelles 1000	(322) 221.8910	alain.laitat@cfwb.be
MAHAMOUD Salim Hafi	Union des Comores	Commissaire National à la Jeunesse	Commissariat National à la Jeunesse BP 2028 Moroni	T/F (269) 73.28.74 Cel. (269) 32.51.98	malafi8@hotmail.com
MEL-EG Théodore	Côte d'Ivoire	Chef de délégation Ministre d'Etat de l'Intégration Africaine	08 BP 1165 Abidjan 08	(225) 20.33.91.19	lewyeg@hotmail.com

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
Alfred MABIKA	Gabon	Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	BP 2150 Libreville	(241) 44.47.38 (241) 44.47.39	pmmboula@internetgabon.com
Mme YOUSSEF Christine	Egypte	Chef de délégation	Ministère de la Jeunesse Place Sphinx	(202) 417.0417 (202) 290.5754	christineyoussef124@hotmail.com
SOUMAH Fodé	Rép. De Guinée	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	BP 262 Conakry	(224) 11.21.58.58	
RESPICIO Marcelino Silva	Guinée-Bissau	Secrétaire d'Etat à la Culture, à la Jeunesse et aux Sports	CP 238 Bissau	(245) 20.53.75 (245) 20.63.48	respiciomuno@hotmail.com
Dr. BERNE Paul	Haïti	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et à l'Education Civique	17 Angle Pacot et Rue Garoute – Port-Au-prince	(509) 245.5901 (509) 245.4566	bpaul@yahoo.com
Georges ORFANOS	Grèce	Vice Ministre de la Culture chargé du Sport	7, av. Kifissias Ambelokipi - Athènes	(30.210) 649.7103 (30.210) 649.6611	gds@sportsnet.gr
Marcel MBANI	Congo	Ministre de la Jeunesse et du Redéploiement de la Jeunesse	BP 2061 Brazzaville	(242) 36.01.40 (242) 82.03.69	
Jean François LAMOUR	France	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative	95, av. de France 75650 Paris Cedex 13	(331) 40.45.91.18 (331) 40.45.90.47	

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
FUGA AFANG Pedro Mabale	Guinée Equatoriale	Ministre de la Jeunesse et des Sports	BP 847 Malabo	(240) 09.25.95 (240) 09.33.22	
Sébouh HOVNANIAN	Liban	Ministre de la Jeunesse et des Sports	Avenue Sami Solh Beyrouth	(961.1) 42.66.68 (961.1) 42.43.87	minijes@cyberia.net.lb
Moussa Balla DIAKITE	Mali	Ministre de la Jeunesse et des Sports	BP 91 Bamako	(223) 223.96.85 (223) 223.9067	mbdiakité@experco.net
Ahmedou OUL AHMADOU	Mauritanie	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	BP 2964 Nouakchott	Tél/fax : (222) 525.29.15	
EL GHAS Mohamed	Maroc	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse	Av. Ibn Sina Agdal Rabat	(212) 37.68.01.71 (212) 37.68.04.86	
RANDRIANJATOVO Henri François Victor	Madagascar	Ministre de la Jeunesse et des Sports	BP 681 Antananarivo 101	(261) 202.22.7780 (261) 202.26.3174	mjs_101@yahoo.fr
YERI GADOO Ravi Raj	Maurice	Ministre de la Jeunesse et des Sports	Bâtiment E. Anquetil Port Louis	(230) 201.1243 (230) 211.2986	shakti@intnet.mu
NIMY Roger	République Démocratique du Congo	Ministre de la Jeunesse et des Sports	Stade des Martyrs, Entrée n° 3 – BP 1917 Kinshasa 1	(243) 880.2244	
Mme POOL Sylvette	Seychelles	Ministre des Collectivités locales, des Sports et de la Culture	BP 731 Victoria Mahé	(248) 22.54.77 (248) 22.49.69	mlgscicu@seychelles.net

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
Abdoulrahamane SEYDOU	Niger	Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie	BP 215 Niamey	(227) 72.32.35 (227) 72.23.36	
DAOUDA Abdou	Niger	Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi des Jeunes			
Baharadine HAROUNE Brahim	Tchad	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	BP 519 Ndjaména	(235) 52.26.58 (235) 52.55.38	Baharadine.haroune@intnet.td
GHEORGHE Florian	Roumanie	Président de l'Agence	16, rue Vasile Conta, Sector 2 - Bucarest	(40.21) 212.3207 (40.21) 211.79.24	
Aliou SOW	Sénégal	Ministre de la Jeunesse	2, rue Emile Zola x Mohame V - Dakar	(221) 849.59.01 (221) 822.97.64	
KAABI Abdallah	Tunisie	Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique	89 av. Hedi Chaker 1002 Tunis	(216) 71.28.28.29 (216) 71.78.58.87	
TRAJCEV Georgi	Macédoine	Directeur de l'Agence des Jeunes et du Sport	Boul. Franklin Ruzvelt, br.34 – 1000 Skopje	(389) 231.13.319 (389) 231.17.693	
DACH Michel	CIJF	Secrétaire exécutif	95, Avenue de France 75013 Paris	(33.1) 40.45.92.11	<a href="mailto:cijf@francophonie.org">cijf@francophonie.org</a>

XXX<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE  
(Paris, les 4 et 5 avril 2005)

**REUNION DES EXPERTS**

Liste des participants

<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Pays/Organisme</b>	<b>Titre</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone - Télécopie</b>	<b>Courrier électronique</b>
BALDE Boubacar	Guinée	Conseiller à la Jeunesse	BP 262 Conakry – Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	(224) 29.80.32	boubaldet@yahoo.fr
FEKROU Kidane	CAF	Conseiller	CAF – Caire (Egypte)	(202) 837.1000	CAFONLINE@ORG.COM
MAKOTA KOODE Rimtemadji	Tchad	Secrétaire Général Adjoint	Ministère Culture, Jeunesse et Sports – BP 519 NDjaména	(235) 52.33.08 (235) 52.55.38	
VIELLE Marc	Suisse	Conseiller – Ambassade de Suisse à Paris	142, rue de Grenelle 75007 Paris	(33) 1 49.55.67.07	marc.vielle@par.rep.admin.ch
DICK Patrick Espadon	Seychelles	Directeur Général de la Jeunesse	Mont Fleuri, MAHE Seychelles	(248) 22.62.52	youthdiv@seychelles.net
Antoine Diahère NDIAYE	Sénégal	Conseiller Technique	58, rue Carnot - Dakar	(221) 822.46.21	
Oumar Daouda SOGNANE	Sénégal	Conseiller Technique	2, rue Emile Zola x Mohamed V - Dakar	(221) 649.64.91	sognane2@hotmail.com
PARASCHIVESCU Alexandru	Roumanie	Directeur des Relat. Inter. – L'Agence Nationale du Sport	16, rue Vasile Conta, Sector 2 - Bucharest	(40.21) 224.19.87	paraschivescu@gov-sport.ro
Hakim CHALLOT	Maroc	Chef de Cabinet	Avenue Ibn Sina Agdal Rabat	(212) 37.68.09.22/23	halimi5@caramail.com

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
BOUDHINA Slahedine	Tunisie	Chargé de presse et de communication	Av. Med Ali Akid Tunis 1003	(216) 98.501.200 (216) 71.84.40.97	salah_ms2002@yahoo.fr
BRECEUS Jean Yves	Haïti	Membre du Cabinet particulier du Secrétaire d'Etat	Delmas 33 – 2 bis, rue Flaubert – Port-Au- Prince	(509) 403.01.45	breceus55@yahoo.fr
NIEMBA Aloys	République Démocratique du Congo (RDC)	Conseiller chargé de l'encadrement de la Jeunesse	Stade des Martyrs entrée n° 3 – Commune de Kinshasa I – BP 1917	(243) 99.32.482	
ALI HAROUNA Bouramah	Niger	Directeur de la Jeunesse et Activités Socio- Educatives	BP 215 Niamey – MJS/JF	(227) 72.32.92 96.15.40 (227) 72.23.36	bouramah@yahoo.fr
Mahamane YAHAYA	Niger	Directeur des Sports	« «	(227) 73.36.03 96.46.91 (227) 72.23.36	
MANOLITO Fiston	République Démocratique du Congo (RDC)	Expert	Stade des Martyrs – BP 1917 Kinshasa I	(243) 98.32.67.06	
FALL Youssouf	Mauritanie	Chargé de Mission	Ministère Culture, Jeunesse et Sports – BP 2964 Nouakchott	Tél./Fax : (222) 525.29.15	youfalfr@yahoo.fr
KHOODORUTH Farook	Maurice	Directeur Programme Jeunesse	Ministère de la Jeunesse et des Sports – Immeuble E.A.B. – Port Louis	(230) 201.24.38 (230) 201.12.50	farook175@hotmail.com
RIMOUX Gérard	France	Assistant Technique Ministère des Affaires Etrangères	BP 12090 Niamey -Niger	(227) 72.31.92 98.58.89	rimoux@intnet.ne

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
PIVRON Dominique	France	Chargé de Mission Francophonie DJEVA /MJSVA	95 rue de France 75013 Paris	(33) 1 40.45.97.80 40.45.92.92	dominique.pivron@jeunesse- sports.gouv.fr
DECK Jacques	Communauté Française de Belgique	Conseiller culture CIJF	26, rue Forêt – 4100 Seraing - Belgique	(32) 433.60.556	jdeck@skynet.be
SAINT-PIERRE Mesguerre	Haïti	Conseiller Technique, CN	17, Angle Rue Garoute et Pacot – Port-Au- Prince	(509) 245.30.47 526.35.11	<a href="mailto:messainpie@hotmail.com">messainpie@hotmail.com</a> / conferencethematiquehaiti@ yahoo.fr
MENASSA Ibrahim	Liban	Directeur de Cabinet	Ministère de la Jeunesse et des Sports – Av. Sami Solh - Beyrouth	(9611) 42.66.58 (9611) 42.43.87	minijes@cyberia.net.lb
RARIVO SOLOM Ampiomoma	Madagascar	Directeur Général	Place Goulette – 101 Antananarivo	(261) 2269011 033.110.40.28	
Seydou DAWA	Mali	Conseiller Technique	Ministère de la Jeunesse et des Sports BP 91 Bamako	Tel/Fax: (223) 223.90.67 (223) 222.31.53 (223) 641.44.05	
BENMOUSSA Omar	Maroc	Expert	Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse - Rabat	(212) 37.68.05.06	
PURBHOO Mahendur	Maurice	Expert (Sport)	Ministère de la Jeunesse et des Sports Immeuble E.A.B. – Port Louis	(230) 201.17.86	mpurbhoo@mail.gov.mu
PROCHASSON Bruno	Seychelles	Expert	Ministère des Collectivités locales, des Sports et la Culture - Victoria	(248) 22.54.77	mlgsc@seychelles.net



Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
LOLLCHAND Ram	CJSOI	Secrétaire Général	CJSOI – Route Royale Belle Rose – Maurice	(230) 454.10.09 (230) 454.34.71	cjsoi@intnet.mu
ALIO Daouda	Niger	DAAF/CNJF	BP 226 Niamey	(227) 72.34.05 93.86.77	aliodaouda@yahoo.fr
MAHAMAT Kadari	Tchad	DJASE	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports – BP 519 NDjaména	(235) 51.45.58 28.48.70	
DEROIDE Jean-Louis	France	Ministère des Affaires Etrangères	244 Bd St-Germain Paris 75007	(33) 1 43.17.80.57	jean- louis.deroide@diplomatie.gou v.fr
Mme Rachel POATY	Gabon	Conseiller Technique, CN	BP 2150 Libreville	(241) 44.47.38 44.47.49	
Pierre ALBERTINI	France	MJSVA	2, rue du Lauvrin – 77600 Cordes sur Gondaire	(33) 6 80.72.07.94	pierrealbertini@yahoo.fr
DONZE Frédéric	Agence Mondiale Antidopage	Responsable Communication	800 Place Victoria Montréal HU7 1B7 Canada	1 (514) 90.492.32	frederic.donze@wada-ama.org
AUGUSTE Ronald	Haïti	Directeur des Sports	16, rue Pacot et Garoute Port-Au-Prince	(509) 245.59.01 245.30.70	<a href="mailto:ronaldoau@yahoo.fr">ronaldoau@yahoo.fr</a> / ronaldauguste.hautetfort.com
Dr. Moriké Moussa TRAORE	Mali	Directeur National des Sports et de l'EP	BP 91 Bamako - MJS	(223) 2 22.17.07 (223) 6 72.36.52 6 21.25.43	
BEZAKA Brutho Lucien	Madagascar	Directeur de l'Animation de la Jeunesse	BP 4021 AMS Antananarivo	(261) 32.04.68.837	

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
MARTY Christian	France	Conseiller Régional Océan Indien - MAE	BP 3439 TANANARIVE 101 Madagascar	T/Fax : (261) 20.22.663.45	pmijasp@wanadoo.mg
Mme BARRIOLADE Denise	AIF	Responsable de projets	13, quai André Citroën 75015 Paris	(33) 1 44.37.32.64 44.37.33.61	denise.barriolade@francophonie.org
ROGULSKI Andrzej	France	Chef du Bureau des Relat. Inter. et des grands évènements sportifs	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative	(33) 1 40.45.94.66 40.45.96.04	andrzej.rogulski@jeunesse-sports.gouv.fr
GENNIGES Valery	France	Conseiller du Ministre	MJSVA		valery.genniges@jeunesse-sports.gouv.fr
Mme Elisabeth Séraphine APPINDANGOY KOUEBADI	Gabon	Directeur Général de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	BP 2150 Libreville	(241) 06.26.83.13 07.35.99.70	appelise@yahoo.fr
Mme Germaine MANGUET	Guinée	Chef de Cabinet – Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	BP 262 Conakry	(224) 29.85.28 21.23.24	germainemanguet@yahoo.fr
Mme LACHACINSKI Nelly	France	Chargée de Mission	MAE – 57 Bd des Invalides – 75007 Paris	(33) 1 53.69.39.94 (33) 1 53.69.30.94	nelly.lachinski@diplomatie.gouv.fr
DERONZIER Michel	CIJF	Expert	95, avenue de France 75013 Paris	(33) 1 40.45.91.15	<a href="mailto:cijf@francophonie.org">cijf@francophonie.org</a>
HOUNKPEVI S. Christophe	Bénin	Directeur des Sports	MJSL – 03 BP 2103 Cotonou	(229) 30.36.00 30.36.04	
OUBDA Michel	Burkina Faso	Directeur Général de la Jeunesse	03 BP 7016 Ouagadougou 03	(226) 70.28.49.74	oubdamichel@yahoo.fr

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
Mme LEVESQUE-FINN, Sylvie	Nouveau Brunswick	Administratrice Générale	Secrétariat à la Culture et au Sport Fredericton, NB	(1.506) 453.2909	
Mme LEPINE Lucie	Canada	Conseillère Principale	Patrimoine canadien 25, Eddy - Gatineau Québec K1A 0M5	(1.819) 997.4787 (1.819) 956.7093	lucie_lepine@pch.gc.ca
Mme Loraine GEOFFRION	Canada	Agente principale de développement	ACDI - 200 Promenade du Portage Gatineau Qc – KIA 0G4	(1.819) 997.6380 997.5453	loraine_geoffrion@acdi- cida.gc.ca
Benoît LEBLANC	Québec	Conseiller	Ministères des Relations Internationales	(1.418) 649.2344	benoit.leblanc@mri.gouv.qc.ca
Jean-pierre BASTIEN	Québec	Sous-Ministre adjoint	Secrétariat au Loisir et au Sport – 200 Chemin Ste- Foy, Qc - Canada	(1.418) 646.6018 (1.418) 644.9474	jpbastien@mamsl.gouv.qc.ca
GRANGER Pierre	Canada	Conseiller Principale			
Roger DUVAL	Nouveau- Brunswick	Correspondant national	Frédéricton, NB	(1.506) 457.4950	roger.duval@gnb.ca
HAMAITE René	CFB	Directeur Général des Sports	44, boulevard Léopold II 1080 Bruxelles	(32.2) 413.36.70	<a href="mailto:rene.hamaite@cfwb.be">rene.hamaite@cfwb.be</a>
Marc CLAIRBOIS	Communauté Française de Belgique	Directeur Département Francophonie	Commissariat Général Relations Internationales 2 Place Saintelette B-1080 Bruxelles	(322) 421.8373 (322) 421.8331	m.clairbois@cgri.cfwb.be
Mme Patricia HUBERT NDIAYE	«	Attachée	Ministère Communauté Française de Belgique Service de la Jeunesse	(322) 413.2023	patricia.hubert@cfwb.be

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
Jean-Michel GUERNIC	CIJF	Comptable CIJF	95, avenue de France 75650 Paris Cedex 13	(33) 1 40.45.91.15 (33)1 40.45.98.72	jean-michel.guernic@jeunesse-sports.gouv.fr
Thomas GILL	CNJF	Directeur programmation	CNJF/Niamey	(227) 26.09.99	gil_thomas@yahoo.fr
ORMEUS Witchner	Haïti	Directeur Jeunesse, Education Civique	Angle Rues Garoute et Pacot – Port-Au- Prince HT 6113	(509) 245.30.51 C. (509) 406.9116	witchner@yahoo.fr
GOUMBA Anthime	Centrafrique	Directeur de la Jeunesse	Ministère J/S BP 573 Bangui	(236) 61.89.56 C. 04.81.83	ganthime@yahoo.fr
ISSA Yahaya	Union des Comores	Correspondant national	Commissariat National à la Jeunesse	(269) 73.28.74	yahayais@yahoo.fr
IBOUROI Mohamed	«	Directeur de l'EP et des Sports	BP 1315 Moroni	(269) 33.01.17 (269) 73.22.22	ibouroimohamed@yahoo.fr
KOFFI Kouakou Adjéï	Côte d'Ivoire	Directeur de la Jeunesse	Ministère de la Jeunesse et Sce Civique-BP V 236 Abidjan	(225) 20.22.15.13 (225) 20.21.92.70	<a href="mailto:koffikdjei@yahoo.fr">koffikdjei@yahoo.fr</a> <a href="mailto:dnp-ssra@aviso.ci">dnp-ssra@aviso.ci</a>
GOMENE Blédé Antoine	Côte d'Ivoire	Directeur des Sports	Ministère des Sports et Loisirs – BP V 136 Abidjan	(225) 20.21.04.77 (225) 20.21.98.45	
Mme YOUSSEF Christine	Egypte	Conseiller technique	Ministère de la Jeunesse-Place Sphinx Caire	(202) 4.17.04.17 (202) 290.57.54	<a href="mailto:christineyoussef124@hotmail.com">christineyoussef124@hotmail.com</a>
Florencio-Ona Miko ANGUE	Guinée Equatoriale	Membre du Cabinet Technique de la Jeunesse et des Sports	Ministère de l'Education, des Sciences et des Sports Malabo (Bioko Norte)	(240) 09.25.95 (240) 24.00.09	Fax (240) 09.26.95
Mme DORCAS	Guinée	Directrice de la	Ministère de	(240) 09.25.95	Fax (240) 09.26.95

Nchama Ndong	Equatoriale	Jeunesse	l'Education, des Sciences et des Sports Malabo (Bioko Norte)	(240) 27.28.96	
--------------	-------------	----------	---	----------------	--

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
Mme Violeta ZIVKOVSKA	Macédoine	Responsable de la Jeunesse	Agence des jeunes et du sport de la Macédoine Ruzveltova 34, 1000, Skopje	(389) 2 312.62.70 (389) 2 311.76.93 Cel. : (389) 7 02.05.420	<a href="mailto:violeta.z@ams.gov.mk">violeta.z@ams.gov.mk</a>
NDJANA Robert	Cameroun	Directeur des Sports	BP 11777 Yaoundé	(237) 223.38.14 700.96.35	
OWONO Jacques Rigobert	Cameroun	Directeur de la Jeunesse	Ministère de la Jeunesse – Yaoundé	(237) 223.24.57 (237) 954.18.14	<a href="mailto:dja@camnet.cm">dja@camnet.cm</a>
Mme Mai PHAN DUNG	Vietnam	Chargé de mission auprès de l'OIF	2, Rue le Vernier 75006 Paris	(33.1) 44.32.08.70 (33.1) 44.32.0879	<a href="mailto:mpdurg@yahoo.com">mpdurg@yahoo.com</a>
DJONI Baroma	Togo	Directeur de l'Education physique et des Sports	BP 1257 Lomé	(228) 222.08.90 (228) 909.89.97	<a href="mailto:djomartin53@yahoo.fr">djomartin53@yahoo.fr</a>
CARVALHO Inacio	Cap Vert	Directeur Général des Sports	CP 317 Praia	(238) 2 61.70.72 61.33.46 (238) 2 61.70.71	<a href="mailto:dgdcv@cvtelecom.cv">dgdcv@cvtelecom.cv</a>
RITZ Michel	France CONFEJES/CIJF/ CNJF	Commissaire aux Comptes	13, Rue Cameton – 75100 Paris	(33.1) 42.98.95.85	<a href="mailto:mriz@ccomptes.fr">mriz@ccomptes.fr</a>
BELANGER André	Canada/Québec CONFEJES/CIJF/ CNJF	Commissaire aux Comptes	525, Boulevard René Levesque-Québec	(418) 649.2325	<a href="mailto:andre.belanger@mri.gouv.qc.ca">andre.belanger@mri.gouv.qc.ca</a>
DACH Michel	CIJF	Secrétaire exécutif	95, Avenue de France 75013 Paris	(33.1) 40.45.92.11	<a href="mailto:cijf@francophonie.org">cijf@francophonie.org</a>
KPOSSOU Etienne	Bénin	Directeur Jeunesse	BP 599 Ab-Calavi Cotonou	(229) 91.70.25	<a href="mailto:kpossou@voila.fr">kpossou@voila.fr</a>
KANEVA Liliana	Bulgarie	Chargée de mission à la Francophonie	Boulevard « V. Levski » 75, Sofia 1040 Bulgarie	(359.2) 986.17.02	<a href="mailto:bfsumo@abv.bg">bfsumo@abv.bg</a>

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
Emanuel ALMEIDA	Cap Vert	Directeur Général de la Jeunesse	Palais du Gouvernement Praia	(238.2) 61.03.11	<a href="mailto:emanuel.almeida@palgov.gov.cv">emanuel.almeida@palgov.gov. cv</a>
SAWADOGO Ledi Ousmane	Burkina Faso	Directeur Général des Sports	03 BP : 7035 Ouagadougou 03	(226) 50.31.46.77 (226) 70.26.99.14	<a href="mailto:ledi.sawadogo@mjs.gov.bf">ledi.sawadogo@mjs.gov.bf</a>
Naceur Ghrib	Tunisie	Membre du Cabinet du Ministre	Avenue Mohamed Ali Akid – 1003 El Menzah Tunis	(216) 71.84.25.08 C. 98.357.483 (216) 71.84.40.97	<a href="mailto:naceur.ghrib@sport.tn">naceur.ghrib@sport.tn</a>
BWATEMBA Sylvestre	Burundi	Directeur Général de la Jeunesse et des Sports	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	(257) 93.33.70 (257) 23.21.97	<a href="mailto:bwatsy@yahoo.fr">bwatsy@yahoo.fr</a>
YARAMANZI Joseph	RCA	Chargé de mission J/S	Ministère de la Jeunesse et des Sports – BP 573 Bangui	(236) 61.89.36 (236) 04.28.18	
Mme Joã Maria Baticã FERREIRA	Guinée Bissau	Chef de Cabinet	Avenue Domingo Ramos, BP 338 Bissau	(245) 20.53.72. (245) 20.63.48	<a href="mailto:jmbferreira2@hotmail.com">jmbferreira2@hotmail.com</a>
Bernardo CAMBANCO	«	Directeur de la Coopération Internationale	«	«	
PANDI Daniel	Congo Brazzaville	Conseiller à la Jeunesse, CN/Confejes	22, rue Kouilou Poudrière Brazzaville	(242) 663.33.48 527.10.32	<a href="mailto:pandisojum2@yahoo.fr">pandisojum2@yahoo.fr</a>
NKODIA Chérubin	«	Conseiller aux Sports et à l'EPS du Ministère de la Jeunesse et des Sports	22, rue MPangala Moungali - Brazzaville	(242) 521.00.64 (242) 81.10.78	<a href="mailto:cherubinkodia@wanadoo.fr">cherubinkodia@wanadoo.fr</a>

Nom et Prénoms	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone - Télécopie	Courrier électronique
Mme Kalliopi NEDELKOS	Grèce	Chef du Bureau des Relations Internationales au Secrétariat général au Sport	Ministère de la Culture 7, Av. Kifissias, Ambelokipi - Athènes	(30.210) 645.3169 649.6181 (30.210) 649.6611 Cel. (30210) 30.69.74 34.36.82	<a href="mailto:gds@sportsnet.gr">gds@sportsnet.gr</a>
SERIBA Mahaman Lawan	CNJF/Niger	Directeur Général du CNJF	CNJF - BP 13730 Niger	(227) 72.35.04 (227) 72.35.03	jeux2005@intnet.ne
Mariko BOUBACAR	«	Conseiller en communication du Premier Ministre			
Victor TAUCLA KOUASSI	<b>CONFES</b>	Secrétaire Général	26, rue Huart – BP 3314 Dakar	(221) 849.56.42	<a href="mailto:secretariat.general@confejes.org">secretariat.general@confejes.org</a>
Aimé OUELLET	«	Conseiller Technique	«	(221) 849.56.43 (221) 823.79.44	<a href="mailto:aimé.ouellet@confejes.org">aimé.ouellet@confejes.org</a>
Alain GAUTIER	«	Conseiller Technique	«	(221) 842.90.45 (221) 823.79.44	<a href="mailto:alain.gautier@confejes.org">alain.gautier@confejes.org</a>
Mme Jeanne Marie IBA- BÂ	«	Directrice des Programmes Jeunesse	«	(221) 823.97.29 (221) 823.79.44	<a href="mailto:jeanne-marie.iba-ba@confejes.org">jeanne-marie.iba-ba@confejes.org</a>
Mme NDONGO Nicole Mapoké Bernadette	«	Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse	«	(221) 823.36.91 (221) 823.79.44	<a href="mailto:nicole.ndongo@confejes.org">nicole.ndongo@confejes.org</a>
El Hadj Mansour SY	«	Directeur Administratif et Financier	«	(221) 823.61.39 (221) 823.79.44	<a href="mailto:mansour.sy@confejes.org">mansour.sy@confejes.org</a>
Bazoin BAKO	«	Directeur des Programmes EPS/Sport	«	(221) 823.47.93 (221) 823.79.44	<a href="mailto:bazoin.bako@confejes.org">bazoin.bako@confejes.org</a>
Mme DIOUF Hawa MBALLO	«	Comptable	«	(221) 849.56.46	<a href="mailto:mouskebah@yahoo.fr">mouskebah@yahoo.fr</a>